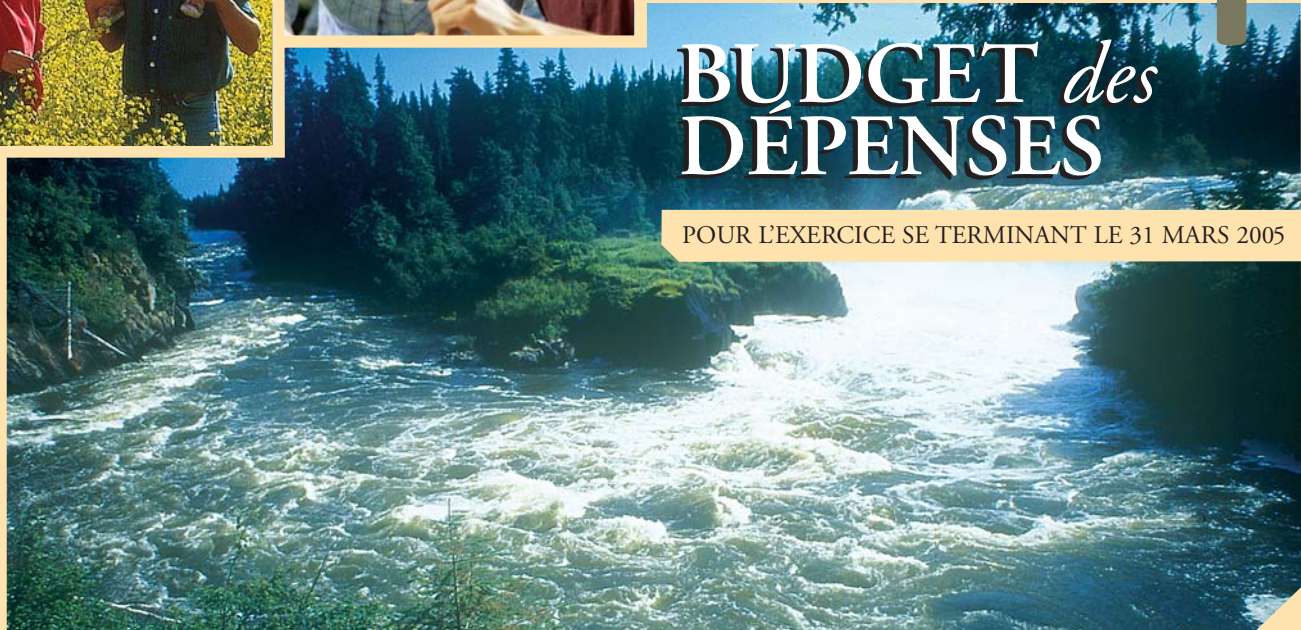




MANITOBA 2004

BUDGET *des* DÉPENSES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2005



TODAY'S CHALLENGES
TOMORROW'S OPPORTUNITIES



**BUDGET DES
DÉPENSES DU
MANITOBA
DE 2004**

**POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2005
DÉPOSÉ POUR ADOPTION
LORS DE LA DEUXIÈME SESSION
DE LA TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE**

**M. GREGORY F. SELINGER
MINISTRE DES FINANCES**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Partie A - Sommaire des dépenses de fonctionnement	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter	10
Prévisions pour l'exercice 2004-2005	11
État comparatif des dépenses de fonctionnement	12
Rubriques :	
Assemblée législative (1)	15
Conseil exécutif (2)	20
Affaires autochtones et du Nord (19)	22
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle (44)	26
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales (3)	33
Commission de la fonction publique (17)	40
Conservation (12)	43
Culture, Patrimoine et Tourisme (14)	53
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse (16)	58
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6)	66
Énergie, Sciences et Technologie (18)	68
Services à la famille et Logement (9)	73
Finances (7)	81
Santé (21)	90
Enfants en santé Manitoba (34)	101
Industrie, Développement économique et Mines (10)	103
Affaires intergouvernementales et Commerce (13)	109
Justice (4)	117
Travail et Immigration (11)	125
Direction générale des services aux personnes âgées (24)	130
Sport (28)	132
Transports et Services gouvernementaux (15)	134
Gestion des ressources hydriques (25)	144
Crédits d'autorisation (26)	149
Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (26-1)	151
Fonds des innovations de développement durable (26-2)	151
Initiatives concernant l'administration de la justice (26-3)	151
Initiatives concernant la sécurité (26-4)	151
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (26-5)	152
Autres crédits (27)	153
Urgences diverses (27-1)	154
Provision pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (27-2)	154

TABLE DES MATIÈRES

Partie B - Investissements en immobilisations

Sommaires :

Crédits législatifs et crédits à voter	156
Prévisions des investissements en immobilisations	157

Rubriques :

Actif général

Assemblée législative	158
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	158
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	158
Conservation	158
Culture, Patrimoine et Tourisme	158
Énergie, Sciences et Technologie	158
Services à la famille et Logement	158
Finances	158
Santé	159
Justice	159
Transports et Services gouvernementaux	159
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation)	159

Infrastructure

Conservation	160
Transports et Services gouvernementaux	160
Gestion des ressources hydriques	160

Annexe A - Organismes de service spécial	163
---	------------

Annexe B - Convention comptable pour les dépenses en capital	167
---	------------

INTRODUCTION

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager, conformément au Budget du Manitoba de 2004. Le Budget des dépenses énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*. Figurent également au Budget des dépenses, conformément à l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les prévisions des recettes pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies afin de faciliter l'examen de ce budget.

Catégories de dépenses

Le Budget des dépenses comporte deux sections : la Partie A - Dépenses de fonctionnement et la Partie B - Investissements en immobilisations. La section Dépenses de fonctionnement présente les coûts annuels de fonctionnement des programmes gouvernementaux et d'intérêt sur la dette publique, tandis que la section Investissements en immobilisations traite des coûts d'acquisition des immobilisations corporelles en fonction de la convention comptable en matière d'acquisition des immobilisations de la Province, en vertu de laquelle les dépenses d'immobilisations corporelles (à l'exception des biens-fonds) sont amorties selon la méthode « axée sur les charges » sur la durée de vie utile des biens. À compter de l'exercice 2004-2005, une modification de la convention comptable relative aux immobilisations permet la capitalisation des infrastructures, conformément aux normes de comptabilité pour le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Auparavant, les immobilisations corporelles destinées aux infrastructures n'étaient pas inscrites à l'actif, en attendant les résultats d'une étude spéciale du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'ICCA. Cette étude de recherche a confirmé récemment l'applicabilité de la capitalisation des infrastructures, et la Province du Manitoba amortira désormais ces éléments d'actif.

En vertu de cette convention comptable, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations sont distinctes (Partie B), et les amortissements annuels sont inclus dans les crédits affectés aux dépenses (Partie A).

Partie A - Dépenses de fonctionnement

Cette section du Budget des dépenses comprend les trois catégories suivantes :

Dépenses de fonctionnement : dépenses liées à la prestation directe des programmes et services gouvernementaux, y compris les salaires et coûts généraux de fonctionnement, les subventions à des tierces parties et les dépenses se rapportant aux paiements des crédits d'impôts et des pensions, et à d'autres provisions.

Subventions en capital : subventions accordées à des tierces parties telles que les offices de la santé, les écoles et les universités, pour l'augmentation ou l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

Coûts liés aux immobilisations : provision annuelle destinée à couvrir le coût des immobilisations utilisées pour la prestation de programmes gouvernementaux. On impute aux immobilisations corporelles déjà acquises, et on imputera à celles qui le seront pendant l'exercice 2004-2005, des frais d'intérêts pendant toute la durée de vie utile de ces immobilisations, ainsi que des dépenses qui sont fonction de taux d'amortissement prédéterminés. Reconnaître l'amortissement selon cette méthode permet d'attribuer le coût des immobilisations à leurs périodes de service.

INTRODUCTION

Partie B - Investissements en immobilisations

Cette section du Budget des dépenses correspond aux crédits pour l'achat annuel ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui répondent aux critères d'amortissement établis. On définit ces immobilisations corporelles comme étant des immobilisations dont la durée de vie utile est supérieure à un an et qui sont acquises, construites ou mises au point, et conservées afin d'être utilisées, et non revendues. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation fixée sont imputées à l'exercice au cours duquel elles sont acquises. Comme il a été indiqué précédemment, le coût d'amortissement annuel est représenté dans la Partie A - Dépenses de fonctionnement sous la forme d'une partie du coût annuel de prestation des programmes gouvernementaux. L'annexe B (voir page 167) offre plus de détails sur la classification des éléments d'actif, les estimations de durée de vie utile et les taux d'amortissement pour l'actif général et pour l'infrastructure.

La *Loi portant affectation de crédits* prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses), ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations (Partie B). Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels et deviennent donc périmés à la fin de l'exercice.

Budget des dépenses de l'année précédente

Le Budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement le Budget des dépenses principal, mais aussi le Budget des dépenses supplémentaire approuvé par l'Assemblée législative en vertu d'une loi portant affectation supplémentaire de crédits. Au cours de l'exercice 2003-2004, l'Assemblée législative a approuvé un Budget des dépenses supplémentaire pour des dépenses d'urgence.

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En général, le total des dépenses de l'année précédente ne change pas après ces rajustements. Cependant, cette année, les chiffres du Budget des dépenses de l'exercice 2003-2004 ont été retraités par suite du changement dans la convention comptable. Les chiffres approuvés en 2003-2004 ont également été rajustés dans le Budget des dépenses actuel afin de refléter le remaniement ministériel de novembre 2003.

Autorisations de dépenser supplémentaires

La Législature approuve les crédits du Budget des dépenses principal (Partie A et Partie B) par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les crédits, sauf s'il s'agit de transferts à partir des crédits que mentionne la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation » (p. ex. pour la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba). Si des dépenses supplémentaires sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux, comme le prévoit l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout Budget des dépenses supplémentaire fait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits du Budget des dépenses principal inclus dans la Partie B - Investissements en immobilisations sont soumis au même processus d'autorisation.

Crédits législatifs

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la *Loi portant affectation de crédits*. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, à certaines dépenses électorales, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un « S » dans la colonne des résolutions du budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le Budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*.

INTRODUCTION

Crédits d'autorisation et autres crédits

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les autorisations de dépenser se rapportant à des programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, les fonds nécessaires sont affectés aux ministères, selon le besoin, à partir des crédits d'autorisation, par le ministre des Finances, grâce au pouvoir qui lui est attribué en vertu de l'article 33 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Crédits d'autorisation). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée « Autres crédits ».

Recouvrements

Depuis plusieurs années, le gouvernement s'efforce de mieux déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Le recouvrement de coûts est en place pour les assurances, les locaux, les frais de bureautique, les subventions en remplacement d'impôts, les services de transport aérien, certains avantages sociaux et les frais relatifs aux immobilisations corporelles. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes ». Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par transfert de crédits, à l'intérieur du ministère concerné ou provenant d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis dans le cadre de programmes ne relevant pas d'une instance gouvernementale figurent dans les recettes.

Organismes de service spécial

Les organismes de service spécial (OSS) sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et auxquels on accorde une plus grande souplesse de gestion. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement, des services scientifiques et technologiques, ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est mentionné dans les prévisions du ministère responsable, et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 163.

Suppléments sur les dépenses

Les suppléments publiés par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	248 248,6	(11,7)	281 018,1
Total des crédits à voter	7 292 990,4	2,5	7 111 735,9
Total Partie A - Dépenses de fonctionnement	7 541 239,0	2,0	7 392 754,0

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie A - Dépenses de fonctionnement			
Budget des dépenses publié 2003-2004	340 881,5	7 000 245,5	7 341 127,0
Budget des dépenses supplémentaire 2003-2004	-	68 000,0	68 000,0
Transfert de crédits venant de la Dette publique et allant aux Frais d'intérêts	(59 863,4)	59 863,4	-
Retraitement des dépenses d'immobilisations :			
- Moins : Transfert à la Partie B - Investissements en immobilisations	-	(84 498,7)	(84 498,7)
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 2004	-	68 125,7	68 125,7
Prévisions des dépenses de fonctionnement 2003-2004 (après rajustement)	281 018,1	7 111 735,9	7 392 754,0

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2004-2005

(milliers de \$)

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	COÛTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS		TOTAL
			ACTIF GÉNÉRAL	INFRASTRUCTURE	
Assemblée législative	23 937,2	-	157,7	-	24 094,9
Conseil exécutif	3 048,0	-	14,6	-	3 062,6
Affaires autochtones et du Nord	22 770,2	6 356,5	62,5	-	29 189,2
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	522 089,8	18 549,5	1 282,1	-	541 921,4
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	136 981,8	8 207,5	516,4	-	145 705,7
Commission de la fonction publique	4 203,6	-	71,9	-	4 275,5
Conservation	99 603,3	-	2 043,4	3 861,8	105 508,5
Culture, Patrimoine et Tourisme	64 096,9	3 931,3	293,3	-	68 321,5
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	1 074 186,0	31 459,8	503,8	-	1 106 149,6
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	67 737,5	-	-	-	67 737,5
Énergie, Sciences et Technologie	43 504,1	-	8 073,1	-	51 577,2
Services à la famille et Logement	907 588,7	-	5 192,8	-	912 781,5
Finances	93 700,3	-	4 220,1	-	97 920,4
• Dette publique	238 681,5	-	-	-	238 681,5
Santé	3 074 978,4	82 474,2	3 836,3	-	3 161 288,9
Enfants en santé Manitoba	22 301,8	-	13,4	-	22 315,2
Industrie, Développement économique et Mines	30 307,8	-	166,7	-	30 474,5
Affaires intergouvernementales et Commerce	78 558,6	31 868,2	200,7	-	110 627,5
Justice	263 407,2	-	1 426,5	-	264 833,7
Travail et Immigration	28 261,7	-	877,4	-	29 139,1
Direction générale des services aux personnes âgées	733,1	-	8,0	-	741,1
Sport	10 642,8	-	1,4	-	10 644,2
Transports et Services gouvernementaux	237 648,2	1 300,0	26 119,3	119 705,5	384 773,0
Gestion des ressources hydriques	25 014,0	12 575,0	189,1	6 945,1	44 723,2
Crédits d'autorisation	36 222,3	22 719,3	-	-	58 941,6
Autres crédits	25 810,0	-	-	-	25 810,0
Total	7 136 014,8	219 441,3	55 270,5	130 512,4	7 541 239,0

ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
Assemblée législative	24 094,9	1,9	23 641,9
Conseil exécutif	3 062,6	2,0	3 003,2
Affaires autochtones et du Nord	29 189,2	0,8	28 944,8
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	541 921,4	2,8	527 008,4
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	145 705,7	0,1	145 601,5
Commission de la fonction publique	4 275,5	(2,1)	4 368,8
Conservation	105 508,5	(1,0)	106 592,1
Culture, Patrimoine et Tourisme	68 321,5	1,6	67 263,2
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	1 106 149,6	3,8	1 065 691,9
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	67 737,5	3,6	65 412,5
Énergie, Sciences et Technologie	51 577,2	(6,9)	55 386,7
Services à la famille et Logement	912 781,5	4,4	873 939,0
Finances	97 920,4	(1,4)	99 313,8
• Dette publique	238 681,5	(12,0)	271 136,6
Santé	3 161 288,9	5,2	3 005 658,7
Enfants en santé Manitoba	22 315,2	4,0	21 457,3
Industrie, Développement économique et Mines	30 474,5	(0,7)	30 677,3
Affaires intergouvernementales et Commerce	110 627,5	(5,4)	116 920,3
Justice	264 833,7	2,9	257 458,4
Travail et Immigration	29 139,1	2,5	28 434,6
Direction générale des services aux personnes âgées	741,1	0,6	736,5
Sport	10 644,2	(0,4)	10 690,0
Transports et Services gouvernementaux	384 773,0	1,2	380 141,7
Gestion des ressources hydriques	44 723,2	1,0	44 298,9
Crédits d'autorisation	58 941,6	(9,6)	65 185,9
Autres crédits	25 810,0	(72,5)	93 790,0
Total	7 541 239,0	2,0	7 392 754,0

PARTIE A
DÉTAIL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

PARTIE A
PRÉVISIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Sommaire des programmes			
1. Indemnités (crédits législatifs)	3 865,4	0,7	3 836,7
2. Prestations de retraite (crédits législatifs)	2 135,1	9,2	1 955,6
3. Dépenses des députés (crédits législatifs)	3 496,6	(1,4)	3 548,0
4. Financement des élections (crédits législatifs)	70,0	(87,1)	541,2
5. Autres dépenses de l'Assemblée	5 479,3	4,2	5 257,5
6. Bureau du vérificateur général	4 579,1	5,8	4 328,9
7. Bureau de l'ombudsman	2 424,5	3,1	2 350,9
8. Bureau du directeur général des élections	1 161,0	11,8	1 038,4
9. Bureau du protecteur des enfants	726,2	11,6	650,5
10. Coûts liés aux immobilisations	157,7	17,5	134,2
Total des crédits pour l'Assemblée législative	24 094,9	1,9	23 641,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	14 370,1	5,5	13 626,2
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	157,7	17,5	134,2
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits à voter	14 527,8	5,6	13 760,4
Crédits législatifs	9 567,1	(3,2)	9 881,5
Total des crédits pour l'Assemblée législative	24 094,9	1,9	23 641,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	23 359,2
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	292,4
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(9,7)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	<u>23 641,9</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
S	1.	Indemnités (crédits législatifs) Indemnités des députés.	3 865,4	3 836,7
	a)	Députés	3 773,2	3 721,1
	b)	Indemnités supplémentaires	92,2	115,6
S	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.	2 135,1	1 955,6
	a)	Prestations de retraite et remboursements	1 831,4	1 656,1
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	303,7	299,5
S	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.	3 496,6	3 548,0
	a)	Dépenses de circonscription	2 340,1	2 298,7
	b)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	328,7	324,6
	c)	Indemnité de transport quotidien	10,8	22,8
	d)	Indemnité de déplacement	499,3	499,3
	e)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	135,3	131,6
	f)	Impression et affranchissement	177,4	266,0
	g)	Dépenses des comités	5,0	5,0
S	4.	Financement des élections (crédits législatifs) Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province.	70,0	541,2
	a)	Dépenses aux termes de la <i>Loi électorale</i>	16,9	420,6
	b)	Dépenses aux termes de la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i>	53,1	120,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée Soutien administratif de l'Assemblée législative.	5 479,3	5 257,5
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
	1)	Traitement du chef de l'opposition officielle	29,4	29,0
	2)	Salaires et avantages sociaux	154,5	149,2
	3)	Autres dépenses	32,5	32,5
		Sous-total a)	216,4	210,7
	b)	Salaires et avantages sociaux	4 021,6	3 747,1
	c)	Autres dépenses	1 241,3	1 299,7
1.2	6.	Bureau du vérificateur général Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .	4 579,1	4 328,9
	a)	Salaires et avantages sociaux	3 604,9	3 368,4
	b)	Autres dépenses	974,2	960,5
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman Reçoit les plaintes et fait enquête conformément à la <i>Loi sur l'ombudsman</i> , à la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> et à la <i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> . Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.	2 424,5	2 350,9
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 973,6	1 901,7
	b)	Autres dépenses	450,9	449,2
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections Conformément à la <i>Loi électorale</i> , le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports nécessaires. Conformément à la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i> , il veille à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la <i>Loi</i> et communiquent les renseignements nécessaires.	1 161,0	1 038,4
	a)	Salaires et avantages sociaux	906,8	784,2
	b)	Autres dépenses	254,2	254,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants	726,2	650,5
		Veille au respect des droits, des intérêts et des préférences des enfants qui reçoivent des services de protection.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	528,9	485,1
	b)	Autres dépenses	197,3	165,4
1.6	10.	Coûts liés aux immobilisations	157,7	134,2
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	12,5	12,5
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	21,6	21,6
		Sous-total a)	34,1	34,1
	b)	Amortissement	112,0	91,4
	c)	Frais d'intérêts	11,6	8,7
		Total des crédits pour l'Assemblée législative	24 094,9	23 641,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CONSEIL EXÉCUTIF (2)

Sommaire des programmes

1. Administration	3 048,0	2,0	2 988,6
2. Coûts liés aux immobilisations	14,6	-	14,6
Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 062,6	2,0	3 003,2

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	3 048,0	2,0	2 988,6
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	14,6	-	14,6
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 062,6	2,0	3 003,2

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	3 426,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires intergouvernementales et Commerce	(485,1)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	62,1
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	3 003,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite				
2.1	1.	Administration	3 048,0	2 988,6
		Indemnités du Conseil exécutif; soutien du cabinet du premier ministre; fonctionnement du Conseil exécutif.		
	a)	Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif	47,0	46,4
	b)	Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 205,5	2 130,0
		2) Autres dépenses	295,5	312,2
		Sous-total b)	2 501,0	2 442,2
	c)	Programme de développement international	500,0	500,0
2.2	2.	Coûts liés aux immobilisations	14,6	14,6
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
Total des crédits pour le Conseil exécutif			3 062,6	3 003,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19)			
Sommaire des programmes			
1. Direction générale	1 106,8	4,7	1 057,5
2. Opérations	21 663,4	1,1	21 431,5
3. Subventions en capital	6 356,5	(0,6)	6 393,3
4. Coûts liés aux immobilisations	62,5	-	62,5
Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord	29 189,2	0,8	28 944,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	22 770,2	1,3	22 489,0
Subventions en capital	6 356,5	(0,6)	6 393,3
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	62,5	-	62,5
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord	29 189,2	0,8	28 944,8

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	28 703,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Conservation	106,9
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	145,3
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(10,9)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	28 944,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite				
19.1	1.	Direction générale	1 106,8	1 057,5
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	799,6	790,7
		2) Autres dépenses	277,8	237,8
		Sous-total b)	1 077,4	1 028,5
19.2	2.	Opérations	21 663,4	21 431,5
		Soutien administratif du ministère; contribution aux services municipaux et aide financière et technique aux localités du Nord; élaboration de lignes directrices, de programmes et de stratégies axés sur le développement du Nord; coordination du dossier des droits fonciers issus des traités et du Programme d'application de la Convention sur l'inondation des terres du Nord; contribution aux dépenses de fonctionnement du Fonds de développement économique local; élaboration de lignes directrices et coordination de négociations fédérales-provinciales et interprovinciales, et travaux de recherche connexes, en ce qui touche les dossiers de la population autochtone du Manitoba; soutien aux initiatives de la communauté autochtone grâce au Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones.		
	a)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	358,2	401,4
		2) Autres dépenses	116,2	116,2
		Sous-total a)	474,4	517,6
	b)	Développement des administrations locales		
		1) Soutien des programmes et des opérations		
		a) Salaires et avantages sociaux	203,1	199,4
		b) Autres dépenses	91,4	91,4
		c) Opérations communautaires	8 195,4	8 095,4
		d) Services régionaux	478,5	478,5
		e) Subventions	273,7	273,7
		Sous-total 1)	9 242,1	9 138,4
		2) Région du Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	869,7	900,5
		b) Autres dépenses	346,1	346,1
		Sous-total 2)	1 215,8	1 246,6
		3) Région du Centre-Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	849,6	826,6
		b) Autres dépenses	277,8	277,8
		Sous-total 3)	1 127,4	1 104,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite				
		4) Fonds des Affaires du Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	218,1	220,2
		b) Autres dépenses	56,3	56,3
		Sous-total 4)	274,4	276,5
		5) Services de planification et d'élaboration de programmes		
		a) Salaires et avantages sociaux	405,8	417,7
		b) Autres dépenses	99,6	99,6
		Sous-total 5)	505,4	517,3
		Sous-total b)	12 365,1	12 283,2
		c) Secrétariat des affaires autochtones		
		1) Services de soutien		
		a) Salaires et avantages sociaux	329,6	329,6
		b) Autres dépenses	83,3	83,3
		Sous-total 1)	412,9	412,9
		2) Gestion des ententes		
		a) Salaires et avantages sociaux	418,6	433,2
		b) Autres dépenses	139,3	139,3
		c) Mise en œuvre des ententes	1 281,3	1 355,0
		Sous-total 2)	1 839,2	1 927,5
		3) Lignes directrices et initiatives stratégiques		
		a) Salaires et avantages sociaux	596,4	501,1
		b) Autres dépenses	138,2	131,0
		c) Programmes de développement pour les Autochtones	2 543,3	2 543,3
		d) Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones	1 400,0	1 400,0
		e) Partenaires pour des carrières	200,0	200,0
		f) Initiative d'alimentation saine dans le Nord	179,0	-
		Sous-total 3)	5 056,9	4 775,4
		Sous-total c)	7 309,0	7 115,8
		d) Fonds de développement économique local	1 514,9	1 514,9
19.3		3. Subventions en capital	6 356,5	6 393,3
		a) Localités du Nord	6 121,5	6 158,3
		b) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	235,0	235,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite				
19.4	4.	Coûts liés aux immobilisations	62,5	62,5
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	14,1	14,1
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	25,8	25,8
		Sous-total a)	39,9	39,9
	b)	Amortissement	22,6	22,6
		Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord	29 189,2	28 944,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	645,4	1,5	636,0
2. Soutien aux collèges et aux universités	377 327,7	3,5	364 472,4
3. Aide aux étudiants du Manitoba	51 247,6	0,5	50 969,1
4. Formation professionnelle et éducation permanente	92 869,1	0,3	92 604,4
5. Subventions en capital	18 549,5	7,7	17 220,6
6. Coûts liés aux immobilisations	1 282,1	15,9	1 105,9
Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire et la Formation professionnelle	541 921,4	2,8	527 008,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	522 089,8	2,6	508 681,9
Subventions en capital	18 549,5	7,7	17 220,6
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 282,1	15,9	1 105,9
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire et la Formation professionnelle	541 921,4	2,8	527 008,4

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	524 769,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	1 705,5
- Santé	418,5
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires intergouvernementales et Commerce	(406,3)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	576,0
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(54,8)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	527 008,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44), suite				
44.1	1.	Administration et finances	645,4	636,0
		Haute direction et planification de la politique et des programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse dans le domaine des ressources humaines, des services financiers et administratifs, des systèmes et de la technologie, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	218,0	209,0
		2) Autres dépenses	73,0	73,0
		Sous-total b)	291,0	282,0
	c)	Administration et finances	325,0	325,0
44.2	2.	Soutien aux collèges et aux universités	377 327,7	364 472,4
		Orientation et soutien financier des universités et des collèges.		
		<i>Conseil de l'enseignement postsecondaire</i> : planifie et coordonne le développement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accès à l'éducation; aide à la coordination et à l'intégration des services et des établissements; étudie et évalue les programmes et services offerts au niveau postsecondaire; encourage la responsabilité financière.		
		<i>Subventions de fonctionnement aux universités</i> : soutien financier aux universités du Manitoba, de Winnipeg et de Brandon, au Collège de Saint-Boniface, à la Canadian Mennonite University, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth College et au Steinbach Bible College.		
		<i>Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire</i> : financement d'initiatives visant l'élaboration de nouveaux programmes dans les universités; subventions d'encouragement pour la réorganisation des systèmes.		
		<i>Subventions aux collèges</i> : soutien financier aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, ainsi qu'au collège Red River et à l'École technique et professionnelle.		
		<i>Initiative d'expansion des collèges</i> : aide financière aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, au collège Red River et à l'École technique et professionnelle afin de permettre plus de choix et d'accroître leur capacité et les possibilités qu'ils offrent, particulièrement dans les secteurs d'une importance stratégique pour le marché du travail ou dans lesquels il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée; d'augmenter les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants; et d'établir des liens plus solides entre les établissements d'enseignement.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44), suite				
<i>Programme Accès : aide financière aux établissements postsecondaires pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes pour lesquelles l'accès à une éducation postsecondaire a longtemps connu des obstacles.</i>				
<i>Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle : aide financière pour soutenir les accords de formation interprovinciaux.</i>				
<i>Centre Stevenson de formation technique en aéronautique : dispense des programmes de formation en aéronautique et en aérospatiale reconnus à l'échelle nationale, afin de répondre aux besoins en matière de compétences et de ressources humaines. Des employés du ministère sont détachés auprès du collège Red River afin d'assumer la gestion des opérations et des programmes de formation du Centre.</i>				
	a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	583,9	675,6
		2) Autres dépenses	239,9	239,9
		Sous-total a)	823,8	915,5
	b)	Subventions de fonctionnement aux universités	267 518,8	261 417,3
	c)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 154,4	500,0
	d)	Subventions aux collèges	72 059,1	70 597,3
	e)	Initiative d'expansion des collèges		
		1) Salaires et avantages sociaux	197,4	205,8
		2) Autres dépenses	48,2	48,2
		3) Subventions	26 290,0	22 000,0
		Sous-total e)	26 535,6	22 254,0
	f)	Programme Accès	6 327,0	5 978,5
	g)	Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	2 909,0	2 809,8
	h)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 495,2	1 457,4
		2) Moins : Somme récupérable du collège Red River	(1 495,2)	(1 457,4)
		Sous-total h)	-	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44), suite				
44.3	3.	Aide aux étudiants du Manitoba	51 247,6	50 969,1
		Aide financière complémentaire visant à offrir plus d'options aux étudiants dont les finances limitent les choix éducationnels et qui risqueraient autrement de ne pas pouvoir faire d'études postsecondaires.		
		L'Aide aux étudiants du Manitoba, qui comprend l'ancien Bureau de prêts-étudiants, offre un guichet unique de services. Elle administre les prêts, y compris l'évaluation, le versement, le remboursement et le recouvrement, gère des programmes d'exemption d'intérêts et de réduction des dettes pour le remboursement des prêts, et finance et administre le portefeuille de prêts aux étudiants.		
		En plus d'administrer les prêts canadiens aux étudiants et les prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba, l'Aide aux étudiants du Manitoba assume la gestion d'autres programmes d'aide financière et de remise des dettes, y compris le programme de bourses du Manitoba, le Fonds canadien des bourses d'études du millénaire, l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le Programme manitobain d'aide financière aux études, les bourses Accès, les bourses du Prince de Galles et de la Princesse Anne, les subventions canadiennes pour études, le Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine et le Programme de bourses d'études pour les Autochtones. L'Aide aux étudiants du Manitoba veille à ce que les établissements d'enseignement répondent aux critères d'agrément exigés, aux fins de leurs programmes.		
		a) Salaires et avantages sociaux	3 280,1	3 402,6
		b) Autres dépenses	1 090,7	1 090,7
		c) Prêts et bourses	3 392,5	2 758,2
		d) Fonds de bourses du Manitoba	6 260,0	6 260,0
		e) Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5 000,0	5 000,0
		f) Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 000,0	11 000,0
		g) Subventions canadiennes pour études	2 100,2	2 100,2
		h) Subventions de remise sur les frais de scolarité	12 954,5	11 711,2
		i) Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine	2 891,3	2 891,3
		j) Administration du portefeuille de prêts	4 781,0	5 883,8
		k) Exemption d'intérêts et réduction des dettes	1 388,6	1 762,4
			54 138,9	53 860,4
		l) Moins : Somme récupérable de Santé Manitoba	(2 891,3)	(2 891,3)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44), suite

44.4	4.	Formation professionnelle et éducation permanente	92 869,1	92 604,4
------	----	---	-----------------	----------

Programmes et services offrant aux Manitobains des possibilités et des renseignements pour qu'ils acquièrent des compétences, des connaissances, de l'expérience et des emplois. Partenariats permettant aux Manitobains de contribuer au dynamisme de la province, lequel repose sur les contributions des particuliers, du milieu de travail et des communautés.

Administration divisionnaire : direction, coordination et intégration stratégiques en matière de responsabilité financière, de politique et d'utilisation des ressources financières pour les programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente.

Direction de la politique et de la planification : par une approche coordonnée à l'échelle du ministère, soutient les processus ministériels d'élaboration de la politique et de planification en fournissant des services d'information et d'analyse, en permettant les échanges externes et internes et en facilitant la communication.

Apprentissage et alphabétisation des adultes : conception, coordination et financement de programmes communautaires d'alphabétisation des adultes et des familles, en collaboration avec les groupes communautaires. Enregistrement et financement des centres d'apprentissage pour adultes, lesquels offrent des programmes menant à l'obtention de crédits du secondaire 1 au secondaire 4, y compris des services d'alphabétisation et de tutorat permettant d'obtenir ces crédits, et à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord : gère la prestation de possibilités de formation professionnelle et d'emploi offertes aux résidents autochtones du Nord en soutien du développement hydroélectrique.

Partenariats favorisant la formation professionnelle dans l'industrie : en partenariat avec des groupes choisis du secteur industriel, définit les besoins de ressources humaines et de formation, et les stratégies y répondant; offre au secteur industriel un point d'accès unique à des services, de la planification et du financement coordonnés; fournit une aide à coût partagé pour la formation à l'échelle de l'industrie et offre des cours spéciaux dans toute la province; en coopération avec les entreprises et les syndicats, élabore et coordonne des projets de formation liée au milieu du travail sur les compétences essentielles et des projets d'évaluation de l'apprentissage préalable en industrie, et en partage les coûts.

Apprentissage : de concert avec l'industrie, détermine vers quels métiers doit s'orienter l'apprentissage; s'occupe de l'inscription des apprentis et élabore la réglementation relative aux métiers; établit des normes de formation et d'accréditation qui répondent aux exigences provinciales et interprovinciales en matière de compétences professionnelles; crée des partenariats avec des fournisseurs de services de formation afin de mettre en œuvre et de fournir des programmes de formation; offre des services d'accréditation et de gestion des dossiers des apprentis et des ouvriers qualifiés.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44), suite				
<i>Services de l'emploi et de la formation professionnelle</i> : en fonction des tendances du marché du travail au Manitoba et par des partenariats avec des intervenants de la communauté, offre directement des programmes, des services et des ressources visant à aider les personnes à définir leurs objectifs d'emploi et à les réaliser.				
<i>Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail (EDMT)</i> : en vertu d'une entente entre le gouvernement fédéral et la Province, offre aux Services de l'emploi et de la formation professionnelle un financement provenant du Compte d'assurance-emploi du gouvernement du Canada et destiné en premier lieu à la prestation de divers services et programmes en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi, afin d'aider les personnes au chômage bénéficiaires de l'assurance-emploi à se préparer au marché du travail, à obtenir un emploi et à le conserver.				
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	453,6	444,0
		2) Autres dépenses	153,2	153,2
		Sous-total a)	606,8	597,2
	b)	Direction de la politique et de la planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	471,0	465,8
		2) Autres dépenses	135,7	111,3
		Sous-total b)	606,7	577,1
	c)	Apprentissage et alphabétisation des adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	677,7	635,5
		2) Autres dépenses	87,9	77,7
		3) Centres d'apprentissage pour adultes	13 670,8	13 670,8
		4) Autres subventions	1 459,6	1 429,5
		Sous-total c)	15 896,0	15 813,5
	d)	Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	230,9	216,2
		2) Autres dépenses	54,0	54,0
		3) Soutien à la formation	250,0	-
			534,9	270,2
		4) Moins : Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(125,0)	-
		Sous-total d)	409,9 (1)	270,2
	e)	Partenariats favorisant la formation professionnelle dans l'industrie		
		1) Salaires et avantages sociaux	380,4	432,4
		2) Autres dépenses	112,4	112,4
		3) Soutien à la formation	1 045,0	1 045,0
		Sous-total e)	1 537,8	1 589,8

1. En plus de cette somme, 1 000,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (44), suite				
	f)	Apprentissage		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 843,2	2 840,3
		2) Autres dépenses	1 183,7	983,7
		3) Soutien à la formation	2 592,6	2 592,6
		Sous-total f)	6 619,5	6 416,6
	g)	Services de l'emploi et de la formation professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 702,9	4 313,1
		2) Autres dépenses	2 513,8	1 905,5
		3) Soutien à la formation	5 534,5	6 273,7
			12 751,2	12 492,3
		4) Moins : Somme récupérable des Services à la famille et du Logement	(300,0)	(300,0)
		Sous-total g)	12 451,2	12 192,3
	h)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 914,5	5 863,0
		2) Autres dépenses	935,7	935,7
		3) Soutien à la formation	47 891,0	48 349,0
		Sous-total h)	54 741,2	55 147,7
44.5	5.	Subventions en capital	18 549,5	17 220,6
	a)	Universités	14 475,0	14 975,0
	b)	Collèges	4 074,5	2 245,6
44.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	1 282,1	1 105,9
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	70,0	70,0
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	117,1	117,1
		Sous-total a)	187,1	187,1
	b)	Amortissement	703,7	617,5
	c)	Frais d'intérêts	391,3	301,3
Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire et la Formation professionnelle			541 921,4	527 008,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 709,2	(1,6)	2 754,3
2. Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu	80 949,7	2,6	78 874,4
3. Société du crédit agricole du Manitoba	6 136,3	(3,0)	6 328,1
4. Développement agricole et commercialisation	16 796,7	(0,2)	16 832,5
5. Services agricoles régionaux	15 328,6	(2,6)	15 743,6
6. Développement économique communautaire des régions rurales et du Nord	17 356,2	(6,3)	18 532,1
7. Politique et économie	2 693,3	(4,6)	2 823,8
8. Recherche et développement agricoles	3 219,3	-	3 219,3
9. Coûts liés aux immobilisations	516,4	4,7	493,4
Total des crédits pour l'Agriculture, l'Alimentation et les Initiatives rurales	145 705,7	0,1	145 601,5

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	136 981,8	0,1	136 900,6
Subventions en capital	8 207,5	-	8 207,5
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	516,4	4,7	493,4
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour l'Agriculture, l'Alimentation et les Initiatives rurales	145 705,7	0,1	145 601,5

* Conciliation (milliers de \$)			
Budget des dépenses publié 2003-2004 - Agriculture et Alimentation			126 631,9
Transfert de fonctions venant de :			
- Affaires intergouvernementales et Commerce			18 523,0
Transfert de fonctions allant à :			
- Affaires intergouvernementales et Commerce			(468,1)
Transfert de crédits venant de :			
- Industrie, Développement économique et Mines			104,0
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003 2004			870,4
Transfert de crédits allant à :			
- Énergie, Sciences et Technologie			(59,7)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)			145 601,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite				
3.1	1.	Administration et finances	2 709,2	2 754,3
		Planification et mise en œuvre de la politique, des programmes et des activités du ministère. Soutien centralisé de la direction et du personnel du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	482,5	470,2
	2)	Autres dépenses	62,6	62,6
	3)	Analyse de la politique	71,2	71,2
		Sous-total b)	616,3	604,0
	c)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	771,7	829,3
	2)	Autres dépenses	384,6	416,8
		Sous-total c)	1 156,3	1 246,1
	d)	Technologies de l'information		
	1)	Salaires et avantages sociaux	467,7	461,6
	2)	Autres dépenses	71,1	71,9
		Sous-total d)	538,8	533,5
	e)	Service de gestion des ressources humaines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	321,7	301,5
	2)	Autres dépenses	46,7	40,2
		Sous-total e)	368,4	341,7
3.2	2.	Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu	80 949,7	78 874,4
		<i>Société d'assurance-récolte du Manitoba</i> : administre des programmes facultatifs d'assurance-récolte et de réduction des risques en vue de limiter les conséquences des variations de rendement sur les revenus des producteurs.		
		<i>Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)</i> : verse la contribution du Manitoba dans le cadre du PCSRA, en vue d'aider les agriculteurs qui subissent une diminution de revenu à protéger leur exploitation agricole.		
		<i>Aide au développement de l'industrie du bétail</i> : offre une aide au secteur à valeur ajoutée de l'élevage du bétail au Manitoba et encourage le développement et les investissements durables.		
	a)	Société d'assurance-récolte du Manitoba		
	1)	Administration	4 122,9	3 432,0
	2)	Primes	23 276,0	31 188,0
	3)	Indemnisation des dommages causés par la faune	749,8	1 144,4
		Sous-total a)	28 148,7	35 764,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite				
		b) Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	50 301,0	43 110,0
		c) Aide au développement de l'industrie du bétail	2 500,0	-
3.3	3.	Société du crédit agricole du Manitoba	6 136,3	6 328,1
		Administre divers programmes de crédit, y compris des programmes de prêts directs, de refinancement et de garanties d'emprunt, afin d'aider les producteurs particuliers, les corporations et les coopératives agricoles à acheter des terres, à acquérir du matériel et à exploiter leurs entreprises.		
		Administration	4 610,4	4 748,8
		Frais nets d'intérêt et autres provisions	510,0	550,0
		Provisions pour prêts en souffrance	500,0	500,0
		Aide spéciale à l'agriculture	100,0	100,0
		Aide d'urgence sous forme de prêts	135,9	134,4
		Projet 2000 - Initiative Pont entre les générations	280,0	294,9
3.4	4.	Développement agricole et commercialisation	16 796,7	16 832,5
		Offre un soutien technique, des services spécialisés et des renseignements au personnel du ministère et aux producteurs afin d'améliorer la productivité économique de ces derniers et de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la commercialisation. Fournit des conseils sur la lutte contre les maladies du bétail et les maladies qui touchent les récoltes, et sur leur prévention; administre divers laboratoires, y compris le laboratoire de diagnostic vétérinaire. Fournit un leadership technique dans la création, l'expansion et la diversification de l'industrie agroalimentaire en encourageant la production de denrées alimentaires nutritives et saines au Manitoba, en favorisant l'utilisation des technologies modernes et émergentes de transformation des aliments, et en fournissant des services techniques et de consultation.		
		a) Commercialisation et gestion d'entreprises agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 641,5	1 659,4
		2) Autres dépenses	999,8	1 004,8
		3) Subventions aux sociétés agricoles	368,4	368,4
		4) Autres subventions	43,6	42,8
		Sous-total a)	3 053,3	3 075,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite				
	b)	Productions animales		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 763,5	2 004,9
		2) Autres dépenses	590,1	537,5
		Sous-total b)	2 353,6	2 542,4
	c)	Services vétérinaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 366,9	2 182,5
		2) Autres dépenses	1 100,1	888,6
		3) Subventions - dépenses de fonctionnement	473,3	473,3
		4) Subventions - dépenses en capital	300,0	300,0
		Sous-total c)	4 240,3	3 844,4
	d)	Sols et cultures		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 108,8	3 166,8
		2) Autres dépenses	1 004,4	1 017,2
		Sous-total d)	4 113,2	4 184,0
	e)	Travaux d'irrigation	922,5	1 072,5
	f)	Centre de développement de produits alimentaires	2 113,8 (1)	2 113,8
3.5	5.	Services agricoles régionaux	15 328,6	15 743,6
		Prestation directe de programmes de transfert de technologies, notamment les Cercles 4H et les services de spécialistes en économie domestique et en ingénierie, pour améliorer la viabilité des exploitations familiales et le niveau de vie des collectivités rurales, et pour promouvoir la sécurité en milieu agricole. Gère la location des terres domaniales destinées à l'exploitation agricole et aide les producteurs à accroître la productivité de ces terres grâce à des techniques de gestion améliorées.		
	a)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 348,8	2 439,4
		2) Autres dépenses	800,5	817,0
		Sous-total a)	3 149,3	3 256,4
	b)	Région du Sud-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 557,3	2 623,2
		2) Autres dépenses	714,5	718,8
		Sous-total b)	3 271,8	3 342,0

1. Le Centre de développement de produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite				
	c)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 566,6	2 650,0
		2) Autres dépenses	700,7	709,7
		Sous-total c)	3 267,3	3 359,7
	d)	Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 446,3	3 582,6
		2) Autres dépenses	1 222,7	1 240,0
		Sous-total d)	4 669,0	4 822,6
	e)	Terres domaniales agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	688,1	679,9
		2) Autres dépenses	283,1	283,0
		Sous-total e)	971,2	962,9
3.6	6.	Développement économique communautaire des régions rurales et du Nord	17 356,2	18 532,1
		Fournit des ressources pour soutenir les projets menant à la viabilité des collectivités, à la création d'emplois et à l'investissement de nouveaux capitaux au Manitoba.		
		Offre une aide financière et un soutien professionnel à des projets économiquement viables en partenariat avec les collectivités, les administrations municipales, les organismes de développement communautaire locaux et régionaux, les entreprises, les coopératives et la jeunesse.		
	a)	Initiatives de développement économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	794,2	805,4
		2) Autres dépenses	253,7	276,3
		3) Subventions	545,0	545,0
		Sous-total a)	1 592,9	1 626,7
	b)	Initiatives de développement des coopératives, des collectivités et des régions		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 105,8	1 086,1
		2) Autres dépenses	206,0	227,0
		Sous-total b)	1 311,8	1 313,1
	c)	Développement d'infrastructures	3 150,0	3 150,0
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(3 673,5)	(3 782,7)
	e)	Initiatives de développement économique rural		
		1) Programmes - Dépenses de fonctionnement	10 217,5	11 467,5
		2) Programmes - Subventions en capital	4 757,5	4 757,5
		Sous-total e)	14 975,0	16 225,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite				
3.7	7.	Politique et économie	2 693,3	2 823,8
		Coordonne l'élaboration des programmes et de la politique à long terme d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba. Effectue des recherches et des analyses, fournit au public et au personnel du ministère des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation et des renseignements sur la production et la commercialisation. Fournit des fonds pour l'administration de divers conseils et commissions.		
	a)	Économie		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 283,8	1 291,4
		2) Autres dépenses	320,2	374,1
		Sous-total a)	1 604,0	1 665,5
	b)	Services de soutien aux conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	383,1	450,1
		2) Autres dépenses	706,2	708,2
		Sous-total b)	1 089,3	1 158,3
3.8	8.	Recherche et développement agricoles	3 219,3	3 219,3
		<i>Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire</i> : financement d'un projet de développement et de recherche agricoles visant à augmenter la diversification et les débouchés concernant les produits à valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire du Manitoba.		
		<i>Projet de développement durable de l'agriculture</i> : fournit des fonds et un soutien aux organismes provinciaux et locaux afin d'encourager l'adoption de pratiques agricoles durables.		
		<i>Subventions à l'Université du Manitoba et à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies</i> : soutien financier de la recherche agricole.		
	a)	Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	1 000,0	1 000,0
	b)	Projet de développement durable de l'agriculture	1 118,5	1 118,5
	c)	Subvention à l'Université du Manitoba	768,3	768,3
	d)	Subvention à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies	332,5	332,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite				
3.9	9.	Coûts liés aux immobilisations	516,4	493,4
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	80,3	80,3
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	139,6	139,6
		Sous-total a)	219,9	219,9
	b)	Amortissement	259,7	245,5
	c)	Frais d'intérêts	36,8	28,0
		Total des crédits pour l'Agriculture, l'Alimentation et les Initiatives rurales	145 705,7	145 601,5

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)			
Sommaire des programmes			
1. Commission de la fonction publique	4 203,6	(2,3)	4 302,3
2. Coûts liés aux immobilisations	71,9	8,1	66,5
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	4 275,5	(2,1)	4 368,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	4 203,6	(2,3)	4 302,3
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	71,9	8,1	66,5
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	4 275,5	(2,1)	4 368,8

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 2003-2004	4 274,0
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	100,8
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(6,0)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	4 368,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
17.1	1.	Commission de la fonction publique	4 203,6	4 302,3
		Élabore des programmes généraux de ressources humaines pour le gouvernement et fournit un service centralisé de gestion des ressources humaines à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> . Offre des services de soutien et de consultation aux employés; guide et appuie la mise en œuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'équité, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel. À titre d'organisme quasi judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> , de divers règlements et des conventions collectives; il conseille le ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	206,0	194,3
		2) Autres dépenses	59,9	59,9
		Sous-total a)	265,9	254,2
	b)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	464,5	519,9
		2) Autres dépenses	237,5	237,5
		Sous-total b)	702,0	757,4
	c)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	785,0	835,1
		2) Autres dépenses	501,1	501,1
		Sous-total c)	1 286,1	1 336,2
	d)	Programme d'aide aux employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	527,3	515,5
		2) Autres dépenses	140,4	140,4
			667,7	655,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(86,8)	(86,8)
		Sous-total d)	580,9	569,1
	e)	Programmes d'apprentissage, d'équité et de perfectionnement professionnel	1 368,7	1 385,4
	f)	Organisme chargé du perfectionnement et de la formation	-	-
			(1)	

1. L'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
17.2	2.	Coûts liés aux immobilisations	71,9	66,5
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	7,4	7,4
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	11,8	11,8
		Sous-total a)	19,2	19,2
	b)	Amortissement	40,4	40,4
	c)	Frais d'intérêts	12,3	6,9
		Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	4 275,5	4 368,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
CONSERVATION (12)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	6 871,5	4,0	6 609,3
2. Services de soutien	1 461,3	(10,0)	1 623,9
3. Opérations régionales	42 773,9	(0,9)	43 144,4
4. Programmes de conservation	39 161,8	(0,6)	39 380,5
5. Gérance de l'environnement	3 964,0	(5,0)	4 172,0
6. Institut international du développement durable	1 145,9	-	1 145,9
7. Projets mineurs se rapportant aux immobilisations	4 224,9	(7,4)	4 561,8
8. Coûts liés aux immobilisations	5 905,2	(0,8)	5 954,3
Total des crédits pour la Conservation	105 508,5	(1,0)	106 592,1

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	99 603,3	(1,0)	100 637,8
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	2 043,4	(0,4)	2 052,6
Infrastructure	3 861,8	(1,0)	3 901,7
Total des crédits pour la Conservation	105 508,5	(1,0)	106 592,1

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	128 049,3
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires autochtones et du Nord	(106,9)
- Gestion des ressources hydriques	(26 383,2)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique	2 022,3
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	1 830,5
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(116,2)
Retraitement des dépenses d'infrastructure :	
- Moins : Transfert à la Partie B - Investissements en immobilisations	(583,1)
- Plus : Amortissement de l'infrastructure au 31 mars 2004	1 879,4
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	106 592,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
12.1	1.	Administration et finances	6 871,5	6 609,3
		Haute direction et services à l'ensemble du ministère : services financiers, ressources humaines, technologies de l'information, bibliothèque et autre soutien administratif.		
		<i>Commission de protection de l'environnement</i> : évalue les répercussions environnementales des projets de développement, fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête à l'échelle du Manitoba sur toute question importante se rapportant à l'environnement; entreprend, au besoin, des activités éducatives destinées au grand public.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	506,7	495,2
		2) Autres dépenses	197,0	130,2
		Sous-total b)	703,7	625,4
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	776,5	769,2
		2) Autres dépenses	746,2	646,2
		Sous-total c)	1 522,7	1 415,4
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 341,6	1 286,1
		2) Autres dépenses	399,8	389,6
		Sous-total d)	1 741,4	1 675,7
	e)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	989,3	1 057,2
		2) Autres dépenses	115,6	127,0
		Sous-total e)	1 104,9	1 184,2
	f)	Services liés aux technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 078,8	1 046,3
		2) Autres dépenses	107,6	113,3
		Sous-total f)	1 186,4	1 159,6
	g)	Commission de protection de l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	240,6	272,0
		2) Autres dépenses	342,4	248,0
		Sous-total g)	583,0	520,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
12.2	2.	Services de soutien	1 461,3	1 623,9
		Services infographiques, service des levés et vente de cartes géographiques.		
	a)	Infographie		
		1) Salaires et avantages sociaux	453,6	500,6
		2) Autres dépenses	28,9	37,7
		Sous-total a)	482,5	538,3
	b)	Service des levés		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 524,1	1 586,9
		2) Autres dépenses	451,9	456,9
			1 976,0	2 043,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 570,7)	(1 570,7)
		Sous-total b)	405,3	473,1
	c)	Centre de distribution		
		1) Salaires et avantages sociaux	307,3	355,3
		2) Autres dépenses	316,2	307,2
			623,5	662,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(50,0)	(50,0)
		Sous-total c)	573,5	612,5
12.3	3.	Opérations régionales	42 773,9	43 144,4
		À l'échelle locale, coordination et intégration des programmes de conservation et de la prestation des services; mise en application de la législation. Programmes d'intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt, d'inondation, de sécheresse et d'autres urgences environnementales. Aménagement, gestion et entretien des parcs de la province.		
	a)	Services de soutien régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 851,3	1 805,7
		2) Autres dépenses	685,3	804,7
		3) Lutte contre les dommages causés par la faune	365,6	365,6
		Sous-total a)	2 902,2	2 976,0
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 141,6	2 190,0
		2) Autres dépenses	727,7	738,2
		Sous-total b)	2 869,3	2 928,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 403,2	2 546,2
		2) Autres dépenses	931,4	964,4
		Sous-total c)	3 334,6	3 510,6
	d)	Région d'Entre-les-lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 073,6	3 213,0
		2) Autres dépenses	1 094,5	1 159,3
		Sous-total d)	4 168,1	4 372,3
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 132,0	3 391,0
		2) Autres dépenses	797,8	908,1
		Sous-total e)	3 929,8	4 299,1
	f)	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 458,7	4 591,2
		2) Autres dépenses	1 438,7	1 551,0
		Sous-total f)	5 897,4	6 142,2
	g)	Région de la rivière Rouge		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 480,3	3 577,8
		2) Autres dépenses	789,1	868,4
		Sous-total g)	4 269,4	4 446,2
	h)	Programme de prévention des incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 274,7	5 204,6
		2) Autres dépenses	8 254,9	8 074,2
		Sous-total h)	13 529,6	13 278,8
	i)	Soutien des exploitations d'élevage		
		1) Salaires et avantages sociaux	424,2	413,3
		2) Autres dépenses	662,9	75,0
		Sous-total i)	1 087,1	488,3
	j)	Opérations environnementales		
		1) Salaires et avantages sociaux	726,4	642,7
		2) Autres dépenses	60,0	60,0
		Sous-total j)	786,4	702,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
12.4	4.	Programmes de conservation	39 161,8	39 380,5
		Gestion stratégique des ressources naturelles et de l'environnement du Manitoba (air, parcs, terres, forêts et faune) conformément aux principes du développement durable, y compris la promotion des activités favorisant la prévention de la pollution.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	178,1	161,9
		2) Autres dépenses	381,4	399,3
		Sous-total a)	559,5	561,2
	b)	Projet de mise en valeur des habitats fauniques	225,0	225,0
	c)	Parcs et réserves naturelles		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	439,7	341,5
		b) Autres dépenses	291,9	305,8
		c) Subventions	191,2	191,2
		Sous-total 1)	922,8	838,5
		2) Planification et développement		
		a) Salaires et avantages sociaux	590,9	640,1
		b) Autres dépenses	125,7	148,0
		Sous-total 2)	716,6	788,1
		3) Districts des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	325,8	419,0
		b) Autres dépenses	54,4	48,4
		Sous-total 3)	380,2	467,4
		4) Entretien et exploitation des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	11 363,5	11 401,9
		b) Autres dépenses	4 517,9	4 543,6
		Sous-total 4)	15 881,4	15 945,5
		5) Services de soutien		
		a) Salaires et avantages sociaux	481,7	460,3
		b) Autres dépenses	220,4	244,9
		Sous-total 5)	702,1	705,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	6)	Zones protégées		
	a)	Salaires et avantages sociaux	197,0	191,9
	b)	Autres dépenses	115,0	15,0
		Sous-total 6)	312,0	206,9
		Sous-total c)	18 915,1	18 951,6
	d)	Gestion de la qualité de l'air		
	1)	Salaires et avantages sociaux	274,6	250,5
	2)	Autres dépenses	71,1	73,4
	3)	Subventions	2,8	2,8
		Sous-total d)	348,5	326,7
	e)	Forêts		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	306,5	323,3
	b)	Autres dépenses	322,5	378,5
	c)	Subventions	23,4	153,4
		Sous-total 1)	652,4	855,2
	2)	Inventaire et analyse des ressources forestières		
	a)	Salaires et avantages sociaux	945,6	922,1
	b)	Autres dépenses	720,4	758,7
		Sous-total 2)	1 666,0	1 680,8
	3)	Santé et renouvellement des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 644,8	1 645,6
	b)	Autres dépenses	3 577,3	3 710,1
			5 222,1	5 355,7
	c)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(1 289,6)	(1 292,0)
		Sous-total 3)	3 932,5	4 063,7
	4)	Gestion et développement des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	552,2	564,0
	b)	Autres dépenses	567,6	64,9
		Sous-total 4)	1 119,8	628,9
	5)	Section de la foresterie durable		
	a)	Salaires et avantages sociaux	259,5	196,2
	b)	Autres dépenses	200,0	200,0
	c)	Subventions	200,0	200,0
		Sous-total 5)	659,5	596,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	6)	Plants pour la régénération forestière	1 185,0	1 411,9
	7)	Pépinière forestière Pineland	- (1)	-
		Sous-total e)	9 215,2	9 236,7
	f)	Fonds de mise en valeur du milieu écologique	50,0	50,0
	g)	Protection de la faune et des écosystèmes		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	480,5	562,7
	b)	Autres dépenses	343,7	366,9
	c)	Subventions	207,0	207,0
		Sous-total 1)	1 031,2	1 136,6
	2)	Gestion du gibier et des fourrures, et lutte contre les dommages causés par la faune		
	a)	Salaires et avantages sociaux	637,0	651,4
	b)	Autres dépenses	286,6	262,9
	c)	Subventions	89,9	89,9
		Sous-total 2)	1 013,5	1 004,2
	3)	Aménagement de l'habitat et surveillance des écosystèmes		
	a)	Salaires et avantages sociaux	744,3	802,3
	b)	Autres dépenses	72,7	97,5
	c)	Subventions	645,0	645,0
		Sous-total 3)	1 462,0	1 544,8
	4)	Conservation de la biodiversité		
	a)	Salaires et avantages sociaux	299,5	310,5
	b)	Autres dépenses	72,0	80,0
		Sous-total 4)	371,5	390,5
	5)	Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	350,4	350,4
		Sous-total g)	4 228,6	4 426,5
	h)	Fonds spécial de conservation et d'aide aux espèces en voie de disparition	250,0	432,1

1. La Pépinière forestière Pineland étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	i)	Prévention de la pollution		
		1) Salaires et avantages sociaux	636,1	627,7
		2) Autres dépenses	749,9	615,9
		Sous-total i)	1 386,0	1 243,6
	j)	Terres domaniales		
		1) Exploitation des terres domaniales		
		a) Salaires et avantages sociaux	720,8	804,0
		b) Autres dépenses	1 489,2	1 268,5
		Sous-total 1)	2 210,0	2 072,5
		2) Registre des terres domaniales		
		a) Salaires et avantages sociaux	253,0	296,9
		b) Autres dépenses	127,7	148,5
		Sous-total 2)	380,7	445,4
		3) Télédétection		
		a) Salaires et avantages sociaux	579,0	578,2
		b) Autres dépenses	213,7	237,2
			792,7	815,4
		c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23,7)	(23,7)
		Sous-total 3)	769,0	791,7
		4) Service de cartographie		
		a) Salaires et avantages sociaux	558,7	544,7
		b) Autres dépenses	65,5	72,8
		Sous-total 4)	624,2	617,5
		Sous-total j)	3 983,9	3 927,1
12.5	5.	Gérance de l'environnement	3 964,0	4 172,0
		Veille à l'élaboration de lois et de règlements, de lignes directrices, de plans et de programmes visant la gestion durable des ressources et de l'environnement du Manitoba; veille également à l'évaluation des retombées environnementales des projets de développement; assure l'entretien de rapports suivis avec les autres gouvernements.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	167,2	163,7
		2) Autres dépenses	67,1	64,1
		3) Initiatives visant les régions du Nord	250,0	400,0
		4) Subventions	122,5	122,5
		Sous-total a)	606,8	750,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
	b)	Gestion durable des ressources		
		1) Salaires et avantages sociaux	979,8	1 028,3
		2) Autres dépenses	954,5	824,2
		3) Subventions	10,2	10,2
		Sous-total b)	1 944,5	1 862,7
	c)	Évaluations environnementales et permis		
		1) Salaires et avantages sociaux	884,9	993,6
		2) Autres dépenses	272,9	290,8
		Sous-total c)	1 157,8	1 284,4
	d)	Relations avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	203,9	217,9
		2) Autres dépenses	51,0	56,7
		Sous-total d)	254,9	274,6
12.6	6.	Institut international du développement durable	1 145,9	1 145,9
		Subventions à l'Institut international du développement durable pour promouvoir le développement économique durable et pour favoriser l'intégration des principes et des pratiques conformes à ce concept dans les secteurs public et privé ainsi que dans les organismes bénévoles, aux niveaux national et international.		
12.7	7.	Projets mineurs se rapportant aux immobilisations	4 224,9	4 561,8
		Achat de matériel, rénovation et construction de l'équipement des parcs, et construction des installations d'interprétation pour la préservation des marais du patrimoine.		
	a)	Matériel	410,6	460,6
	b)	Marais du patrimoine importants	120,0	120,0
	c)	Équipement des parcs	3 694,3	3 981,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CONSERVATION (12), suite				
12.8	8.	Coûts liés aux immobilisations	5 905,2	5 954,3
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement -Transition	130,6	130,6
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	232,4	232,4
		Sous-total a)	363,0	363,0
	b)	Actif général		
		1) Amortissement	1 246,6	1 292,4
		2) Frais d'intérêts	433,8	397,2
		Sous-total b)	1 680,4	1 689,6
	c)	Infrastructure		
		1) Amortissement	1 911,0	1 879,4
		2) Frais d'intérêts	1 950,8	2 022,3
		Sous-total c)	3 861,8	3 901,7
		Total des crédits pour la Conservation	105 508,5	106 592,1

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 827,5	(2,0)	2 885,4
2. Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	41 709,2	2,1	40 839,2
3. Documentation et information	10 946,7	0,9	10 852,3
4. Tourisme	8 613,5	3,2	8 346,2
5. Subventions en capital	3 931,3	(3,1)	4 056,3
6. Coûts liés aux immobilisations	293,3	3,3	283,8
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme	68 321,5	1,6	67 263,2

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	64 096,9	1,9	62 923,1
Subventions en capital	3 931,3	(3,1)	4 056,3
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	293,3	3,3	283,8
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme	68 321,5	1,6	67 263,2

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	66 840,2
Transfert de fonctions venant de :	
- Transports et Services gouvernementaux	24,0
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires intergouvernementales et Commerce	(90,2)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	536,8
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(47,6)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	67 263,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
14.1	1.	Administration et finances	2 827,5	2 885,4
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère, y compris la planification financière, les services centralisés de comptabilité, d'administration des subventions et de gestion du personnel, ainsi que les services de technologie de l'information.		
		<i>Commission de classification cinématographique du Manitoba :</i> renseignements à la population sur les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	499,6	469,2
		2) Autres dépenses	58,0	63,4
		Sous-total b)	557,6	532,6
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 399,0	1 478,7
		2) Autres dépenses	358,9	361,8
		Sous-total c)	1 757,9	1 840,5
	d)	Commission de classification cinématographique du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	220,3	207,5
		2) Autres dépenses	262,3	275,8
		Sous-total d)	482,6	483,3
14.2	2.	Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	41 709,2	40 839,2
		Offre de l'aide financière et des services de consultation à des organismes du Manitoba dans le but de favoriser les arts et le patrimoine communautaires, d'accroître les possibilités de loisirs, et de soutenir les services de bibliothèque; réglemente la protection et la préservation d'éléments significatifs du patrimoine du Manitoba; aide les organismes créés par une loi à promouvoir l'industrie culturelle et artistique.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	368,7	365,9
		2) Autres dépenses	72,5	77,5
		Sous-total a)	441,2	443,4
	b)	Subventions aux organismes culturels	13 103,3	12 369,4
	c)	Conseil des Arts du Manitoba		
		1) Subventions	8 758,6	8 758,6
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(875,0)	(875,0)
		Sous-total c)	7 883,6	7 883,6
	d)	Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	410,2	411,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
	e)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	574,4	634,6
		2) Autres dépenses	159,7	161,3
		3) Développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	3 641,9	3 631,9
		4) Subventions	3 022,4	2 917,4
		Sous-total e)	7 398,4	7 345,2
	f)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	891,0	879,7
		2) Autres dépenses	651,3	676,2
		3) Subventions	4 895,6	4 770,4
		Sous-total f)	6 437,9	6 326,3
	g)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 248,4	1 269,4
		2) Autres dépenses	417,2	394,6
		3) Subventions	952,9	952,9
		Sous-total g)	2 618,5	2 616,9
	h)	Loisirs et services régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 562,7	1 634,8
		2) Autres dépenses	507,1	546,5
		3) Subventions	1 546,3	1 462,1
			3 616,1	3 643,4
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(200,0)	(200,0)
		Sous-total h)	3 416,1	3 443,4
14.3	3.	Documentation et information	10 946,7	10 852,3
		Fournit au public et au gouvernement des services de communication et d'information. Les Services de communication du Manitoba sont chargés des fonctions suivantes : communications à l'échelle du gouvernement; achat de services de publicité, d'impression et de création; communication de l'information aux médias; gestion du contenu de sites Internet; Service de renseignements au public; vente et distribution des publications officielles. La Division fournit également les services suivants : traduction et interprétation pour le gouvernement; Archives du Manitoba, y compris le service de gestion des documents officiels; Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Services de communication du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 709,8	3 733,2
		2) Autres dépenses	1 265,3	1 227,9
		3) Publicité du secteur public	1 976,5	2 116,5
			6 951,6	7 077,6
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 735,5)	(2 875,5)
		Sous-total a)	4 216,1	4 202,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
	b)	Service de traduction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 498,8	1 352,6
		2) Autres dépenses	415,2	442,1
			1 914,0	1 794,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(269,7)	(269,7)
		Sous-total b)	1 644,3	1 525,0
	c)	Archives du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 319,1	2 372,6
		2) Autres dépenses	1 868,2	1 899,0
			4 187,3	4 271,6
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(516,6)	(516,6)
		Sous-total c)	3 670,7	3 755,0
	d)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	825,1	780,2
		2) Autres dépenses	590,5	590,0
			1 415,6	1 370,2
14.4	4.	Tourisme	8 613,5	8 346,2
		Aide au développement de l'industrie touristique au Manitoba en recourant à des activités de commercialisation et de promotion du tourisme récréatif, culturel et écologique dans la province et en aidant les entreprises et les régions à accroître le nombre et l'ampleur des attractions et des établissements touristiques du Manitoba.		
	a)	Commercialisation et services touristiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 740,0	1 782,4
		2) Autres dépenses	5 139,7	4 992,8
		3) Subventions	10,0	10,0
		Sous-total a)	6 889,7	6 785,2
	b)	Développement du tourisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	607,4	597,2
		2) Autres dépenses	756,4	603,8
		3) Subventions	360,0	360,0
		Sous-total b)	1 723,8	1 561,0
14.5	5.	Subventions en capital	3 931,3	4 056,3
	a)	Organismes culturels	1 221,3	946,3
	b)	Édifices historiques	210,0	210,0
	c)	Programme Place aux communautés	2 500,0	2 900,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
14.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	293,3	283,8
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	60,8	60,8
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	105,6	105,6
		Sous-total a)	166,4	166,4
	b)	Amortissement	120,6	114,6
	c)	Frais d'intérêts	6,3	2,8
		Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme	68 321,5	67 263,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	5 331,4	9,9	4 849,4
2. Programmes scolaires	25 042,1	(4,1)	26 101,1
3. Bureau de l'éducation française	8 387,8	(3,4)	8 684,6
4. Crédits d'impôt en matière d'éducation et de taxes scolaires	182 664,1	1,7	179 550,2
5. Soutien aux écoles	847 755,9	4,3	813 141,1
6. Ici Jeunesse	5 004,7	2,0	4 905,2
7. Subventions en capital aux divisions scolaires	31 459,8	12,6	27 950,1
8. Coûts liés aux immobilisations	503,8	(1,3)	510,2
Total des crédits pour l'Éducation, la Citoyenneté et la Jeunesse	1 106 149,6	3,8	1 065 691,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	1 074 186,0	3,6	1 037 231,6
Subventions en capital	31 459,8	12,6	27 950,1
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	503,8	(1,3)	510,2
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour l'Éducation, la Citoyenneté et la Jeunesse	1 106 149,6	3,8	1 065 691,9

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004 - Éducation et Jeunesse	1 066 603,6
Transfert de fonctions allant à :	
- Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	(1 705,5)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	885,7
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(91,9)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	1 065 691,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite				
16.1	1.	Administration et finances	5 331,4	4 849,4
		Planification, haute direction et soutien administratif pour les ministères de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, et de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes dans les domaines de la vérification comptable centrale, des ressources humaines, des services financiers et administratifs, des services des systèmes et de la technologie, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	567,6	550,6
		2) Autres dépenses	120,1	114,1
		Sous-total b)	687,7	664,7
	c)	Direction générale de l'éducation des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	704,9	483,5
		2) Autres dépenses	446,7	131,0
		Sous-total c)	1 151,6	614,5
	d)	Services de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	829,3	806,6
		2) Autres dépenses	158,1	163,5
		Sous-total d)	987,4	970,1
	e)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	723,4	819,1
		2) Autres dépenses	237,4	245,9
		Sous-total e)	960,8	1 065,0
	f)	Services des systèmes et de la technologie		
		1) Salaires et avantages sociaux	839,7	825,3
		2) Autres dépenses	252,7	262,4
		Sous-total f)	1 092,4	1 087,7
	g)	Recherche et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	536,1	525,6
		2) Autres dépenses	211,0	217,8
		Sous-total g)	747,1	743,4
	h)	Moins : Somme récupérable de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle	(325,0)	(325,0)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite

16.2	2.	Programmes scolaires	25 042,1	26 101,1
		<p>Programmes visant à procurer leadership et soutien au système d'éducation manitobain, de la maternelle au secondaire 4. Direction, coordination et appui nécessaires à la mise en œuvre des priorités définies dans le document intitulé <i>Programme d'action en éducation : de la maternelle au secondaire 4</i>.</p> <p><i>Manitoba School for the Deaf</i> : enseignement bilingue et biculturel au sein d'un programme d'éducation, de la maternelle au secondaire 4, et service de résidence pour les élèves sourds et malentendants.</p> <p><i>Mesure et évaluation</i> : mise en place d'un programme d'évaluation en classe au niveau de la 3^e année; élaboration et administration de tests basés sur les normes. Possibilités de perfectionnement professionnel appuyant des méthodes de mesure et des techniques d'évaluation appropriées pour le personnel enseignant. Appui aux programmes de testage nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation et administration d'évaluations nationales et internationales. Rôle de chef de file dans l'élaboration d'un document sur les outils d'évaluation à l'intention des enseignants, dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.</p> <p><i>Élaboration des programmes</i> : conception et élaboration de programmes d'études, de cours de formation à distance, de documents de politique et de documents de soutien. Leadership et soutien de la mise en œuvre des programmes d'études et de l'apprentissage professionnel. Coordination et appui des projets et activités touchant la technologie qui appuient l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et où la technologie est reconnue comme une compétence de base. Examen des ressources d'apprentissage pour le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, et pour le Manitoba, afin de recommander des ressources qui appuient les programmes d'études. Appui à la transition de l'école au travail et des études secondaires aux études postsecondaires, en offrant un enseignement sur les choix de carrière et, dans les dernières années du cours secondaire, une formation technologique. Aide aux écoles, aux divisions et aux districts scolaires pour interpréter la politique, par exemple la double reconnaissance des crédits, les codes de cours, les exigences d'obtention de diplômes et les subventions dans le cadre du programme d'études technologiques. Enregistrement chaque année d'environ 2 500 cours et projets proposés, respectivement, par des écoles et par des élèves. Publication du bulletin <i>Éducation Manitoba</i> en ligne et en format papier.</p>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite				
<i>Programmes et services de soutien aux élèves : offre de services de consultation et de possibilités d'apprentissage professionnel aux divisions scolaires en vue d'appuyer le développement d'environnements appropriés et l'amélioration des résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes ayant des besoins divers. Prestation de programmes et de services d'appoint spécialisés afin que les élèves aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants qui étudient de la maternelle au secondaire 4 puissent fréquenter le système d'écoles publiques. Coordination interministérielle des services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux. Administration des ententes de prestation de services conclues avec les établissements qui ne font pas partie du système d'écoles publiques. Recommandations concernant l'aide par catégorie aux divisions scolaires relativement à la réussite scolaire chez les élèves autochtones, à l'intervention précoce en matière d'alphabétisation, à l'intervention précoce générale, aux élèves à risque et aux élèves ayant des besoins spéciaux. Offre de ressources pédagogiques documentaires et médiatiques et de services de renseignements aux enseignants de la maternelle au secondaire 4 partout au Manitoba. Collaboration avec les divisions scolaires, les organismes éducationnels et communautaires, et les groupes de parents en vue de mettre en œuvre le cycle de planification des écoles, des divisions et du ministère. Orientation de la mise en œuvre des recommandations de l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté. Collaboration avec tous les secteurs et avec Enfants en santé Manitoba afin de promouvoir l'inclusion et l'obtention de résultats éducationnels bénéfiques pour tous les enfants.</i>				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	335,6	323,0
		2) Autres dépenses	110,2	110,2
		Sous-total a)	445,8	433,2
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 271,4	3 154,4
		2) Autres dépenses	639,4	615,4
		Sous-total b)	3 910,8	3 769,8
	c)	Mesure et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 379,9	2 844,9
		2) Autres dépenses	2 264,1	2 709,5
		Sous-total c)	4 644,0	5 554,4
	d)	Élaboration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 474,3	4 508,7
		2) Autres dépenses	4 134,9	4 154,9
		3) Aide	93,8	91,8
		Sous-total d)	8 703,0	8 755,4
	e)	Programmes et services de soutien aux élèves		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 994,4	5 059,2
		2) Autres dépenses	2 215,0	2 400,0
		3) Aide	129,1	129,1
		Sous-total e)	7 338,5	7 588,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite				
16.3	3.	Bureau de l'éducation française	8 387,8	8 684,6
		Élaboration de politiques et de programmes se rapportant à l'enseignement en français. Services aux élèves, au personnel enseignant et aux divisions scolaires offrant des programmes français et des programmes d'immersion française, ainsi que des cours de français de base. Élaboration et administration des tests basés sur les normes et des examens provinciaux. Gestion d'ententes et de programmes intergouvernementaux, y compris l'Entente Canada-Manitoba relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. Leadership et orientation en ce qui concerne le renouveau de l'éducation tel qu'il s'applique à l'enseignement en français au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	161,8	157,7
		2) Autres dépenses	23,7	23,7
		Sous-total a)	185,5	181,4
	b)	Développement et implantation des programmes d'études		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 217,9	1 283,5
		2) Autres dépenses	621,7	742,5
		Sous-total b)	1 839,6	2 026,0
	c)	Services de soutien en éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 376,4	1 309,3
		2) Autres dépenses	393,0	508,1
		Sous-total c)	1 769,4	1 817,4
	d)	Programmes de langues officielles et services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	851,5	923,0
		2) Autres dépenses	1 114,3	1 114,3
		3) Aide	1 803,1	1 769,4
		Sous-total d)	3 768,9	3 806,7
	e)	Direction des ressources éducatives françaises		
		1) Salaires et avantages sociaux	490,8	519,5
		2) Autres dépenses	333,6	333,6
		Sous-total e)	824,4	853,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite				
16.4	4.	Crédits d'impôt en matière d'éducation et de taxes scolaires Finance les programmes de crédits d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation et d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, dont le but essentiel est de réduire l'impact des impôts fonciers liés à l'éducation.	182 664,1	179 550,2
	a)	Crédits d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	179 400,2	176 437,8
	b)	Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 263,9	3 112,4
16.5	5.	Soutien aux écoles Programmes et services facilitant le financement et l'administration des établissements d'enseignement de la maternelle au secondaire 4. <i>Financement des écoles</i> : s'occupe de l'élaboration et de l'administration du Programme de financement des écoles et veille à ce que les obligations de rendre compte dans le cadre du programme soient respectées; verse les subventions aux écoles indépendantes et aux organisations éducationnelles. Est chargé de l'orientation de la politique financière des divisions scolaires et leur accorde un soutien administratif. S'occupe du système comptable FRAME (rapports financiers et comptabilité - Éducation Manitoba). Aide au financement des activités d'évaluation foncière menées par le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce. <i>Services d'administration scolaire</i> : veille au maintien d'un cadre efficace de lois, de règlements et de politiques pour l'enseignement élémentaire et secondaire; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines. Recueille et conserve les notes des élèves du secondaire. Veille au maintien d'un système de transport sécuritaire des élèves. Assure la liaison avec les écoles indépendantes subventionnées et non subventionnées concernant les exigences en matière d'administration et de programmes scolaires. Assure la liaison avec les familles qui font l'enseignement à domicile dans la province. Contribue à la communication continue entre le ministère, les divisions scolaires et les communautés huttérites. Coordonne les processus visant l'étude et la révision des lois et des règlements. Offre des services de soutien aux conseils et commissions réglementaires. Offre des services de traduction et de langue française au ministère et en assure la coordination. <i>Réseau informatique scolaire</i> : tient, à l'échelle du ministère, une base de données concernant l'éducation de la maternelle au secondaire 4, contenant notamment des renseignements sur l'évolution et la performance des élèves et sur les brevets des enseignants. <i>Subventions aux écoles</i> : verse la part du financement que le gouvernement doit accorder aux écoles publiques conformément au Programme de financement des écoles, et finance d'autres services liés directement aux écoles publiques, y compris les charges relatives à l'intérêt sur les débetures et les frais de fonctionnement de la Commission des finances des écoles publiques. Accorde des subventions aux écoles indépendantes de manière à ce que le gouvernement s'acquitte de ses obligations en la matière, et verse aux écoles publiques des subventions générales de soutien.	847 755,9	813 141,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite				
<i>Autres subventions</i> : verse des subventions à diverses organisations éducationnelles.				
<i>Caisse de retraite des enseignants</i> : conformément à la <i>Loi sur la pension de retraite des enseignants</i> , verse les cotisations réglementaires du gouvernement pour contribuer à la pension des enseignants à la retraite.				
	a)	Financement des écoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	901,6	923,3
		2) Autres dépenses	151,1	157,8
		3) Évaluation foncière	2 562,5	2 472,6
		Sous-total a)	3 615,2	3 553,7
	b)	Services d'administration scolaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 606,4	1 571,6
		2) Autres dépenses	488,1	484,4
		Sous-total b)	2 094,5	2 056,0
	c)	Réseau informatique scolaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	443,0	435,8
		2) Autres dépenses	497,7	519,7
		Sous-total c)	940,7	955,5
	d)	Subventions aux écoles		
		1) Subventions de fonctionnement	706 809,3	683 513,9
		2) Subventions générales de soutien	22 335,8	20 848,0
		3) Commission des finances des écoles publiques	1 085,1	1 051,6
		Sous-total d)	730 230,2	705 413,5
	e)	Autres subventions	3 008,1	2 853,3
	f)	Caisse de retraite des enseignants	107 867,2	98 309,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE (16), suite				
16.6	6.	Ici Jeunesse	5 004,7	4 905,2
		Finance et appui des programmes et des services visant à améliorer les possibilités de formation et d'emploi des jeunes. Prépare des renseignements sur les carrières et les met à la disposition des jeunes. Offre des services de présentation et de placement, et facilite la transition au marché du travail. Verse des fonds pour appuyer les entreprises lancées par des jeunes et la formation des jeunes au rôle d'entrepreneur. Appuie le développement du leadership et la promotion du civisme chez les jeunes. Finance et appui des programmes et des services visant à améliorer les résultats scolaires à l'école secondaire ainsi que l'accès aux études postsecondaires.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 610,9	1 590,3
	b)	Autres dépenses	480,8	401,9
	c)	Choix de carrière et développement du leadership	1 130,8	1 130,8
	d)	Partenariats communautaires pour les jeunes	5 760,7	5 860,7
	e)	Partenaires pour des carrières	334,0	334,0
			9 317,2	9 317,7
	f)	Moins : Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(200,0)	(200,0)
	g)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(4 112,5)	(4 212,5)
16.7	7.	Subventions en capital aux divisions scolaires	31 459,8	27 950,1
	a)	Remboursement du principal	25 049,1	22 149,1
	b)	Subventions en capital	6 410,7	5 801,0
16.8	8.	Coûts liés aux immobilisations	503,8	510,2
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	117,7	117,7
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	197,4	197,4
		Sous-total a)	315,1	315,1
	b)	Amortissement	176,0	177,0
	c)	Frais d'intérêts	12,7	18,1
		Total des crédits pour l'Éducation, la Citoyenneté et la Jeunesse	1 106 149,6	1 065 691,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)

Sommaire des programmes

1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>67 737,5</u>	3,6	<u>65 412,5</u>
Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>67 737,5</u>	3,6	<u>65 412,5</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	<u>67 737,5</u>	3,6	<u>65 412,5</u>
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	<u>67 737,5</u>	3,6	<u>65 412,5</u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	<u>65 412,5</u>
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	<u>65 412,5</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	67 737,5	65 412,5
		Prestations de retraite au personnel retraité du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes; indemnités de cessation d'emploi; autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique	62 722,5	59 097,5
	b)	Autres avantages salariaux	5 000,0	6 300,0
	c)	Commission des accidents du travail		
	1)	Évaluations - accidents des employés du gouvernement	2 720,0	3 100,0
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 705,0) (1)	(3 085,0)
		Sous-total c)	15,0	15,0
		Sous-total a) à c)	67 737,5	65 412,5
	d)	Régime de pensions du Canada	27 920,7	26 865,0
	e)	Régime d'assurance-emploi	16 407,8	16 348,8
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	1 938,5	1 848,7
	g)	Régime d'assurance-dentaire	7 645,5	6 907,0
	h)	Régime de soins de la vue	1 516,4	1 179,7
	i)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance	3 004,9	2 767,4
	j)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	223,6	233,2
	k)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	6 307,6	5 141,0
	l)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	16 265,4	15 564,0
	m)	Obligation découlant du régime de retraite pour les nouveaux employés	5 215,0	2 980,0
	n)	Compte gestion-santé	100,0	-
		Sous-total d) à n)	86 545,4	79 834,8
	o)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(86 545,4) (1)	(79 834,8)
		Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	67 737,5	65 412,5

1. Le coût de ces paiements est récupéré des postes de salaire des ministères.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
ÉNERGIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE (18)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	627,4	0,8	622,6
2. Initiatives relatives à l'énergie et au changement climatique	2 159,7	(7,0)	2 322,2
3. Sciences, innovation et développement des entreprises	17 920,0	(0,6)	18 037,0
4. Technologies de l'information et des communications du Manitoba ..	22 797,0	(16,0)	27 134,8
5. Coûts liés aux immobilisations	8 073,1	11,0	7 270,1
Total des crédits pour l'Énergie, les Sciences et la Technologie	51 577,2	(6,9)	55 386,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	43 504,1	(9,6)	48 116,6
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	8 073,1	11,0	7 270,1
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour l'Énergie, les Sciences et la Technologie	51 577,2	(6,9)	55 386,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ÉNERGIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE (18), suite

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	44 028,8
Transfert de fonctions allant à :	
- Industrie, Développement économique et Mines	(97,0)
Transfert de crédits venant de :	
- Assemblée législative	9,7
- Affaires autochtones et du Nord	10,9
- Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	54,8
- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	59,7
- Commission de la fonction publique	6,0
- Conservation	116,2
- Culture, Patrimoine et Tourisme	47,6
- Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	91,9
- Services à la famille et Logement	443,9
- Finances	79,1
- Santé	167,7
- Enfants en santé Manitoba	3,4
- Industrie, Développement économique et Mines	35,3
- Affaires intergouvernementales et Commerce	35,4
- Justice	106,1
- Travail et Immigration	34,7
- Direction générale des services aux personnes âgées	1,4
- Sport	0,3
- Transports et Services gouvernementaux	155,1
- Crédits d'autorisation - Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	9 782,2
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	213,5
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	55 386,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉNERGIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE (18), suite				
18.1	1.	Administration et finances	627,4	622,6
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Industrie, du Développement économique et des Mines dans les domaines suivants : ressources humaines, finances et administration, et gestion des systèmes d'information.		
		a) Traitement du ministre	29,4	29,0
		b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	366,8	360,6
		2) Autres dépenses	81,2	83,0
		Sous-total b)	448,0	443,6
		c) Administration et finances	150,0	150,0
18.2	2.	Initiatives relatives à l'énergie et au changement climatique	2 159,7	2 322,2
		Élaboration et mise en œuvre d'initiatives se rapportant au développement énergétique et au changement climatique, ainsi que de stratégies d'expansion économique faisant appel aux ressources hydroélectriques ou favorisant la mise en valeur d'énergies de remplacement. Élaboration de politiques, d'initiatives et de programmes provinciaux ayant trait à l'énergie et au changement climatique, ainsi que d'activités de surveillance et de coordination nécessaires à leur mise en œuvre.		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 090,8	1 259,9
		b) Autres dépenses	1 054,6	1 048,0
		c) Subventions	14,3	14,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉNERGIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE (18), suite				
18.3	3.	Sciences, innovation et développement des entreprises	17 920,0	18 037,0
		<i>Sciences, innovation et développement des entreprises</i> : organe central du gouvernement quant à l'offre de services de développement des entreprises à l'industrie et aux collectivités dans les domaines des sciences de la vie, des entreprises du savoir, des technologies et de l'infrastructure, afin de favoriser la croissance économique et de stimuler l'emploi; élabore des plans stratégiques et des plans d'entreprise; fournit des services de recherche, d'analyse et d'évaluation; établit, analyse et communique des politiques relatives à l'innovation, à la recherche et au développement, ainsi qu'à la technologie et aux télécommunications; veille à la mise en œuvre du Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba et du Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba; coordonne à l'échelle du gouvernement tous les projets dans le domaine de la recherche, de l'innovation, des sciences et de la technologie.		
		<i>Conseil manitobain de la recherche en matière de santé</i> : fournit une aide financière aux projets de recherche en santé.		
		<i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.		
		<i>Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)</i> : fournit au système d'éducation provincial des services de technologie pour l'enseignement à distance.		
	a)	Sciences, innovation et développement des entreprises		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 527,5	1 548,7
		2) Autres dépenses	788,1	806,1
		3) Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba	12 200,0	12 250,0
		4) Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba	556,0	483,8
		Sous-total a)	15 071,6	15 088,6
	b)	Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	1 952,6	1 752,6
	c)	Centre de technologie industrielle	450,0 (1)	750,0
	d)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)	445,8 (1)	445,8

1. Le Centre de technologie industrielle et les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) sont des organismes de service spécial pour lesquels le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ÉNERGIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE (18), suite				
18.4	4.	Technologies de l'information et des communications du Manitoba	22 797,0	27 134,8
		Établit une stratégie électronique globale pour la province en misant sur les forces du milieu des affaires et de l'éducation, et du gouvernement. Élabore des stratégies, des politiques, des normes et des procédés administratifs clés relatifs aux technologies de l'information et des communications (TIC) afin d'optimiser l'offre de fonctions TIC de base en vue d'atteindre les objectifs relatifs à la prestation de services. Fournit un environnement au sein du gouvernement où les technologies de l'information et des communications appropriées font partie intégrante des critères de prestation de services. Offre un cadre analytique pour examiner et approuver l'ensemble des plans, des projets et des dépenses se rapportant aux TIC.		
	a)	Technologies de l'information et des communications du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 123,9	5 421,5
		2) Autres dépenses	30 664,2	31 540,0
			35 788,1	36 961,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(14 142,8)	(10 961,8)
		Sous-total a)	21 645,3	25 999,7
	b)	Service d'informatique du Palais législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	869,5	846,7
		2) Autres dépenses	282,2	288,4
		Sous-total b)	1 151,7	1 135,1
18.5	5.	Coûts liés aux immobilisations	8 073,1	7 270,1
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Initiative de bureautique		
		1) Coûts pour l'ensemble du secteur gouvernemental	4 986,5	4 986,5
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(4 986,5)	(4 986,5)
		Sous-total a)	-	-
	b)	Gestion globale des systèmes		
		1) Amortissement	3 447,6	3 447,6
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 447,6)	(3 447,6)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	20,5	20,5
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	72,6	72,6
		Sous-total c)	93,1	93,1
	d)	Amortissement	3 728,2	2 926,8
	e)	Frais d'intérêts	4 251,8	4 250,2
		Total des crédits pour l'Énergie, les Sciences et la Technologie	51 577,2	55 386,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	10 344,6	(0,5)	10 391,7
2. Emploi, revenu et logement	197 753,9	(0,3)	198 412,9
3. Services aux personnes handicapées	345 181,0	7,1	322 393,2
4. Services à l'enfant et à la famille	228 037,7	6,1	214 855,3
5. Prestation des services dans les communautés	126 271,5	2,2	123 549,0
6. Coûts liés aux immobilisations	5 192,8	19,7	4 336,9
Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement	912 781,5	4,4	873 939,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	907 588,7	4,4	869 602,1
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	5 192,8	19,7	4 336,9
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement	912 781,5	4,4	873 939,0

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	869 406,6
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	465,5
- Enfants en santé Manitoba	514,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Santé	(310,2)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	4 306,6
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(443,9)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	873 939,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
9.1	1.	Administration et finances	10 344,6	10 391,7
		Haute direction, orientation de la politique et des programmes, bureau central de contrôle financier, de services financiers et de gestion des ressources humaines, développement et soutien des technologies de l'information, et soutien administratif général du ministère.		
		<i>Commission d'appel des services sociaux</i> : entend les appels des Manitobains en matière de programmes d'aide financière, d'autres programmes et services, et de délivrance de licences aux garderies et aux établissements de soins en résidence.		
		<i>Bureau des personnes handicapées</i> : appui au ministre responsable des Personnes ayant un handicap; point central des ressources pour tous les ministères afin d'appuyer et de coordonner les initiatives qui ont des retombées pour les personnes handicapées, et d'appuyer la communication entre la communauté des personnes handicapées et le gouvernement.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	597,2	577,7
		2) Autres dépenses	68,1	73,2
		Sous-total b)	665,3	650,9
	c)	Commission d'appel des services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	272,9	270,3
		2) Autres dépenses	88,3	95,0
		Sous-total c)	361,2	365,3
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 125,5	1 168,7
		2) Autres dépenses	111,5	119,9
		Sous-total d)	1 237,0	1 288,6
	e)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 085,1	1 121,6
		2) Autres dépenses	138,1	148,5
		Sous-total e)	1 223,2	1 270,1
	f)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 731,0	1 644,6
		2) Autres dépenses	400,3	430,4
		Sous-total f)	2 131,3	2 075,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
	g)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 621,5	2 565,3
		2) Autres dépenses	1 748,6	1 821,6
		Sous-total g)	4 370,1	4 386,9
	h)	Bureau des personnes handicapées		
		1) Salaires et avantages sociaux	240,0	232,2
		2) Autres dépenses	87,1	93,7
		Sous-total h)	327,1	325,9
9.2	2.	Emploi, revenu et logement	197 753,9	198 412,9
		Orientation et soutien de l'aide à l'emploi, de l'aide financière et des programmes relatifs au logement, et coordination des politiques qui s'y rapportent.		
		<i>Programmes d'aide à l'emploi et au revenu</i> : évaluations d'employabilité, planification personnelle du travail, programmes d'incitation au travail et autres types d'aide pour permettre aux Manitobains d'entrer, de retourner ou de demeurer sur le marché du travail; aide financière aux personnes dans le besoin.		
		<i>Services de santé</i> : services essentiels en matière de médicaments, de soins dentaires et de soins optiques, et soutien des bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu ainsi que des enfants confiés à l'État.		
		<i>Supplément du revenu</i> : aide financière aux personnes de 55 ans et plus et aux familles ayant charge d'enfants, lorsque ces personnes et ces familles ont de faibles revenus.		
		<i>Promotion de l'autonomie</i> : aide les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu à entrer sur le marché du travail et à y rester. Orientation vers des possibilités de formation et d'emploi, et services de garderie pour les personnes qui recherchent activement un emploi; évaluations d'employabilité; partenariats avec les organismes qui aident les bénéficiaires de l'aide au revenu à dépendre moins des programmes du gouvernement.		
		<i>Société d'habitation et de rénovation du Manitoba</i> : élaboration, prestation, gestion et administration des politiques et des programmes en matière de logement. Soutien opérationnel à la gestion des logements à but non lucratif et au versement de subventions et d'allocations pour le logement aux locataires à faibles revenus, dans le cadre de programmes d'allocations-logement. Coordination de services et soutien du Bureau du logement du Manitoba et du programme Logement et Sans-abri de Winnipeg.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	377,5	429,2
		2) Autres dépenses	68,8	74,0
		Sous-total a)	446,3	503,2
	b)	Programmes d'aide à l'emploi et au revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 081,0	1 230,4
		2) Autres dépenses	1 732,2	1 862,6
		3) Aide à l'emploi et au revenu	145 226,1	142 989,6
		4) Services de santé	12 430,2	12 330,2
		5) Supplément du revenu	5 497,1	5 727,1
		6) Promotion de l'autonomie	2 972,8	2 994,9
		Sous-total b)	168 939,4	167 134,8
	c)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
		1) Paiements de transfert	24 868,2	27 174,9
		2) Aide financière	3 500,0	3 600,0
		Sous-total c)	28 368,2	30 774,9
9.3	3.	Services aux personnes handicapées	345 181,0	322 393,2
		Orientation et soutien des programmes pour adultes et enfants handicapés, et coordination des politiques qui s'y rapportent.		
		<i>Initiatives stratégiques et soutien des programmes</i> : gestion centralisée des programmes, y compris la gestion financière, élaboration des politiques et des initiatives stratégiques, services de soutien dans le domaine législatif et services de soutien des activités relatives aux systèmes informatiques.		
		<i>Programmes pour adultes et enfants</i> : orientation et financement des services aux enfants handicapés, des services d'aide à la vie en société des adultes ayant un handicap mental, des services de réadaptation professionnelle des adultes ayant un handicap physique, psychiatrique ou mental ou un trouble d'apprentissage, et services de soutien à l'emploi et au revenu des personnes handicapées.		
		<i>Bureau du commissaire aux personnes vulnérables</i> : veille à l'application des dispositions concernant la subrogation prévues par la <i>Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale</i> .		
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 238,9	1 334,9
		2) Autres dépenses	1 428,7	1 480,1
		Sous-total a)	2 667,6	2 815,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
	b)	Programmes pour adultes et enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 298,8	1 344,2
		2) Autres dépenses	494,5	545,9
		3) Aide à la vie en société	123 293,3	111 018,2
		4) Programmes pour enfants		
		a) Services spéciaux pour enfants	17 171,9	14 746,4
		b) Services communautaires et garde d'enfants	9 503,4	9 416,2
		Sous-total 4)	26 675,3	24 162,6
		5) Soutien de l'emploi et du revenu		
		a) Aide à l'emploi et au revenu	132 879,5	126 739,3
		b) Services de santé	34 970,4	33 204,9
		c) Programme d'aide financière aux personnes handicapées	16 100,5	15 815,9
		d) Programmes de réadaptation professionnelle	6 287,9	6 186,9
		Sous-total 5)	190 238,3	181 947,0
		Sous-total b)	342 000,2	319 017,9
	c)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	388,7	384,5
		2) Autres dépenses	124,5	175,8
		Sous-total c)	513,2	560,3
9.4	4.	Services à l'enfant et à la famille	228 037,7	214 855,3
		Orientation et soutien des programmes des Services à l'enfant et à la famille, et coordination des politiques qui s'y rapportent.		
		<i>Initiatives stratégiques et soutien des programmes</i> : soutien à la gestion conjointe des initiatives stratégiques de la division avec les directions concernées; coordination et collaboration interministérielles, extra-ministérielles et intersectorielles; services financiers, administratifs et législatifs de la division.		
		<i>Protection des enfants</i> : en vertu de la <i>Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille</i> , de la <i>Loi sur les services à l'enfant et à la famille</i> et de la <i>Loi sur l'adoption</i> , orientation et soutien des politiques et des programmes relatifs aux services destinés aux enfants confiés à l'État et aux services de protection et d'adoption des enfants dont bénéficient les communautés et les familles. Quatre régies gèrent la prestation de ces services grâce aux offices qu'elles ont autorisés. Les offices non autorisés assurent la prestation des services spécialisés.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
<i>Aide aux familles et aux communautés</i> : élaboration des politiques, soutien des programmes et gestion administrative de la Garde de jour pour enfants, de la Prévention de la violence familiale, du Service de conciliation familiale et des programmes d'aide aux communautés.				
Garde de jour pour enfants : délivrance de licences, prestation de programmes et soutien financier, au nom des familles admissibles, des établissements de garde d'enfants.				
Prévention de la violence familiale : orientation des politiques et des programmes et financement des services spécialisés destinés aux femmes, à leurs enfants, et aux hommes pris dans le cycle de la violence familiale.				
Aide aux communautés : aide financière et orientation de l'administration et des programmes pour une gamme d'organismes communautaires qui offrent des services aux enfants et aux familles à risque. Soutien des programmes du Service de conciliation familiale, lequel offre un service social dans le cadre des activités de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine.				
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	957,6	993,4
		2) Autres dépenses	291,2	54,6
		3) Initiative de protection de l'enfance pour les Autochtones	2 380,5	2 779,5
		Sous-total a)	3 629,3	3 827,5
	b)	Protection des enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 770,6	2 543,8
		2) Autres dépenses	1 535,6	1 651,2
		3) Régies et entretien des enfants	131 087,6	122 121,2
		4) Fonds d'innovations pour les familles - Offices autorisés	840,7	828,0
		Sous-total b)	136 234,5	127 144,2
	c)	Aide aux familles et aux communautés		
		1) Garde de jour pour enfants		
		a) Salaires et avantages sociaux	883,6	894,5
		b) Autres dépenses	306,0	264,6
		c) Aide financière et subventions	67 583,8	63 587,4
		Sous-total 1)	68 773,4	64 746,5
		2) Prévention de la violence familiale		
		a) Salaires et avantages sociaux	530,6	517,1
		b) Autres dépenses	92,9	99,9
		c) Organismes externes	10 135,6	10 004,0
		Sous-total 2)	10 759,1	10 621,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
		3) Aide aux communautés		
		a) Salaires et avantages sociaux	320,5	311,8
		b) Autres dépenses	20,2	21,7
		c) Organismes externes	7 648,3	7 540,1
		d) Fonds d'innovations pour les familles	652,4	642,5
		Sous-total 3)	8 641,4	8 516,1
		Sous-total c)	88 173,9	83 883,6
9.5	5.	Prestation de services dans les communautés	126 271,5	123 549,0
		Prestation d'une vaste gamme de services sociaux et de programmes d'aide financière pour les Manitobains dans toute la province.		
		<i>Aide à la prestation de services</i> : conseils spécialisés sur les programmes et soutien de la direction et du personnel chargés de la prestation des services dans les régions rurales et du Nord ainsi qu'à Winnipeg.		
		<i>Services dans les régions rurales et du Nord</i> : prestation des services sociaux offerts par le ministère, des services d'aide au revenu et des services à l'enfant et à la famille pour les Manitobains admissibles dans les régions rurales et du Nord.		
		<i>Services à Winnipeg</i> : prestation des services sociaux offerts par le ministère et des services d'aide au revenu pour les Manitobains admissibles à Winnipeg.		
		<i>Services provinciaux</i> : administration des programmes d'aide au revenu et au logement et du Programme d'allocations pour la garde d'enfants pour les Manitobains admissibles, ainsi que des services de santé pour les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu et les enfants confiés à l'État.		
		<i>Centre manitobain de développement</i> : soins à long terme centrés sur les pensionnaires de l'établissement et programmes de développement à l'intention des adultes ayant une déficience mentale.		
		<i>Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg</i> : en vertu de la <i>Loi sur les services à l'enfant et à la famille</i> et de la <i>Loi sur l'adoption</i> , prestation d'une gamme complète de services de protection des enfants et de services de soutien aux familles à Winnipeg.		
		a) Aide à la prestation de services		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 039,5	2 105,0
		2) Autres dépenses	4 891,4	5 061,3
		Sous-total a)	6 930,9	7 166,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite				
	b)	Services dans les régions rurales et du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	18 649,2	18 251,6
		2) Autres dépenses	2 654,2	2 490,8
		Sous-total b)	21 303,4	20 742,4
	c)	Services à Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	24 766,7	24 360,4
		2) Autres dépenses	3 386,6	3 504,2
		Sous-total c)	28 153,3	27 864,6
	d)	Services provinciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 923,6	1 950,5
		2) Autres dépenses	601,9	647,2
		Sous-total d)	2 525,5	2 597,7
	e)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	27 885,9	26 986,3
		2) Autres dépenses	2 870,7	2 945,0
			30 756,6	29 931,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(171,4)	(171,4)
		Sous-total e)	30 585,2	29 759,9
	f)	Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	32 401,1	30 887,3
		2) Autres dépenses	4 372,1	4 530,8
		Sous-total f)	36 773,2	35 418,1
9.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	5 192,8	4 336,9
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	568,1	568,1
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	656,0	656,0
		Sous-total a)	1 224,1	1 224,1
	b)	Amortissement	2 527,6	2 000,6
	c)	Frais d'intérêts	1 441,1	1 112,2
		Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement	912 781,5	873 939,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
FINANCES (7)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 996,1	(0,5)	2 006,1
2. Trésorerie	1 686,5	(1,9)	1 719,0
3. Contrôleur	6 420,3	1,1	6 352,0
4. Taxes	15 329,4	(4,3)	16 024,9
5. Relations fédérales-provinciales et recherche	2 620,7	(0,7)	2 638,7
6. Assurance et gestion des risques	385,4	(1,5)	391,3
7. Secrétariat du Conseil du Trésor	5 296,0	(3,4)	5 484,7
8. Consommation et Corporations	10 232,7	7,0	9 563,5
9. Coûts liés aux immobilisations	4 220,1	4,7	4 031,5
10. Paiement net des crédits d'impôt	49 733,2	(2,7)	51 102,1
11. Dette publique (crédits législatifs)	238 681,5	(12,0)	271 136,6
Total des crédits pour les Finances	336 601,9	(9,1)	370 450,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	93 700,3	(1,7)	95 282,3
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	4 220,1	4,7	4 031,5
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits à voter	97 920,4	(1,4)	99 313,8
Crédits législatifs	238 681,5	(12,0)	271 136,6
Total des crédits pour les Finances	336 601,9	(9,1)	370 450,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

FINANCES (7), suite

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	429 416,6
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	976,3
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(79,1)
Transfert de crédits - Dette publique allant à :	
- Conservation	(2 022,3)
- Transports et Services gouvernementaux	(54 092,0)
- Gestion des ressources hydriques	(3 749,1)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	370 450,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.1	1.	Administration et finances	1 996,1	2 006,1
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, gestion financière, gestion des ressources humaines et autres services de soutien administratif. Est chargé de la direction, de la surveillance et de la coordination des programmes du ministère. Conseille le gouvernement sur sa politique fiscale.		
		<i>Secrétariat des services en langue française</i> : conseille le gouvernement en ce qui concerne la Politique en matière de services en langue française; aide les ministères et organismes gouvernementaux à mettre en œuvre cette politique et à offrir des services en français.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	422,8	447,5
		2) Autres dépenses	90,7	84,7
		Sous-total b)	513,5	532,2
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	323,6	339,6
		2) Autres dépenses	70,9	70,6
		Sous-total c)	394,5	410,2
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	19,1	19,0
	e)	Secrétariat des services en langue française		
		1) Salaires et avantages sociaux	325,4	312,0
		2) Autres dépenses	102,1	57,1
		Sous-total e)	427,5	369,1
	f)	Service des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	522,8	507,3
		2) Autres dépenses	89,3	139,3
		Sous-total f)	612,1	646,6
7.2	2.	Trésorerie	1 686,5	1 719,0
		Gère et administre les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement. Gère et administre les programmes d'emprunt et les investissements d'organismes gouvernementaux.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	116,2	111,4
		2) Autres dépenses	102,2	102,2
		Sous-total a)	218,4	213,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	b)	Marchés financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	536,6	536,5
		2) Autres dépenses	65,4	65,4
		Sous-total b)	602,0	601,9
	c)	Trésorerie et opérations bancaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	774,9	812,3
		2) Autres dépenses	91,2	91,2
		Sous-total c)	866,1	903,5
7.3	3.	Contrôleur	6 420,3	6 352,0
		Établit et gère le contrôle financier de l'ensemble du gouvernement, ainsi que la politique, les méthodes et les systèmes ministériels en matière de finances et de gestion. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, et prépare les états financiers et les rapports internes de gestion financière dont se servent les ministères. Fournit des services de consultation, de vérification interne et de résolution de problèmes aux ministères et organismes publics en ce qui a trait aux questions relatives à la comptabilité, aux finances et à la gestion. Offre des services de technologies de l'information au ministère.		
	a)	Bureau du contrôleur		
		1) Salaires et avantages sociaux	155,2	151,3
		2) Autres dépenses	28,7	18,5
		Sous-total a)	183,9	169,8
	b)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	503,7	496,0
		2) Autres dépenses	72,4	72,7
		Sous-total b)	576,1	568,7
	c)	Comptabilité et débours		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 185,1	2 064,5
		2) Autres dépenses	887,1	879,0
			3 072,2	2 943,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(503,6)	(478,6)
		Sous-total c)	2 568,6	2 464,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	d)	Soutien des systèmes financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 023,1	975,1
		2) Autres dépenses	127,4	105,0
		Sous-total d)	1 150,5	1 080,1
	e)	Service de consultation et de vérification interne		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 731,6	1 860,2
		2) Autres dépenses	209,6	208,3
		Sous-total e)	1 941,2	2 068,5
7.4	4.	Taxes	15 329,4	16 024,9
		Veille à ce que les recettes fiscales soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions de diverses lois; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Renseigne les contribuables et entreprend des enquêtes et des vérifications auprès des contribuables pour s'assurer que les lois fiscales sont bien respectées.		
	a)	Gestion et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 254,0	1 247,2
		2) Autres dépenses	175,9	175,0
		Sous-total a)	1 429,9	1 422,2
	b)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 317,8	3 259,0
		2) Autres dépenses	3 149,0	3 641,1
		Sous-total b)	6 466,8	6 900,1
	c)	Vérification		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 463,0	5 783,5
		2) Autres dépenses	1 067,8	1 061,9
		Sous-total c)	6 530,8	6 845,4
	d)	Restrictions visant les produits du tabac		
		1) Salaires et avantages sociaux	650,4	605,7
		2) Autres dépenses	251,5	251,5
		Sous-total d)	901,9	857,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.5	5.	Relations fédérales-provinciales et recherche	2 620,7	2 638,7
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant nationales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y compris les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux et des ententes de perception fiscale avec le Canada. Administre des programmes de crédits d'impôt avec le Canada et les municipalités.		
	a)	Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 599,2	1 520,4
		2) Autres dépenses	597,8	613,6
		Sous-total a)	2 197,0	2 134,0
	b)	Bureau d'aide fiscale du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	291,5	380,7
		2) Autres dépenses	132,2	124,0
		Sous-total b)	423,7	504,7
7.6	6.	Assurance et gestion des risques	385,4	391,3
		Offre des conseils aux ministères, aux organismes gouvernementaux et aux sociétés de la Couronne dans les domaines suivants : évaluation de risques déterminés, établissement de mesures de contrôle des risques et mise en œuvre de programmes adéquats pour réduire ou supprimer les risques. Administre la souscription des assurances, les auto-assurances et le traitement de demandes d'indemnisation pour les ministères et les organismes gouvernementaux.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	326,7	332,8
	b)	Autres dépenses	58,7	58,5
	c)	Primes d'assurance	3 166,0	2 522,0
	d)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 166,0)	(2 522,0)
7.7	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	5 296,0	5 484,7
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue d'aider ce dernier à exercer ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire. Est chargé des négociations collectives, de la gestion des contrats, de la coordination du secteur public, des recherches sur la rémunération et des services de consultation.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	4 486,2	4 620,3
	b)	Autres dépenses	809,8	864,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.8	8.	Consommation et Corporations	10 232,7	9 563,5
		Facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises, ainsi qu'entre locataires et locateurs. Par l'entremise d'un bureau de conseillers, vient en aide aux personnes qui interjettent appel des décisions rendues par la Société d'assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route et, par l'entremise de la Commission d'appel des accidents de la route, entend ces appels. Veille à l'application des lois et des règlements qui touchent les aspects suivants : la constitution en corporation et l'enregistrement des entreprises; la délivrance de permis aux corporations de fiducie, aux corporations de prêt, aux credit unions et aux caisses populaires; la délivrance de permis aux compagnies et aux particuliers qui vendent des valeurs mobilières, des biens immobiliers ou des contrats d'assurance, ou qui s'occupent de réunir des fonds; la réglementation relative aux services publics. Maintient les registres d'état civil et les registres des droits sur des biens réels et personnels.		
	a)	Administration et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	954,7	904,2
		2) Autres dépenses	273,2	287,5
			1 227,9	1 191,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(190,0)	(190,0)
		Sous-total a)	1 037,9	1 001,7
	b)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	944,7	948,7
		2) Autres dépenses	242,3	249,6
		3) Subventions	88,7	88,7
		Sous-total b)	1 275,7	1 287,0
	c)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 913,8	2 836,3
		2) Autres dépenses	731,6	684,8
		Sous-total c)	3 645,4	3 521,1
	d)	Direction de la réglementation des institutions financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	752,4	707,6
		2) Autres dépenses	262,0	261,3
		Sous-total d)	1 014,4	968,9
	e)	Bureau des conseillers des demandeurs - Appels en matière d'indemnisation des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	116,3	114,3
		2) Autres dépenses	352,0	320,0
		Sous-total e)	468,3	434,3
	f)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	653,7	454,5
		2) Autres dépenses	425,1	126,9
		Sous-total f)	1 078,8	581,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
		g) Commission de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	463,5	454,5
		2) Autres dépenses	105,1	105,1
		Sous-total g)	568,6	559,6
		h) Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	505,6	547,1
		2) Autres dépenses	638,0	662,4
		Sous-total h)	1 143,6	1 209,5
		i) Bureau de l'état civil	- (1)	-
		j) Commission des valeurs mobilières du Manitoba	- (1)	-
		k) Office d'enregistrement des titres et des instruments	- (1)	-
		l) Office des compagnies	- (1)	-
7.9	9.	Coûts liés aux immobilisations	4 220,1	4 031,5
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
		a) Service de bureautique		
		1) Amortissement -Transition	101,5	101,5
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	201,1	201,1
		Sous-total a)	302,6	302,6
		b) Amortissement	2 283,0	2 137,2
		c) Frais d'intérêts	1 634,5	1 591,7

1. Le Bureau de l'état civil, la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments et l'Office des compagnies étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.10	10.	Paiement net des crédits d'impôt	49 733,2	51 102,1
		Paiement des crédits provinciaux pour l'impôt foncier, la situation personnelle, l'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires et les contributions politiques.		
		Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	179 400,2	176 437,8
		Crédit d'impôt personnel	48 220,2	48 575,3
		Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 263,9	3 112,4
		Crédit d'impôt pour les contributions politiques	538,0	1 146,8
		Crédit d'impôt pour les terrains écologiquement vulnérables	100,0	505,0
		Frais relatifs à l'administration fédérale	875,0	875,0
			232 397,3	230 652,3
		Moins : Somme récupérable d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse :		
		- Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	(179 400,2)	(176 437,8)
		- Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	(3 263,9)	(3 112,4)
			(182 664,1)	(179 550,2)
S	11.	Dettes publiques (crédits législatifs)	238 681,5	271 136,6
		Paiement des frais d'intérêt nets et des dépenses connexes en rapport avec la dette publique du Manitoba.		
	a)	1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	1 070 584,9	1 160 452,6
		2) Intérêts sur les immobilisations des ministères	84 833,6	81 865,6
		3) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	28 000,0	47 500,0
		Sous-total a)	1 183 418,5	1 289 818,2
	b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		1) des placements du fonds d'amortissement	(216 295,0)	(231 900,0)
		2) d'Hydro-Manitoba	(523 117,3)	(560 320,9)
		3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	(30 205,6)	(31 671,9)
		4) de la Société du crédit agricole du Manitoba	(19 566,0)	(20 220,9)
		5) d'autres organismes gouvernementaux	(11 710,4)	(10 974,4)
		6) d'autres prêts et placements	(59 009,1)	(81 727,9)
		7) d'autres postes	(84 833,6)	(81 865,6)
		Sous-total b)	(944 737,0)	(1 018 681,6)
		Total des crédits pour les Finances	336 601,9	370 450,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
SANTÉ (21)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	7 755,8	(1,2)	7 846,8
2. Responsabilisation, élaboration de politiques et planification	20 616,4	(6,7)	22 086,6
3. Main-d'œuvre de la santé	10 131,7	1,4	9 995,6
4. Programmes et services régionaux	9 376,7	(5,6)	9 936,9
5. Programmes de santé provinciaux	67 587,0	7,1	63 098,5
6. Fonds d'assurance-maladie	2 947 174,4	5,5	2 793 008,4
7. Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	12 336,4	(1,2)	12 486,4
8. Subventions en capital	82 474,2	(2,3)	84 373,9
9. Coûts liés aux immobilisations	3 836,3	35,8	2 825,6
Total des crédits pour la Santé	3 161 288,9	5,2	3 005 658,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	3 074 978,4	5,4	2 918 459,2
Subventions en capital	82 474,2	(2,3)	84 373,9
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	3 836,3	35,8	2 825,6
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour la Santé	3 161 288,9	5,2	3 005 658,7

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	3 004 229,0
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille et Logement	310,2
- Travail et Immigration	35,0
Transfert de fonctions allant à :	
- Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	(418,5)
- Services à la famille et Logement	(465,5)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	2 136,2
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(167,7)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	3 005 658,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.1	1.	Administration et finances	7 755,8	7 846,8
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes pour le ministère, le ministre de la Santé et le ministre délégué à la Vie saine.		
		<i>Finances</i> : gestion financière générale et planification financière stratégique pour le ministère, y compris la fonction de contrôleur, l'examen du budget, les services administratifs et la gestion des documents; gestion des activités d'élaboration des politiques et des méthodes de financement des services et des organismes de santé non gouvernementaux subventionnés par Santé Manitoba.		
		<i>Services centralisés</i> : services en ressources humaines; élaboration de politiques et planification stratégiques; relations fédérales-provinciales; coordination des lois et des règlements à l'échelle du ministère.		
	a)	Traitement des ministres	58,8	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	967,6	728,8
		2) Autres dépenses	185,6	135,6
		Sous-total b)	1 153,2	864,4
	c)	Finances		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 243,5	3 574,3
		2) Autres dépenses	1 039,7	1 146,5
		Sous-total c)	4 283,2	4 720,8
	d)	Services centralisés		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 802,2	1 764,2
		2) Autres dépenses	326,7	336,7
		3) Organismes externes	131,7	131,7
		Sous-total d)	2 260,6	2 232,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.2	2.	Responsabilisation, élaboration de politiques et planification	20 616,4	22 086,6
		Rôle de leadership dans l'élaboration, le contrôle et l'évaluation de la politique, des priorités et des programmes provinciaux en s'appuyant sur une planification prévisionnelle à long terme; système de responsabilisation adapté aux besoins et efficace qui comporte des attentes et des mesures du rendement clairement définies.		
		<i>Systèmes d'information</i> : rôle de leadership dans la mise en œuvre de solutions en matière de technologies de l'information afin d'appuyer les objectifs et les priorités du secteur de la santé du Manitoba, y compris les frais de soutien des programmes provinciaux visant l'échange des données électroniques entre le ministère et les fournisseurs de services de soins de santé de la province.		
		<i>Gestion de l'information sur la santé</i> : accès en temps opportun à l'information sur la santé; services spécialisés d'analyse, d'interprétation et de recherche de données; services de diffusion de l'information en rapport avec le contenu, l'utilisation et la divulgation des données principales de Santé Manitoba.		
		<i>Élaboration de politiques et planification</i> : centre de responsabilité et structure de planification et d'élaboration de politiques en ce qui a trait au système de soins de santé du Manitoba; centre de responsabilité visible pour les populations à priorité élevée, y compris les personnes ayant une maladie mentale, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.		
		<i>Responsabilisation, attentes et évaluations</i> : appui au système de responsabilisation de Santé Manitoba et gestion des services de soutien des commissions et des groupes d'appel. Soutien aux clients internes et externes en accordant une importance particulière à l'information, à la gestion des problèmes et à la protection des personnes recevant des soins.		
		<i>Centre manitobain des politiques en matière de santé</i> : financement des projets d'évaluation et de recherche en matière de politiques de santé.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	219,1	221,8
		2) Autres dépenses	34,1	104,9
		Sous-total a)	253,2	326,7
	b)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 108,5	4 121,7
		2) Autres dépenses	623,6	1 258,8
		3) Frais de soutien des programmes provinciaux	6 647,0	6 538,4
		4) Organismes externes	426,2	120,4
		Sous-total b)	11 805,3	12 039,3
	c)	Gestion de l'information sur la santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	711,5	806,7
		2) Autres dépenses	351,4	384,3
		Sous-total c)	1 062,9	1 191,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	d)	Élaboration de politiques et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 844,6	1 874,3
		2) Autres dépenses	1 556,5	2 151,8
		Sous-total d)	3 401,1	4 026,1
	e)	Responsabilisation, attentes et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 253,8	1 663,4
		2) Autres dépenses	990,1	990,1
		Sous-total e)	2 243,9	2 653,5
	f)	Centre manitobain des politiques en matière de santé	1 850,0	1 850,0
21.3	3.	Main-d'œuvre de la santé	10 131,7	9 995,6
		<i>Services assurés</i> : administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, le régime d'assurance-médicaments, les services d'optométrie, de chiropractie, de soins dentaires et d'autres services connexes.		
		<i>Santé et relations du travail</i> : établissement des objectifs en vue de négociations collectives avec les médecins et d'autres professionnels de la santé; négociations avec les organismes professionnels de la santé et les organismes de services paramédicaux; soutien au financement des activités de la Commission des soins chiropratiques.		
		<i>Main-d'œuvre, politiques et planification</i> : élaboration de prévisions sur le marché du travail et sur les besoins en ressources humaines, ainsi que création de stratégies, afin de garantir la disponibilité en nombre adéquat de professionnels de la santé pour satisfaire à la demande de services.		
	a)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 389,2	5 375,5
		2) Autres dépenses	2 027,2	1 779,6
		Sous-total a)	7 416,4	7 155,1
	b)	Santé et relations du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	922,5	899,5
		2) Autres dépenses	539,8	706,5
		3) Organismes externes	718,4	712,2
		Sous-total b)	2 180,7	2 318,2
	c)	Main-d'œuvre, politiques et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	477,0	464,7
		2) Autres dépenses	57,6	57,6
		Sous-total c)	534,6	522,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.4	4.	Programmes et services régionaux	9 376,7	9 936,9
		Gestion des relations et des échanges entre le ministère et les offices régionaux de la santé; analyse de l'environnement; vérification du rendement et évaluation des activités des offices régionaux de la santé; planification et contrôle des finances; planification des immobilisations.		
		<i>Services en langue française</i> : responsabilité d'assurer que les Franco-Manitobains ont accès à des services en français au sein de Santé Manitoba et de donner aux offices de la santé de meilleurs outils pour fournir les soins de santé essentiels dans les régions désignées pour les services en français.		
		<i>Planification des immobilisations</i> : planification et gestion de la construction et du financement d'immobilisations des hôpitaux, des foyers de soins personnels et autres établissements de santé.		
		<i>Soutien des régions urbaines</i> : appui aux offices de la santé des régions urbaines afin qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités opérationnelles en ce qui a trait aux services de santé en milieu communautaire et en établissement.		
		<i>Soutien des régions rurales et du Nord</i> : appui aux offices de la santé des régions rurales et du Nord afin qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités opérationnelles en ce qui a trait aux services de santé en milieu communautaire et en établissement.		
		<i>Régionalisation et planification de la santé</i> : supervision et soutien des évaluations communautaires afin d'avoir une vue d'ensemble de l'état de santé de la population, d'élaborer des programmes et d'établir des priorités.		
		<i>Gestion des opérations en cas de catastrophe</i> : responsabilité d'assurer que le système de soins de santé a la capacité d'intervenir de façon coordonnée et efficace en fonction des besoins de la population dans l'éventualité d'un désastre.		
		<i>Soins de santé primaires</i> : orientation, direction et appui fournis aux offices de la santé, aux fournisseurs des services et aux communautés afin de les aider à planifier, à mettre en œuvre et à évaluer les services de soins de santé primaires.		
		<i>Services médicaux d'urgence et services d'ambulance</i> : élaboration et gestion d'un réseau complet et coordonné de soins et de transport d'urgence.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	196,5	195,4
		2) Autres dépenses	40,7	40,7
		Sous-total a)	237,2	236,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	b)	Services en langue française		
		1) Salaires et avantages sociaux	57,0	56,5
		2) Autres dépenses	13,9	13,9
		Sous-total b)	70,9	70,4
	c)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	735,9	804,7
		2) Autres dépenses	228,9	228,9
		Sous-total c)	964,8	1 033,6
	d)	Soutien des régions urbaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	912,0	1 112,3
		2) Autres dépenses	402,1	402,1
		3) Organismes externes	227,3	227,3
		Sous-total d)	1 541,4	1 741,7
	e)	Soutien des régions rurales et du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	663,8	677,6
		2) Autres dépenses	256,2	256,2
		Sous-total e)	920,0	933,8
	f)	Régionalisation et planification de la santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	391,5	442,2
		2) Autres dépenses	56,9	56,9
		Sous-total f)	448,4	499,1
	g)	Gestion des opérations en cas de catastrophe		
		1) Salaires et avantages sociaux	145,3	200,1
		2) Autres dépenses	73,0	73,0
		Sous-total g)	218,3	273,1
	h)	Soins de santé primaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	248,9	235,9
		2) Autres dépenses	68,9	68,9
		Sous-total h)	317,8	304,8
	i)	Services médicaux d'urgence et services d'ambulance		
		1) Salaires et avantages sociaux	918,4	914,8
		2) Autres dépenses	3 717,0	3 907,0
		3) Organismes externes	22,5	22,5
		Sous-total i)	4 657,9	4 844,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.5	5.	Programmes de santé provinciaux	67 587,0	63 098,5
		Gestion et administration des programmes de prestation de services directs au sein du ministère; financement des organismes de santé connexes.		
		<i>Programme de médicaments</i> : responsable de la prestation de programmes d'assurance-médicaments appropriés pour la population manitobaine.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation en matière de santé mentale.		
		<i>Santé des Autochtones</i> : élaboration de la politique et planification d'initiatives visant à améliorer de façon générale la santé et le bien-être de la population autochtone du Manitoba.		
		<i>Santé publique et épidémiologie</i> : prestation de services et application de normes de soins à l'échelle du Manitoba, dans les domaines régis par la <i>Loi sur la santé publique</i> , notamment la surveillance des maladies contagieuses, l'élaboration de normes concernant la déclaration et le contrôle de ces maladies, la coordination de la lutte contre les épidémies, les consultations au personnel chargé de combattre les épidémies, les questions de santé environnementale et la coordination de l'élaboration des politiques. Consultation par la Section d'épidémiologie des banques de données et des registres médicaux manitobains dans le but de fournir des renseignements utiles aux responsables des programmes et projets provinciaux prioritaires de santé publique. Travaux d'analyse en vue de l'élaboration de la politique et de la planification à long terme. Conduite et coordination des recherches dans le domaine de l'épidémiologie et organisation des mesures prioritaires en matière de santé publique.		
		<i>Services du Laboratoire provincial Cadham</i> : aide au diagnostic en vue de la surveillance médicale, contrôle de la qualité des services offerts par les laboratoires communautaires et cliniques, consultation en ce qui a trait à la surveillance des menaces à la santé publique, à l'élaboration de politiques les concernant et à leur gestion.		
		<i>Bureau du médecin-hygiéniste en chef</i> : services de médecins-hygiénistes à l'échelle régionale et provinciale, y compris l'évaluation de l'état de santé de la population et des risques pour la santé de celle-ci; surveillance, évaluation, communication et intervention adéquates en ce qui a trait aux problèmes de santé; promotion de la protection et de l'amélioration de la santé publique; aide aux particuliers, aux familles, aux collectivités et aux organismes afin d'améliorer, promouvoir et protéger leur santé.		
		<i>Centre de santé mentale de Selkirk</i> : soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		
		<i>Postes de soins infirmiers</i> : fonctionnement des postes de soins infirmiers du Nord.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	741,8	722,5
		2) Autres dépenses	313,6	343,6
		3) Organismes externes	5 185,5	4 943,9
		Sous-total a)	6 240,9	6 010,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	b)	Programmes de médicaments		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 987,3	1 719,2
		2) Autres dépenses	653,4	839,9
		Sous-total b)	2 640,7	2 559,1
	c)	Bureau du psychiatre en chef de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	252,5	226,8
		2) Autres dépenses	62,2	62,2
		Sous-total c)	314,7	289,0
	d)	Santé des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	443,8	478,3
		2) Autres dépenses	181,4	303,9
		Sous-total d)	625,2	782,2
	e)	Santé publique		
		1) Santé publique et épidémiologie		
		a) Salaires et avantages sociaux	2 270,5	2 257,8
		b) Autres dépenses	3 759,4	2 929,8
		c) Vaccination	10 855,4	7 585,5
		d) Organismes externes	327,6	301,8
		Sous-total 1)	17 212,9	13 074,9
		2) Services du Laboratoire provincial Cadham		
		a) Salaires et avantages sociaux	4 600,0	4 527,3
		b) Autres dépenses	3 977,4	4 007,4
		Sous-total 2)	8 577,4	8 534,7
		Sous-total e)	25 790,3	21 609,6
	f)	Bureau du médecin-hygiéniste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 946,0	2 674,3
		2) Autres dépenses	2 621,5	2 898,7
		Sous-total f)	4 567,5	5 573,0
	g)	Centre de santé mentale de Selkirk		
		1) Salaires et avantages sociaux	21 717,3	21 187,2
		2) Autres dépenses	3 149,0	3 221,8
		Sous-total g)	24 866,3	24 409,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	h)	Postes de soins infirmiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 027,0	1 009,1
		2) Autres dépenses	1 514,4	857,5
		Sous-total h)	2 541,4	1 866,6
21.6	6.	Fonds d'assurance-maladie	2 947 174,4 (1)	2 793 008,4
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins actifs, des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire et des services d'intervention et de transport en cas d'urgence; versement direct de prestations aux services de santé, aux services médicaux et au régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins actifs	1 325 495,0	1 244 831,8
		Soins de longue durée	424 626,7	413 661,0
		Soins à domicile	202 234,3	199 105,6
		Services de santé mentale et communautaire	138 024,0	130 859,9
		Services d'intervention et de transport en cas d'urgence	28 274,6	24 367,4
			2 118 654,6	2 012 825,7
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(6 496,3) (2)	(5 901,8)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(39 306,2) (2)	(39 306,2)
		Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(2 000,0)	(2 000,0)
		Sous-total a)	2 070 852,1	1 965 617,7
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services hors-province	30 140,6	30 140,6
		Services de transfusion sanguine	45 469,6	40 018,9
		Hôpitaux fédéraux	1 668,5	1 668,5
		Prothèses et orthèses	7 126,0	6 775,3
		Promotion de la santé au sein des communautés	6 693,8	6 566,0
		Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs	1 700,0	2 700,0
		Sous-total b)	92 798,5	87 869,3

1.a) En plus de cette somme, 10 200,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour les initiatives relatives aux soins de santé primaires.

1.b) Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève à 3 057 148,6 \$, soit 2 947 174,4 \$ à titre de subventions de fonctionnement, 82 474,2 \$ à titre de subventions en capital, 27 500,0 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba, 10 200,0 \$ pour les initiatives relatives aux soins de santé primaires et 17 300,0 \$ pour l'achat d'appareils médicaux.

2. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
	c)	Services médicaux		
		Médecins	577 816,0	537 673,1
		Autres professionnels	12 548,4	13 981,3
		Médecins hors-province	17 793,9	17 793,9
		Autres	11 624,4	11 624,4
			619 782,7	581 072,7
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(3 939,4) (3)	(3 600,6)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(9 809,7) (3)	(9 809,7)
			606 033,6	567 662,4
		Sous-total c)	606 033,6	567 662,4
	d)	Régime d'assurance-médicaments	177 490,2	171 859,0
21.7	7.	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	12 336,4	12 486,4
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans les domaines de l'abus des drogues et de l'alcool, et de l'obsession du jeu.		
		Conseil d'administration et haute direction	185,1	204,6
		Personnel et services financiers	377,3	417,3
		Ressources de la fondation	546,6	608,1
		Recherche et contrôle de la qualité	238,7	267,7
		Prestation des programmes	12 587,8	12 587,8
		Services de lutte contre l'obsession du jeu	1 865,5	1 865,5
			15 801,0	15 951,0
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(1 599,1) (4)	(1 599,1)
		Sommes récupérées de la Corporation manitobaine des loteries	(1 865,5) (4)	(1 865,5)

3. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

4. Ces sommes, récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SANTÉ (21), suite				
21.8	8.	Subventions en capital	82 474,2	84 373,9
		Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal de prêts approuvés, et pour d'autres immobilisations et l'achat de matériel.		
	a)	Remboursement du principal		
	1)	Soins actifs	42 503,2	40 522,8
	2)	Soins de longue durée	17 601,1	17 137,0
	3)	Services de santé mentale et communautaire et programmes provinciaux	1 864,2	1 412,2
		Sous-total a)	61 968,5	59 072,0
	b)	Achat et remplacement de matériel		
	1)	Soins actifs	9 288,9 (5)	11 833,1
	2)	Soins de longue durée	1 100,6	1 373,1
		Sous-total b)	10 389,5	13 206,2
	c)	Autres		
	1)	Soins actifs	9 016,2	10 695,7
	2)	Soins de longue durée	1 100,0	1 400,0
		Sous-total c)	10 116,2	12 095,7
21.9	9.	Coûts liés aux immobilisations	3 836,3	2 825,6
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	214,4	214,4
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	224,3	224,3
		Sous-total a)	438,7	438,7
	b)	Amortissement	2 314,9	1 532,5
	c)	Frais d'intérêts	1 082,7	854,4
Total des crédits pour la Santé			3 161 288,9	3 005 658,7

5. En plus de cette somme, 17 300,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'achat ou le remplacement de matériel médical. Le montant total autorisé pour les subventions en capital, pour du matériel médical, s'élève donc à 26 588,9 \$.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA (34)

Sommaire des programmes

1. Enfants en santé Manitoba	22 301,8	4,0	21 443,9
2. Coûts liés aux immobilisations	13,4	-	13,4
Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba	22 315,2	4,0	21 457,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	22 301,8	4,0	21 443,9
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	13,4	-	13,4
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba	22 315,2	4,0	21 457,3

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	21 937,6
Transfert de fonctions allant à :	
- Services à la famille et Logement	(514,4)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	37,5
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(3,4)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	21 457,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA (34), suite				
34.1	1.	Enfants en santé Manitoba	22 301,8	21 443,9
		Soutien d'une politique publique axée sur l'enfant; coordination de stratégies intersectorielles à long terme; appui d'une prestation intégrée de services aux enfants et aux adolescents du Manitoba, en soulignant tout particulièrement le développement du jeune enfant. Recherche, financement, développement communautaire, mise en œuvre et évaluation de lignes directrices et de programmes innovateurs, y compris les centres parents-enfants, les programmes de nutrition infantile et prénatale, la promotion de la santé en milieu scolaire et auprès des adolescents, et la prévention du syndrome de l'alcoolisation fœtale et des effets de l'alcool sur le fœtus.		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 360,1	1 299,4
		b) Autres dépenses	310,5	409,1
		c) Aide financière et subventions	20 631,2	19 735,4
34.2	2.	Coûts liés aux immobilisations	13,4	13,4
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
		a) Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	4,3	4,3
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	5,6	5,6
		Sous-total a)	9,9	9,9
		b) Amortissement	3,5	3,5
		Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba	22 315,2	21 457,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES (10)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	3 476,0	(4,1)	3 624,9
2. Service d'aide à l'entreprise	15 293,4	0,5	15 220,8
3. Ressources minières	8 254,4	(2,3)	8 444,4
4. Développement économique et communautaire	1 656,3	3,0	1 607,5
5. Organisation des mesures d'urgence	1 627,7	0,9	1 613,0
6. Coûts liés aux immobilisations	166,7	-	166,7
Total des crédits pour l'Industrie, le Développement économique et les Mines	30 474,5	(0,7)	30 677,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	30 307,8	(0,7)	30 510,6
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	166,7	-	166,7
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour l'Industrie, le Développement économique et les Mines	30 474,5	(0,7)	30 677,3

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004 - Industrie, Commerce et Mines	31 083,2
Transfert de fonctions venant de :	
- Énergie, Sciences et Technologie	97,0
- Transports et Services gouvernementaux	1 580,8
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires intergouvernementales et Commerce	(2 352,3)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	407,9
Transfert de crédits allant à :	
- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	(104,0)
- Énergie, Sciences et Technologie	(35,3)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	30 677,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES (10), suite				
10.1	1.	Administration et finances	3 476,0	3 624,9
		<i>Services administratifs et financiers</i> : services centralisés de gestion financière et administrative, de gestion des ressources humaines et de soutien informatique des ministères de l'Industrie, du Développement économique et des Mines et de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie.		
		<i>Politique, planification et coordination</i> : soutien de la politique relative au commerce et au développement économique à l'échelle ministérielle et interministérielle. Coordination et soutien de la planification stratégique et commerciale et des initiatives de gestion du savoir du ministère.		
		<i>Bureau des statistiques du Manitoba</i> : coordination des statistiques provinciales dans les secteurs de l'économie et de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins des nouvelles directives et des nouveaux programmes du gouvernement et des sociétés de la Couronne.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	445,3	434,0
		2) Autres dépenses	80,5	81,7
		Sous-total b)	525,8	515,7
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 221,6	1 283,7
		2) Autres dépenses	336,9	346,2
		3) Service d'informatique	108,3	110,0
			1 666,8	1 739,9
		4) Moins : Somme récupérable d'Énergie, Sciences et Technologie	(150,0)	(150,0)
		Sous-total c)	1 516,8	1 589,9
	d)	Politique, planification et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	425,0	415,8
		2) Autres dépenses	148,9	147,8
		Sous-total d)	573,9	563,6
	e)	Bureau des statistiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	727,4	822,7
		2) Autres dépenses	162,7	164,0
			890,1	986,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(60,0)	(60,0)
		Sous-total e)	830,1	926,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES (10), suite				
10.2	2.	Service d'aide à l'entreprise	15 293,4	15 220,8
		<i>Développement de l'industrie - Services financiers</i> : facilite l'accès aux capitaux de création ou d'expansion des entreprises; aide et soutien aux projets d'exploration et de développement des ressources minières dans le but d'améliorer la situation économique et environnementale du Manitoba.		
		<i>Services d'experts-conseils et d'aide à la commercialisation</i> : services d'experts-conseils de différents secteurs de l'industrie dans les domaines de la commercialisation, de la technologie, du développement commercial et de la gestion.		
		<i>Développement des petites entreprises</i> : coordination et mise en œuvre de toute une gamme de services visant à favoriser la croissance de la petite entreprise et, de façon générale, le secteur de l'entrepreneuriat.		
		<i>Immigration des investisseurs et des entrepreneurs</i> : attire des investissements et des gens d'affaires au Manitoba grâce à des initiatives générales de promotion et au recrutement d'entreprises et d'entrepreneurs.		
	a)	Développement de l'industrie - Services financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	849,0	824,9
	2)	Autres dépenses	365,2	380,8
	3)	Programmes		
	a)	Encouragement de l'entreprise au Manitoba	9 603,7	9 807,5
	b)	Fonds en capital « Vision du Manitoba »	692,9	799,6
	c)	Fonds d'expansion commerciale du Manitoba	1 173,0	1 313,1
	d)	Fonds de capital géré par un tiers	2 473,0	2 520,1
			13 942,6	14 440,3
	e)	Moins : Récupération des intérêts	(6 449,3)	(6 968,3)
		Sous-total 3)	7 493,3	7 472,0
	4)	Programmes de soutien à l'industrie des minéraux		
	a)	Programme d'aide à l'exploration minière	2 462,1	2 500,0
	b)	Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	196,5	196,5
	c)	Programme de réduction des pluies acides - Flin Flon	132,5	181,5
	d)	Programme d'aide à la prospection	123,1	125,0
		Sous-total 4)	2 914,2	3 003,0
		Sous-total a)	11 621,7	11 680,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES (10), suite				
	b)	Services d'experts-conseils et d'aide à la commercialisation		
		1) Salaires et avantages sociaux	727,9	789,3
		2) Autres dépenses	944,1	551,9
		Sous-total b)	1 672,0	1 341,2
	c)	Développement des petites entreprises		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 017,1	989,7
		2) Autres dépenses	593,0	606,5
		3) Subventions	30,0	30,0
		Sous-total c)	1 640,1	1 626,2
	d)	Immigration des investisseurs et des entrepreneurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	162,9	298,0
		2) Autres dépenses	196,7	274,7
		Sous-total d)	359,6	572,7
10.3	3.	Ressources minières	8 254,4	8 444,4
		<i>Levés géologiques du Manitoba</i> : fournit de la documentation faisant autorité sur les richesses minières de la province et sur leurs possibilités de développement.		
		<i>Mines</i> : administration des lois et des règlements régissant la disposition des droits miniers, l'exploration, le développement et la production des ressources minières de la province, ainsi que la restauration des mines et des carrières.		
		<i>Ressources pétrolières</i> : administration des lois et des règlements régissant l'exploration, l'exploitation et la production des ressources pétrolières, ainsi que la restauration des installations pétrolières abandonnées.		
		<i>Conseils et commissions</i> : règlement des différends entre les détenteurs des droits de surface et les détenteurs des droits miniers en ce qui concerne l'accès aux minéraux, au pétrole et au gaz naturel.		
	a)	Levés géologiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 566,8	3 668,6
		2) Autres dépenses	1 682,0	1 725,6
		Sous-total a)	5 248,8	5 394,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES (10), suite				
	b)	Mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 208,5	1 254,2
		2) Autres dépenses	423,1	395,3
		Sous-total b)	1 631,6	1 649,5
	c)	Ressources pétrolières		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 037,2	1 070,1
		2) Autres dépenses	292,5	289,2
		Sous-total c)	1 329,7	1 359,3
	d)	Conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	26,6	23,4
		2) Autres dépenses	17,7	18,0
		Sous-total d)	44,3	41,4
10.4	4.	Développement économique et communautaire	1 656,3	1 607,5
		<i>Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement économique et communautaire : service d'analyse et de soutien administratif au Comité du Cabinet chargé du développement économique et communautaire, lequel coordonne toutes les initiatives importantes du gouvernement relatives au développement économique et communautaire de la province.</i>		
		<i>Conseil consultatif économique du premier ministre : services consultatifs et de soutien à la mise au point continue de la stratégie économique du Manitoba, y compris en cernant les priorités, en demandant l'avis des communautés et en participant à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations.</i>		
	a)	Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement économique et communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	908,8	866,6
		2) Autres dépenses	348,5	357,3
		Sous-total a)	1 257,3	1 223,9
	b)	Conseil consultatif économique du premier ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	159,0	144,8
		2) Autres dépenses	240,0	238,8
		Sous-total b)	399,0	383,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES (10), suite				
10.5	5.	Organisation des mesures d'urgence	1 627,7	1 613,0
		En étroite collaboration avec tous les paliers gouvernementaux, le secteur privé, des organismes bénévoles ainsi que d'autres organismes non gouvernementaux, l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba appuie et coordonne la planification de mesures d'urgence, les procédures en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement. L'Organisation est aussi chargée de la gestion et de la prestation du Programme d'aide financière aux sinistrés, lequel aide les Manitobains ayant subi des dommages en conséquence directe d'une catastrophe d'envergure.		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 126,7	1 104,3
		b) Autres dépenses	501,0	508,7
10.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	166,7	166,7
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
		a) Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	40,7	40,7
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	58,8	58,8
		Sous-total a)	99,5	99,5
		b) Amortissement	67,2	67,2
		Total des crédits pour l'Industrie, le Développement économique et les Mines	30 474,5	30 677,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	2 623,6	(4,0)	2 732,6
2. Aménagement du territoire et développement communautaire	4 028,0	2,8	3 918,8
3. Soutien provincial-municipal	9 763,0	(1,1)	9 872,2
4. Aide financière aux municipalités	58 208,4	(1,7)	59 203,3
5. Ententes Canada-Manitoba	12 397,8	(15,8)	14 721,5
6. Initiatives stratégiques urbaines	19 402,5	(13,1)	22 331,0
7. Commerce et relations fédérales-provinciales et internationales	4 003,5	1,6	3 940,2
8. Coûts liés aux immobilisations	200,7	-	200,7
Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales et le Commerce	110 627,5	(5,4)	116 920,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	78 558,6	(4,8)	82 517,6
Subventions en capital	31 868,2	(6,8)	34 202,0
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	200,7	-	200,7
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales et le Commerce	110 627,5	(5,4)	116 920,3

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004 - Affaires intergouvernementales	145 768,0
Transfert de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	485,1
- Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	406,3
- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	468,1
- Culture, Patrimoine et Tourisme	90,2
- Industrie, Développement économique et Mines	2 352,3
Transfert de fonctions allant à :	
- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	(18 523,0)
- Gestion des ressources hydriques	(14 565,1)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	473,8
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(35,4)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	<u>116 920,3</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
13.1	1.	Administration et finances	2 623,6	2 732,6
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, l'examen du budget et la gestion des ressources humaines.		
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions municipales, et décisions sur ces questions. Soutien administratif de la Commission de l'évaluation foncière.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	444,8	497,0
		2) Autres dépenses	80,1	83,0
		Sous-total b)	524,9	580,0
	c)	Bureau de Brandon		
		1) Salaires et avantages sociaux	166,7	161,4
		2) Autres dépenses	53,1	55,0
		Sous-total c)	219,8	216,4
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	138,4	149,4
		2) Autres dépenses	26,3	27,2
		Sous-total d)	164,7	176,6
	e)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	467,1	452,2
		2) Autres dépenses	185,7	193,7
		Sous-total e)	652,8	645,9
	f)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	788,4	811,1
		2) Autres dépenses	243,6	273,6
		Sous-total f)	1 032,0	1 084,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
13.2	2.	Aménagement du territoire et développement communautaire	4 028,0	3 918,8
		Coordonne l'élaboration, l'intégration et la prestation des services d'aménagement du territoire et de développement communautaire dans le but de faciliter la croissance et le développement durables des communautés manitobaines.		
		Fournit le cadre législatif, stratégique et méthodologique requis pour guider l'aménagement et le développement durable du territoire dans toute la province, y compris la coordination intergouvernementale et l'intégration des initiatives d'aménagement locales, régionales et provinciales.		
		Fournit des services consultatifs et des services professionnels de planification aux communautés et aux organismes des administrations locales dans les domaines suivants : aménagement du territoire, développement communautaire et revitalisation, conservation et développement économique durable.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	153,4	149,5
		2) Autres dépenses	29,5	30,6
		Sous-total a)	182,9	180,1
	b)	Services de planification provinciale		
		1) Salaires et avantages sociaux	337,8	436,3
		2) Autres dépenses	204,7	428,5
			542,5	864,8
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(171,1)	(384,6)
		Sous-total b)	371,4	480,2
	c)	Services de planification communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 996,8	2 805,6
		2) Autres dépenses	1 033,3	997,5
			4 030,1	3 803,1
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(556,4)	(544,6)
		Sous-total c)	3 473,7	3 258,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
13.3	3.	Soutien provincial-municipal	9 763,0	9 872,2
		Gestion de programmes et de services dans le but de permettre à la population de bénéficier d'administrations locales à la fois efficaces et efficientes, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités locales.		
		Cadre législatif pour les administrations municipales, et services et programmes consultatifs et financiers pour les municipalités à l'extérieur de Winnipeg. Conseils au gouvernement sur les politiques liées à des questions gouvernementales locales.		
		Soutien financier aux municipalités, y compris la gestion de paiements de transfert intergouvernementaux et de subventions visant à permettre aux administrations locales de maintenir des localités viables. Subventions de fonctionnement et subventions en capital à la Ville de Winnipeg, et subventions en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la province qui sont exempts d'impôt.		
		Services complets d'évaluation offerts à toutes les municipalités (sauf la Ville de Winnipeg), aux localités du Nord du Manitoba et à Éducation, Citoyenneté et Jeunesse.		
		Services de technologie de l'information pour le ministère. Conception, gestion et soutien des applications informatiques majeures qu'utilisent les administrations locales dans le cadre de leurs fonctions d'évaluation et d'imposition.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	161,6	156,8
		2) Autres dépenses	29,5	30,6
		Sous-total a)	191,1	187,4
	b)	Évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 815,4	6 587,7
		2) Autres dépenses	1 638,0	1 638,0
			8 453,4	8 225,7
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	(2 113,3)	(2 056,4)
		Sous-total b)	6 340,1	6 169,3
	c)	Services consultatifs et financiers aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 128,3	1 354,4
		2) Autres dépenses	355,3	395,0
			1 483,6	1 749,4
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(105,0)	(109,7)
		Sous-total c)	1 378,6	1 639,7
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	929,3	886,5
		2) Autres dépenses	1 373,1	1 405,5
			2 302,4	2 292,0
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	(449,2)	(416,2)
		Sous-total d)	1 853,2	1 875,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
13.4	4.	Aide financière aux municipalités	58 208,4	59 203,3
		Aide financière aux administrations locales pour leurs dépenses de fonctionnement et leurs dépenses en capital.		
	a)	Aide financière à la Ville de Winnipeg		
	1)	Subvention de fonctionnement à la Ville de Winnipeg		
		Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	19 887,5	19 887,5
		Subvention inconditionnelle aux transports en commun	16 854,0	16 854,0
		Subvention générale de soutien	8 622,1	8 290,5
		Programme de lutte contre la maladie hollandaise de l'orme	900,0	900,0
		Subvention inconditionnelle - Développement communautaire urbain	6 600,0	7 560,0
		Initiatives prioritaires stratégiques	1 000,0	1 000,0
			53 863,6	54 492,0
		Moins : Rajustement reflétant les transferts de programmes de la Ville de Winnipeg	(23 650,0)	(23 650,0)
		Sous-total 1)	30 213,6	30 842,0
	2)	Aide aux immobilisations	19 850,0	19 850,0
		Sous-total a)	50 063,6 (1)	50 692,0
	b)	Aide financière aux autres municipalités		
	1)	Subventions de fonctionnement		
	a)	Subventions aux transports en commun	1 683,7	1 649,2
	b)	Subventions générales de soutien	1 184,5	1 110,4
	c)	Subventions inconditionnelles - Développement communautaire rural	6 990,0	7 490,0
		Sous-total 1)	9 858,2	10 249,6
	2)	Aide aux immobilisations - Achat d'autobus	130,0	140,0
		Sous-total b)	9 988,2 (1)	10 389,6
	c)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
	1)	Subventions	14 960,8	14 594,4
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(14 749,2)	(14 417,7)
		Sous-total c)	211,6	176,7
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(2 055,0)	(2 055,0)

1. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*. En 2004-2005, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 47,3 millions de dollars et que les autres municipalités (y compris les collectivités du Nord) recevront environ 35,2 millions de dollars.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
13.5	5.	Ententes Canada-Manitoba	12 397,8	14 721,5
		Contribution du Manitoba au programme Infrastructures Canada-Manitoba pour la construction, la rénovation, l'expansion ou l'amélioration substantielle d'infrastructures dans tout le Manitoba.		
		Contribution du Manitoba à l'Entente de partenariat économique Canada-Manitoba, dont le but est de favoriser la croissance économique du Manitoba par des investissements stratégiques.		
		Contribution du Manitoba à l'Entente sur le développement urbain, afin d'appuyer la revitalisation et la rénovation urbaine dans la Ville de Winnipeg.		
		a) Programmes Infrastructures Canada-Manitoba	10 797,8 (2)	13 311,7
		b) Entente de partenariat pour le développement économique	-	1 409,8
		c) Entente de partenariat économique	800,0 (3)	-
		d) Entente sur le développement urbain	800,0 (3)	-
13.6	6.	Initiatives stratégiques urbaines	19 402,5	22 331,0
		Élaboration et mise en œuvre de lignes directrices et de programmes visant la revitalisation urbaine, la réhabilitation du centre-ville et le développement économique communautaire dans la Ville de Winnipeg, en collaboration avec l'ensemble de l'administration gouvernementale et en partenariat avec d'autres administrations et avec des partenaires dans la communauté.		
		Coordination de l'aide financière stratégique globale à la Ville de Winnipeg pour maintenir une infrastructure durable et appuyer le développement économique.		
		Mise en œuvre, soutien et facilitation de l'Entente sur le développement urbain.		
		Coordination et mise en œuvre de programmes dans le cadre de l'initiative Quartiers vivants, une initiative d'envergure à long terme, axée sur la communauté, qui vise à soutenir les efforts de revitalisation des quartiers vulnérables de Winnipeg, Brandon et Thompson en mettant à la disposition des résidents et d'autres intervenants de ces quartiers les outils que ces efforts exigent.		

2. Le montant total autorisé pour ces ententes s'élève à 13 497,2 \$, soit 10 797,8 \$ inclus dans le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce et 2 699,4 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

3. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 1 000,0 \$, soit 800,0 \$ inclus dans le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce et 200,0 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
	a)	Quartiers vivants		
		1) Salaires et avantages sociaux	189,7	183,9
		2) Autres dépenses	91,5	94,8
		3) Aide aux quartiers	3 392,1	3 392,1
			3 673,3	3 670,8
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(1 160,0)	(1 160,0)
		Sous-total a)	2 513,3	2 510,8
	b)	Programmes de quartiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	285,0	275,4
		2) Autres dépenses	52,1	54,0
		Sous-total b)	337,1	329,4
	c)	Développement économique communautaire urbain		
		1) Salaires et avantages sociaux	260,1	279,3
		2) Autres dépenses	57,7	57,7
			317,8	337,0
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(265,7)	(246,2)
		Sous-total c)	52,1	90,8
	d)	Initiatives de développement urbain	16 500,0	19 400,0
13.7	7.	Commerce et relations fédérales-provinciales et internationales	4 003,5	3 940,2
		Soutien aux entreprises pour qu'elles développent leurs capacités d'exportation et diversifient leurs activités sur les marchés internationaux. Promotion des possibilités d'investissement à l'étranger afin d'augmenter les investissements et les possibilités d'emploi au Manitoba. Soutien, à Ottawa, pour les entreprises et le gouvernement et ses organismes afin de faciliter leurs rapports avec les autorités fédérales.		
		Analyse et soutien de la politique stratégique de la Province dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux, et conseils à cet effet.		
		Coordination d'une approche globale pour favoriser et promouvoir les intérêts du Manitoba aux États-Unis et à l'échelle internationale, notamment en ce qui concerne la participation au développement international.		
		Soutien aux établissements d'enseignement et aux organismes éducationnels dans leur travail de promotion à l'échelle internationale des possibilités d'enseignement et de formation au Manitoba. Élaboration de politiques, de stratégies et de programmes.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES ET COMMERCE (13), suite				
	a)	Relations fédérales-provinciales et internationales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	980,8	1 067,6
	2)	Autres dépenses	601,5	667,1
			1 582,3	1 734,7
	3)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	-	(190,0)
		Sous-total a)	1 582,3	1 544,7
	b)	Commerce Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 313,8	1 298,6
	2)	Autres dépenses	1 740,1	1 720,1
	3)	Subventions	170,0	170,0
			3 223,9	3 188,7
	4)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(1 000,0)	(1000,0)
		Sous-total b)	2 223,9	2 188,7
	c)	Bureau du Manitoba à Ottawa		
	1)	Salaires et avantages sociaux	127,6	124,6
	2)	Autres dépenses	69,7	82,2
		Sous-total c)	197,3 (4)	206,8
13.8	8.	Coûts liés aux immobilisations	200,7	200,7
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	42,4	42,4
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	85,6	85,6
		Sous-total a)	128,0	128,0
	b)	Amortissement	72,5	72,5
	c)	Frais d'intérêts	0,2	0,2
		Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales et le Commerce	110 627,5	116 920,3

4. Le Bureau du Manitoba à Ottawa partage des locaux avec la Province du Nouveau-Brunswick, qui couvrira 22,8 \$ des coûts partagés du bureau. La récupération de cette somme est incluse dans le Budget des recettes.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
JUSTICE (4)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	5 451,8	4,7	5 204,9
2. Justice criminelle	97 830,6	3,3	94 683,6
3. Justice civile	24 609,8	5,7	23 286,0
4. Services correctionnels	95 279,8	(0,1)	95 420,1
5. Tribunaux	40 235,2	7,2	37 535,2
6. Coûts liés aux immobilisations	1 426,5	7,4	1 328,6
Total des crédits pour la Justice	264 833,7	2,9	257 458,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	263 407,2	2,8	256 129,8
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 426,5	7,4	1 328,6
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour la Justice	264 833,7	2,9	257 458,4

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	254 114,2
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	3 450,3
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(106,1)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	257 458,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.1	1.	Administration et finances	5 451,8	5 204,9
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif de toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration et analyse des politiques relatives aux programmes, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des ressources humaines, gestion des documents, mise au point de systèmes et de services d'informatique.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	564,1	560,9
	2)	Autres dépenses	96,8	99,6
		Sous-total b)	660,9	660,5
	c)	Élaboration et analyse des politiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	331,1	320,1
	2)	Autres dépenses	101,3	103,5
		Sous-total c)	432,4	423,6
	d)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 045,6	1 018,8
	2)	Autres dépenses	331,2	319,8
		Sous-total d)	1 376,8	1 338,6
	e)	Gestion des ressources humaines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 065,5	1 062,0
	2)	Autres dépenses	165,0	169,7
		Sous-total e)	1 230,5	1 231,7
	f)	Services d'informatique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 956,9	1 814,3
	2)	Autres dépenses	658,1	556,4
			2 615,0	2 370,7
	3)	Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(893,2)	(849,2)
		Sous-total f)	1 721,8	1 521,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.2	2.	Justice criminelle	97 830,6	94 683,6
		Administration de la justice criminelle au Manitoba.		
		<i>Service des poursuites du Manitoba</i> : poursuite des auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales.		
		<i>Services de police de la province</i> : font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités rurales. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec le Manitoba.		
		<i>Sécurité publique</i> : voit à la supervision et à la coordination des activités de la GRC, des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. Administre le financement des services de police mis en place dans les communautés des Premières nations. Veille à la gestion des services relatifs aux témoins à haut risque et à l'application de la <i>Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers</i> et de la <i>Loi sur les bâtiments fortifiés</i> . Exerce diverses activités de sécurité communautaire intéressant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.		
		<i>Services aux victimes</i> : fournissent un cadre de travail aux activités qui se déroulent sur de multiples fronts pour promouvoir la <i>Déclaration des droits des victimes</i> , ainsi qu'un service de soutien aux victimes de violence familiale et aux enfants victimes. Administrent le Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels. Financent certains projets d'organismes qui offrent des services		
		<i>Indemnisation des victimes d'actes criminels</i> : a pour rôle d'indemniser lesdites victimes pour certaines blessures et pertes subies.		
		<i>Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi</i> : enquête sur les plaintes concernant la conduite des policiers municipaux au Manitoba.		
		<i>Bureau du médecin légiste en chef</i> : en conformité avec la <i>Loi sur les enquêtes médico-légales</i> , enquête sur toute mort subite, violente ou inexplicquée survenue au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	242,8	249,2
		2) Autres dépenses	38,6	38,5
		Sous-total a)	281,4	287,7
	b)	Service des poursuites du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 469,0	11 211,7
		2) Autres dépenses	3 041,6	2 724,6
		3) Programmes d'aide aux témoins	738,7	703,5
		Sous-total b)	16 249,3	14 639,8
	c)	Services de police de la province	70 222,5	69 100,7
	d)	Sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 022,7	1 024,7
		2) Autres dépenses	440,1	458,8
		3) Programmes	542,2	150,0
		Sous-total d)	2 005,0	1 633,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	e)	Services aux victimes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 296,7	2 011,0
		2) Autres dépenses	556,6	434,1
		3) Subventions	190,0	190,0
		Sous-total e)	3 043,3	2 635,1
	f)	Indemnisation des victimes d'actes criminels		
		1) Autres dépenses	3 045,2	3 130,0
		2) Moins : Réduction des provisions techniques	(100,0)	(100,0)
		Sous-total f)	2 945,2	3 030,0
	g)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
		1) Salaires et avantages sociaux	257,5	256,3
		2) Autres dépenses	63,3	61,8
		Sous-total g)	320,8	318,1
	h)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	734,3	745,4
		2) Autres dépenses	1 705,6	1 664,5
		3) Enquête - Fonderie de Flin Flon	323,2	628,8
		Sous-total h)	2 763,1	3 038,7
4.3	3.	Justice civile	24 609,8	23 286,0

Services juridiques spécialisés et programmes qui protègent les droits des Manitobains.

Commission des droits de la personne du Manitoba : veille à l'application du *Code des droits de la personne du Manitoba* et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province.

Conseiller législatif : fournit des services de rédaction et de traduction de textes législatifs au gouvernement et, conformément au règlement de l'Assemblée, aux députés; veille à ce que les projets de loi, les lois et les règlements soient publiés.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
<i>Commission de réforme du droit du Manitoba</i> : conseille le gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.				
<i>Direction du droit de la famille</i> : assure un soutien administratif et juridique au gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance; aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille.				
<i>Direction du droit constitutionnel</i> : fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y compris la représentation en cour.				
<i>Aide juridique Manitoba</i> : protège les droits, reconnus par la loi, de ceux qui ne peuvent se permettre les services d'un avocat.				
<i>Bureau du contentieux civil</i> : donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil.				
<i>Curateur public</i> : gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants, ainsi que des personnes ayant une incapacité mentale.				
	a)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 199,2	1 248,7
		2) Autres dépenses	448,3	458,0
		Sous-total a)	1 647,5	1 706,7
	b)	Conseiller législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 701,3	1 607,5
		2) Autres dépenses	346,7	375,9
		Sous-total b)	2 048,0	1 983,4
	c)	Subvention à la Commission de réforme du droit du Manitoba	70,0	70,0
	d)	Direction du droit de la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 123,9	987,4
		2) Autres dépenses	125,0	127,2
		Sous-total d)	1 248,9	1 114,6
	e)	Direction du droit constitutionnel		
		1) Salaires et avantages sociaux	764,6	958,4
		2) Autres dépenses	221,3	188,4
		Sous-total e)	985,9	1 146,8
	f)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 114,5	7 894,5
		2) Autres dépenses	10 495,0	9 370,0
		Sous-total f)	18 609,5	17 264,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
		g) Bureau du contentieux civil	- (1)	-
		h) Curateur public	- (1)	-
4.4	4.	Services correctionnels	95 279,8	95 420,1
		Veille à la protection de la société au moyen de programmes et de services correctionnels offerts dans tout le Manitoba.		
		<i>Services divisionnaires</i> : assurent un soutien à la Division des services correctionnels en ce qui a trait, entre autres, à la formation, aux services administratifs, à l'élaboration de programmes, à la recherche, aux services d'information, à l'élaboration de la politique et aux services aux Autochtones.		
		<i>Services correctionnels pour les adultes</i> : ont la charge des contrevenants adultes qui sont condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; offrent des services et des programmes correctionnels communautaires pour les contrevenants adultes dans tout le Manitoba.		
		<i>Services correctionnels pour les jeunes</i> : ont la charge des jeunes contrevenants condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; offrent des services et des programmes correctionnels communautaires pour les jeunes contrevenants dans tout le Manitoba.		
	a)	Services divisionnaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 321,3	1 369,6
		2) Autres dépenses	463,9	469,0
		3) Programmes	-	199,4
		Sous-total a)	1 785,2	2 038,0
	b)	Services correctionnels pour les adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	59 664,5	58 906,4
		2) Autres dépenses	9 792,7	9 755,3
		3) Programmes et organismes externes	1 808,7	1 776,6
			71 265,9	70 438,3
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(30,0)	(30,0)
		Sous-total b)	71 235,9	70 408,3
	c)	Services correctionnels pour les jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 297,9	19 708,1
		2) Autres dépenses	1 892,6	2 166,4
		3) Programmes et organismes externes	1 068,2	1 099,3
		Sous-total c)	22 258,7	22 973,8

1. Le Bureau du contentieux civil et le Curateur public étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.5	5.	Tribunaux	40 235,2	37 535,2
		La Division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux, de la Commission d'examen, et d'autres services de soutien judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant aux actes criminels prévus par les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales, ainsi qu'aux délits relevant des autorités provinciales ou municipales, aux litiges en matière civile ou familiale, et aux faillites.		
	a)	Administration judiciaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 773,5	4 391,2
		2) Autres dépenses	1 397,1	1 369,9
		Sous-total a)	6 170,6	5 761,1
	b)	Tribunaux de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 287,7	6 072,2
		2) Autres dépenses	1 494,6	1 261,6
		Sous-total b)	7 782,3	7 333,8
	c)	Tribunaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 901,7	3 794,6
		2) Autres dépenses	2 021,2	1 925,4
		Sous-total c)	5 922,9	5 720,0
	d)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 820,8	10 857,1
		2) Autres dépenses	1 543,7	1 510,8
		Sous-total d)	13 364,5	12 367,9
	e)	Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 421,2	4 856,8
		2) Autres dépenses	1 573,7	1 495,6
		Sous-total e)	6 994,9	6 352,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	1 426,5	1 328,6
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	135,9	135,9
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	433,7	433,7
		Sous-total a)	569,6	569,6
	b)	Amortissement	542,0	517,1
	c)	Frais d'intérêts	314,9	241,9
		Total des crédits pour la Justice	264 833,7	257 458,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11)			
Sommaire des programmes			
1. Haute direction	694,4	4,1	667,3
2. Programmes - Travail	16 257,7	(1,2)	16 455,3
3. Immigration et multiculturalisme	11 309,6	8,4	10 434,6
4. Coûts liés aux immobilisations	877,4	-	877,4
Total des crédits pour le Travail et l'Immigration	29 139,1	2,5	28 434,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	28 261,7	2,6	27 557,2
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	877,4	-	877,4
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour le Travail et l'Immigration	29 139,1	2,5	28 434,6

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 2003-2004 - Travail et Immigration	26 954,1
- Situation de la femme	1 085,8
Transfert de fonctions allant à :	
- Santé	(35,0)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	464,4
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(34,7)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	28 434,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
11.1	1.	Haute direction	694,4	667,3
		S'occupe de la bonne marche du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	589,3	567,6
	2)	Autres dépenses	75,7	70,7
		Sous-total b)	665,0	638,3
11.2	2.	Programmes - Travail	16 257,7	16 455,3
		<i>Service de gestion</i> : service central de soutien des programmes du ministère.		
		<i>Direction de la mécanique et de la technique</i> : services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; délivrance des permis et licences pour certains métiers.		
		<i>Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires</i> : conciliation, médiation et contrôle de l'égalité des salaires pour les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Commission manitobaine des pensions</i> : aide à la création, à l'expansion et à l'amélioration des régimes de retraite; protection des droits actuels des employés dans ce domaine.		
		<i>Commission du travail du Manitoba</i> : administre et règle les demandes qui lui sont adressées directement ou indirectement en vertu de la <i>Loi sur les relations du travail</i> et des autres textes législatifs traitant des rapports entre les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Sécurité et hygiène du travail</i> : services de prévention, de détection et d'élimination des dangers qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs, en encourageant les employeurs et les employés à prendre leurs responsabilités quant à l'élimination des maladies et des blessures par la détection des dangers sur les lieux de travail et la prise de mesures correctrices pour assurer le respect de la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> .		
		<i>Santé professionnelle</i> : établissement de normes relatives à la politique et aux méthodes de protection de la santé des travailleurs, conformément à la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> , par les moyens suivants : contrôle des dangers pour la santé et surveillance des indicateurs biologiques, détection des risques pour la santé et évaluation de la politique et des méthodes de protection de la santé sur les lieux de travail.		
		<i>Direction de la sécurité dans les mines</i> : application de la <i>Loi sur les mines</i> et de ses règlements afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur tous les sites d'exploitation.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite

Normes d'emploi : application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes permettant aux travailleurs mis à pied à cause de changements au sein du marché du travail ou de la structure des entreprises de retrouver un emploi ou de se recycler.

Bureau des conseillers des travailleurs : aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation.

Bureau du commissaire aux incendies : inspections, enquêtes et activités de formation liées à la prévention des incendies.

Conseil consultatif des femmes du Manitoba : par l'intermédiaire de la ministre déléguée à la Situation de la femme, ce conseil autonome conseille le gouvernement en vue de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser les changements à nos structures juridiques, sociales et économiques.

Direction générale de la condition féminine : favorise l'intégration des préoccupations des femmes à la législation ainsi qu'à la politique et aux programmes du gouvernement; effectue des recherches et met au point des politiques afin de sensibiliser le gouvernement aux nouveaux enjeux qui concernent les femmes; travaille avec les autres ministères et avec la communauté afin de promouvoir les mesures qui aideront les femmes à obtenir l'égalité.

a) Services de gestion			
1) Salaires et avantages sociaux		1 090,7	1 104,2
2) Autres dépenses		251,5	294,8
Sous-total a)		1 342,2	1 399,0
b) Direction de la mécanique et de la technique			
1) Salaires et avantages sociaux		1 894,2	1 932,9
2) Autres dépenses		487,1	483,1
Sous-total b)		2 381,3	2 416,0
c) Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires			
1) Salaires et avantages sociaux		491,7	539,0
2) Autres dépenses		108,3	97,7
Sous-total c)		600,0	636,7
d) Commission manitobaine des pensions			
1) Salaires et avantages sociaux		321,7	294,0
2) Autres dépenses		87,7	82,6
Sous-total d)		409,4	376,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
	e)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 192,9	1 159,0
		2) Autres dépenses	270,9	260,6
		Sous-total e)	1 463,8	1 419,6
	f)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 405,9	3 612,3
		2) Autres dépenses	932,3	925,2
		Sous-total f)	4 338,2	4 537,5
	g)	Santé professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	283,9	274,1
		2) Autres dépenses	36,7	36,5
		Sous-total g)	320,6	310,6
	h)	Sécurité dans les mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	647,1	625,7
		2) Autres dépenses	211,9	205,7
		Sous-total h)	859,0	831,4
	i)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 147,1	2 101,8
		2) Autres dépenses	524,9	546,3
		Sous-total i)	2 672,0	2 648,1
	j)	Bureau des conseillers des travailleurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	674,4	635,6
		2) Autres dépenses	152,6	151,9
		Sous-total j)	827,0	787,5
	k)	Bureau du commissaire aux incendies	- (1)	-
	l)	Conseil consultatif des femmes du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	200,5	205,4
		2) Autres dépenses	101,6	104,9
		Sous-total l)	302,1	310,3
	m)	Direction générale de la condition féminine		
		1) Salaires et avantages sociaux	515,5	531,5
		2) Autres dépenses	176,6	200,5
		3) Subventions	50,0	50,0
		Sous-total m)	742,1	782,0

1. Le Bureau du commissaire aux incendies étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
11.3	3.	Immigration et multiculturalisme	11 309,6	10 434,6
		Veille à l'élaboration de principes et de programmes relatifs aux critères d'immigration et coordonne l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, tant sur le plan social qu'économique. Définit les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux dispositions de la <i>Loi sur le multiculturalisme au Manitoba</i> . Encourage le partenariat entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles.		
	a)	Immigration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 417,5	2 285,8
		2) Autres dépenses	831,7	792,4
		3) Aide financière et subventions	7 712,0	6 986,3
		Sous-total a)	10 961,2	10 064,5
	b)	Multiculturalisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	176,6	172,6
		2) Autres dépenses	64,3	90,0
		3) Subventions	107,5	107,5
		Sous-total b)	348,4	370,1
11.4	4.	Coûts liés aux immobilisations	877,4	877,4
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	48,7	48,7
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	87,6	87,6
		Sous-total a)	136,3	136,3
	b)	Amortissement	452,1	452,1
	c)	Frais d'intérêts	289,0	289,0
Total des crédits pour le Travail et l'Immigration			29 139,1	28 434,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24)			
Sommaire des programmes			
1. Direction générale des services aux personnes âgées	733,1	0,6	728,5
2. Coûts liés aux immobilisations	8,0	-	8,0
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	741,1	0,6	736,5

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	733,1	0,6	728,5
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	8,0	-	8,0
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	741,1	0,6	736,5

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	723,6
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	14,3
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(1,4)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	736,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24), suite				
24.1	1.	Direction générale des services aux personnes âgées	733,1	728,5
		Conseille le gouvernement sur les questions concernant les personnes âgées par l'entremise du ministre délégué à la Situation des personnes âgées; évalue les politiques et programmes du gouvernement, ainsi que les textes législatifs, afin que les besoins des personnes âgées soient satisfaits; renseigne les personnes âgées partout dans la province sur les programmes gouvernementaux qui les touchent, afin de faciliter l'accès à ces programmes; coordonne une approche multidisciplinaire visant à combattre le problème du mauvais traitement des personnes âgées; met sur pied des projets en collaboration avec d'autres ministères, des groupes communautaires et le secteur privé; fournit des services de soutien au Conseil manitobain sur le vieillissement dans les domaines de l'administration et de l'élaboration de politiques concernant les questions liées au vieillissement.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	501,9	480,7
	b)	Autres dépenses	231,2	247,8
24.2	2.	Coûts liés aux immobilisations	8,0	8,0
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	2,0	2,0
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	2,5	2,5
		Sous-total a)	4,5	4,5
	b)	Amortissement	3,5	3,5
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées			741,1	736,5

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
SPORT (28)			
Sommaire des programmes			
1. Sport	10 642,8	(0,4)	10 688,6
2. Coûts liés aux immobilisations	1,4	-	1,4
Total des crédits pour le Sport	10 644,2	(0,4)	10 690,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	10 642,8	(0,4)	10 688,6
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1,4	-	1,4
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits pour le Sport	10 644,2	(0,4)	10 690,0

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	10 686,5
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	3,8
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(0,3)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	10 690,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
SPORT (28), suite				
28.1	1.	Sport	10 642,8	10 688,6
		Fournit une aide financière à Sport Manitoba et à différentes activités sportives.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	148,6	130,8
	b)	Autres dépenses	56,4	53,3
	c)	Sport Manitoba	10 195,0	10 195,0
	d)	Subventions	242,8	309,5
28.2	2.	Coûts liés aux immobilisations	1,4	1,4
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Transition	0,6	0,6
	2)	Permis d'utilisation générale de logiciels	0,8	0,8
		Sous-total a)	1,4	1,4
Total des crédits pour le Sport			10 644,2	10 690,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	9 539,4	1,0	9 442,0
2. Programmes - Voirie et transports	65 725,8	(1,7)	66 860,6
3. Programmes - Services gouvernementaux	38 073,1	2,3	37 202,5
4. Travaux d'infrastructure	125 609,9	1,8	123 398,3
5. Coûts liés aux immobilisations	145 824,8	1,8	143 238,3
Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux	384 773,0	1,2	380 141,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	237 648,2	0,9	235 453,4
Subventions en capital	1 300,0	(10,3)	1 450,0
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	26 119,3	1,5	25 724,6
Infrastructure	119 705,5	1,9	117 513,7
Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux	384 773,0	1,2	380 141,7

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2003-2004	341 067,9
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme	(24,0)
- Industrie, Développement économique et Mines	(1 580,8)
- Gestion des ressources hydriques	(110,3)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique	54 092,0
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	3 649,1
Transfert de crédits allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(155,1)
Retraitement des dépenses d'infrastructure :	
- Moins : Transfert à la Partie B - Investissements en immobilisations	(80 218,8)
- Plus : Amortissement de l'infrastructure au 31 mars 2004	63 421,7
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	380 141,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
15.1	1.	Administration et finances	9 539,4	9 442,0
		Veille à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation judicieuse des ressources du ministère en offrant les services suivants : direction de la politique et des programmes, services comptables et budgétaires centralisés, administration du personnel, élaboration des systèmes, soutien administratif général et programmes de santé et de sécurité au travail. Veille au bon fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	29,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	861,2	823,3
		2) Autres dépenses	123,3	123,3
		Sous-total b)	984,5	946,6
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	601,9	581,1
		2) Autres dépenses	211,5	211,5
		Sous-total c)	813,4	792,6
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 086,6	1 183,4
		2) Autres dépenses	386,2	382,8
		Sous-total d)	1 472,8	1 566,2
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 548,5	1 490,8
		2) Autres dépenses	231,9	213,4
		Sous-total e)	1 780,4	1 704,2
	f)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 854,2	2 827,0
		2) Autres dépenses	802,2	802,2
		Sous-total f)	3 656,4	3 629,2
	g)	Santé, sécurité et gestion des risques au travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	399,6	386,3
		2) Autres dépenses	83,6	78,9
		Sous-total g)	483,2	465,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	h)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	181,7	171,4
		2) Autres dépenses	110,2	110,2
		Sous-total h)	291,9	281,6
	i)	Commission de l'évaluation foncière	27,4 (1)	27,4
15.2	2.	Programmes - Voirie et transports	65 725,8	66 860,6
		<i>Services de gestion</i> : services de gestion centralisés pour faciliter le bon fonctionnement des programmes d'infrastructure.		
		<i>Opérations et contrats</i> : services de soutien spécialisés en matière d'entretien et de construction de routes.		
		<i>Ponts et structures portantes</i> : conception et supervision des travaux de construction des ponts, des échangeurs, des panneaux de signalisation suspendus et d'autres structures portantes.		
		<i>Services de réglementation et de sécurité des transports</i> : veillent à la sécurité sur les routes du Manitoba en faisant appliquer les règlements.		
		<i>Bureaux régionaux</i> : mise sur pied et prestation des programmes du ministère se rapportant à la construction et à l'entretien des routes, aux chemins d'hiver et à l'aide aux municipalités.		
		<i>Autres administrations</i> : services spécialisés aux autres ministères et à d'autres administrations, telles que les villes, les villages, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne et le gouvernement fédéral.		
		<i>Planification et conception</i> : aide à la planification et à la conception des routes; examen de l'aménagement le long des routes afin de faciliter le développement et d'améliorer l'efficacité du réseau de routes principales et secondaires.		
		<i>Aéroports et service de traversiers du Nord</i> : exploitation et entretien des aéroports et des traversiers du Nord du Manitoba.		
		<i>Génie des matériaux</i> : services de soutien spécialisés dans les domaines des matériaux et de la recherche.		
		<i>Contrôle de la circulation routière</i> : services de soutien spécialisés dans tous les domaines de la circulation routière.		

1. Fonds pour le fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière, dont l'administration a été fusionnée avec celle de la Commission municipale au sein du ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
<i>Politique, planification et développement</i> : conseils en matière de politique et services de planification, de recherche et de coordination se rapportant à tous les modes de transport de personnes et de marchandises; soutien et financement de l'Initiative de développement de la porte d'accès de Churchill; service de liaison avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les entreprises.				
<i>Permis et immatriculations</i> : administre les programmes de délivrance des permis et d'immatriculation des véhicules, et perçoit les droits prévus par le <i>Code de la route</i> . En 2004-2005, ces fonctions seront transférées à la Société d'assurance publique du Manitoba dans le cadre d'une entente.				
<i>Commissions, conseils et comités</i> : réglementation des transporteurs routiers; application de la <i>Loi sur la protection des voies publiques</i> , du <i>Code de la route</i> et de la <i>Loi sur les véhicules à caractère non routier</i> ; mécanisme d'appel pour les personnes dont les privilèges de conduite ont été suspendus; réglementation de la délivrance de permis pour les taxis, les limousines et les fourgonnettes pour personnes handicapées circulant dans la Ville de Winnipeg; conseils concernant l'exploitation du Port de Churchill.				
	a)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	694,8	670,3
		2) Autres dépenses	73,2	73,2
		Sous-total a)	768,0	743,5
	b)	Opérations et contrats		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 556,4	2 400,9
		2) Autres dépenses	620,6	584,6
		Sous-total b)	3 177,0	2 985,5
	c)	Ponts et structures portantes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 205,5	2 475,9
		2) Autres dépenses	402,8	350,6
			2 608,3	2 826,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(189,6)	(189,6)
		Sous-total c)	2 418,7	2 636,9
	d)	Services de réglementation et de sécurité des transports		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 871,6	3 681,3
		2) Autres dépenses	993,8	893,0
		Sous-total d)	4 865,4	4 574,3
	e)	Bureaux régionaux		
		1) Bureau de la région de l'Est		
		a) Salaires et avantages sociaux	2 480,9	2 710,1
		b) Autres dépenses	583,5	542,5
		Sous-total 1)	3 064,4	3 252,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	2)	Bureau de la région du Centre-Sud		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 290,6	2 509,1
	b)	Autres dépenses	615,7	635,0
		Sous-total 2)	2 906,3	3 144,1
	3)	Bureau de la région du Sud-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 478,2	2 454,0
	b)	Autres dépenses	567,3	518,5
		Sous-total 3)	3 045,5	2 972,5
	4)	Bureau de la région du Centre-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 935,8	1 995,2
	b)	Autres dépenses	446,3	446,3
		Sous-total 4)	2 382,1	2 441,5
	5)	Bureau de la région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 714,3	1 858,7
	b)	Autres dépenses	536,9	530,6
		Sous-total 5)	2 251,2	2 389,3
	6)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 252,8)	(1 252,8)
		Sous-total e)	12 396,7	12 947,2
	f)	Autres administrations		
	1)	Dépenses brutes	2 273,1	2 250,5
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 000,0)	(1 000,0)
		Sous-total f)	1 273,1	1 250,5
	g)	Planification et conception		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 757,1	1 789,1
	2)	Autres dépenses	470,3	454,5
		Sous-total g)	2 227,4	2 243,6
	h)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	4 884,9	4 140,7
	2)	Autres dépenses	3 016,7	2 685,3
		Sous-total h)	7 901,6	6 826,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	i)	Génie des matériaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 247,7	2 167,0
		2) Autres dépenses	672,0	620,7
			2 919,7	2 787,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 171,5)	(1 121,5)
		Sous-total i)	1 748,2	1 666,2
	j)	Contrôle de la circulation routière		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 032,4	987,3
		2) Autres dépenses	260,0	258,6
			1 292,4	1 245,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(57,6)	(57,6)
		Sous-total j)	1 234,8	1 188,3
	k)	Politique, planification et développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 857,4	1 775,7
		2) Autres dépenses	980,6	667,2
		3) Initiative de développement de la porte d'accès de Churchill	1 000,0	1 000,0
		Sous-total k)	3 838,0	3 442,9
	l)	Permis et immatriculations		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 777,5	13 533,0
		2) Autres dépenses	3 720,1	6 812,8
		3) Entente avec la Société d'assurance publique du Manitoba	11 997,6	4 592,0
		Sous-total l)	22 495,2	24 937,8
	m)	Commissions, conseils et comités		
		1) Commission du transport routier et Conseil routier		
		a) Salaires et avantages sociaux	250,4	315,3
		b) Autres dépenses	189,1	185,0
		Sous-total 1)	439,5	500,3
		2) Commission d'appel des suspensions de permis et Comité d'étude des dossiers médicaux		
		a) Salaires et avantages sociaux	217,5	247,9
		b) Autres dépenses	88,2	86,8
		Sous-total 2)	305,7	334,7
		3) Commission de réglementation des taxis		
		a) Salaires et avantages sociaux	493,2	460,7
		b) Autres dépenses	118,3	97,2
		Sous-total 3)	611,5	557,9
		4) Conseil consultatif du Port de Churchill	25,0	25,0
		Sous-total m)	1 381,7	1 417,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
15.3	3.	Programmes - Services gouvernementaux	38 073,1	37 202,5
		<i>Développement des installations</i> : prévision des besoins en locaux des ministères et organismes gouvernementaux; services de génie, d'architecture, de gestion des projets et de construction pour les programmes d'immobilisations touchant les installations que possède ou loue le gouvernement.		
		<i>Ateliers et rénovations</i> : services de rénovation, de menuiserie, de peinture et de réparation de matériel électrique et de meubles.		
		<i>Matériel et bâtiments</i> : services d'entretien et d'exploitation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux dans un édifice dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, ainsi que des unités de logement destinées aux employés; programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.		
		<i>Gestion des contrats de location</i> : gestion des contrats de location au nom du gouvernement.		
		<i>Service des installations</i> : gestion et soutien administratif des ministères et des divisions, relativement aux locaux d'hébergement, aux services alimentaires et aux services contractuels.		
		<i>Sécurité et stationnement</i> : services de sécurité et de stationnement pour les employés et les visiteurs dans les installations dont le gouvernement est propriétaire ou locataire.		
		<i>Recouvrement des frais se rapportant aux locaux</i> : détermine le coût des dépenses relatives aux locaux que le gouvernement loue, ou qu'il possède, aux fins de l'exécution de ses programmes, et en impute le coût auxdits programmes.		
		<i>Projets mineurs se rapportant aux immobilisations</i> : entretien de tous les biens-fonds que loue le gouvernement du Manitoba, ou qu'il possède.		
		<i>Direction des services d'approvisionnement</i> : prestation de services d'approvisionnement ministériel à tous les ministères et à certains organismes afin de garantir que chaque contrat d'achat constitue une dépense juste et raisonnable pour les contribuables; protection du système concurrentiel à l'intention des fournisseurs intéressés; services d'approvisionnement et de gestion du matériel de télécopie et de photocopie.		
		<i>Service de transport aérien</i> : transport aérien des clients, efficient et économique, grâce à l'utilisation efficace de la flotte aérienne et à la coordination des services aériens d'ambulance, de suppression des incendies et de transport général.		
		<i>Organismes de service spécial</i> : gestion du courrier, distribution du matériel, gestion foncière et gestion du parc de véhicules gouvernementaux.		
	a)	Développement des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 810,5	2 794,0
		2) Autres dépenses	4 020,6	4 104,3
			6 831,1	6 898,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 870,7)	(3 870,7)
		4) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(1 450,0)	(1 450,0)
		Sous-total a)	1 510,4	1 577,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	b)	Ateliers et rénovations		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 358,7	2 313,2
		2) Autres dépenses	272,1	277,9
		3) Projets des ateliers	4 575,0	4 575,0
			7 205,8	7 166,1
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(7 205,8)	(7 166,1)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Matériel et bâtiments		
		1) Salaires et avantages sociaux	16 812,5	16 312,5
		2) Autres dépenses	36 692,9	34 789,2
			53 505,4	51 101,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 322,0)	(610,0)
		Sous-total c)	52 183,4	50 491,7
	d)	Gestion des contrats de location	24 522,6	23 397,4
	e)	Service des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	533,2	520,5
		2) Autres dépenses	348,2	344,6
			881,4	865,1
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(222,2)	(222,2)
		Sous-total e)	659,2	642,9
	f)	Sécurité et stationnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 138,5	3 832,7
		2) Autres dépenses	789,0	771,6
			4 927,5	4 604,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 182,2)	(2 092,2)
		Sous-total f)	2 745,3	2 512,1
	g)	Recouvrement des frais se rapportant aux locaux	(48 643,6)	(46 695,8)
	h)	Projets mineurs se rapportant aux immobilisations	2 916,6	2 916,6
	i)	Direction des services d'approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 812,4	2 000,8
		2) Autres dépenses	366,8	359,2
		Sous-total i)	2 179,2	2 360,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
	j)	Service de transport aérien		
	1)	Salaires et avantages sociaux	5 771,4	5 614,9
	2)	Autres dépenses	6 576,8	6 176,7
			12 348,2	11 791,6
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(12 348,2)	(11 791,6)
		Sous-total j)	-	-
	k)	Organisme de gestion du courrier	- (2)	-
	l)	Organisme chargé de la distribution du matériel	- (2)	-
	m)	Services de gestion foncière	- (2)	-
	n)	Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	- (2)	-
15.4	4.	Travaux d'infrastructure	125 609,9	123 398,3
		Programmes de construction et d'entretien des routes praticables en tout temps et des chemins d'hiver provinciaux, ainsi que programmes concernant les aéroports du Nord et l'aide aux municipalités.		
	a)	Programme d'entretien et de conservation des routes provinciales à grande circulation et des routes provinciales secondaires, et projets connexes		
	1)	Dépenses brutes	121 635,3	118 327,9
	2)	Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(10 149,8)	(9 030,4)
		Sous-total a)	111 485,5	109 297,5
	b)	Machines et équipement lourd		
	1)	Salaires et avantages sociaux	5 705,3	6 663,9
	2)	Autres dépenses	20 663,0	20 663,0
			26 368,3	27 326,9
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(26 368,3)	(27 326,9)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Subventions aux administrations locales	1 300,0	1 450,0
	d)	Travaux dans les municipalités, les districts d'administration locale et les territoires non organisés	3 265,9	3 238,6
	e)	Autres projets	3 605,8	3 605,8
	f)	Chemins d'hiver	5 952,7	5 806,4

2. L'Organisme de gestion du courrier, l'Organisme chargé de la distribution du matériel, les Services de gestion foncière et l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2004-2005 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite				
15.5	5.	Coûts liés aux immobilisations	145 824,8	143 238,3
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de transport aérien		
		1) Amortissement	3 606,3	2 596,9
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 176,0)	(2 166,9)
		Sous-total a)	430,3	430,0
	b)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	198,6	198,6
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	374,4	374,4
		Sous-total b)	573,0	573,0
	c)	Actif général		
		1) Amortissement	11 916,1	11 978,8
		2) Frais d'intérêts	13 199,9	12 742,8
		Sous-total c)	25 116,0	24 721,6
	d)	Infrastructure - Routes provinciales		
		1) Amortissement	64 037,3	63 421,7
		2) Frais d'intérêts	55 668,2	54 092,0
		Sous-total d)	119 705,5	117 513,7
		Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux	384 773,0	380 141,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
---------	---	---	---

GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (25)

Sommaire des programmes

1. Administration et finances	1 287,8	88,7	682,6
2. Gestion de l'eau	14 480,4	2,3	14 161,1
3. Pêche et qualité de l'eau	6 577,3	(6,6)	7 039,5
4. Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba	1 913,8	(4,8)	2 009,6
5. Programmes de subventions en capital	12 575,0	-	12 575,0
6. Projets mineurs se rapportant aux immobilisations	754,7	(29,7)	1 073,6
7. Coûts liés aux immobilisations	7 134,2	5,6	6 757,5
Total des crédits pour la Gestion des ressources hydriques	44 723,2	1,0	44 298,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	25 014,0	0,2	24 966,4
Subventions en capital	12 575,0	-	12 575,0
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	189,1	2,9	183,8
Infrastructure	6 945,1	5,6	6 573,7
Total des crédits pour la Gestion des ressources hydriques	44 723,2	1,0	44 298,9

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	-
Transfert de fonctions venant de :	
- Conservation	26 383,2
- Affaires intergouvernementales et Commerce	14 565,1
- Transports et Services gouvernementaux	110,3
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique	3 749,1
- Crédits d'autorisation - Augmentation générale des salaires en 2003-2004	363,4
Retraitement des dépenses d'infrastructure :	
- Moins : Transfert à la Partie B - Investissements en immobilisations	(3 696,8)
- Plus : Amortissement de l'infrastructure au 31 mars 2004	2 824,6
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	44 298,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (25), suite				
25.1	1.	Administration et finances	1 287,8	682,6
		Haute direction et services à l'ensemble du ministère : services financiers, technologies de l'information et autre soutien administratif.		
	a)	Traitement du ministre	29,4	-
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	471,0	103,0
		2) Autres dépenses	195,0	27,8
		Sous-total b)	666,0	130,8
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	272,3	242,0
		2) Autres dépenses	12,0	12,0
		Sous-total c)	284,3	254,0
	d)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	292,1	281,8
		2) Autres dépenses	16,0	16,0
		Sous-total d)	308,1	297,8
25.2	2.	Gestion de l'eau	14 480,4	14 161,1
		Gestion stratégique des ressources hydriques du Manitoba; développement, exploitation et entretien des voies d'eau provinciales, de même que des installations et des ouvrages de régularisation des eaux.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	303,9	324,2
		2) Autres dépenses	2 117,5	1 714,7
		3) Subventions	25,0	25,0
		Sous-total a)	2 446,4	2 063,9
	b)	Permis et licences		
		1) Salaires et avantages sociaux	807,3	813,2
		2) Autres dépenses	33,2	36,8
		Sous-total b)	840,5	850,0
	c)	Planification et aménagement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 156,3	1 173,3
		2) Autres dépenses	72,7	80,7
		Sous-total c)	1 229,0	1 254,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (25), suite				
	d)	Gestion des eaux de surface		
		1) Salaires et avantages sociaux	800,2	821,0
		2) Autres dépenses	219,1	243,5
		3) Entente Canada-Manitoba concernant les relevés hydrométriques	587,0	587,0
		Sous-total d)	1 606,3	1 651,5
	e)	Gestion des eaux souterraines		
		1) Salaires et avantages sociaux	959,9	1 011,4
		2) Autres dépenses	351,2	351,2
		Sous-total e)	1 311,1	1 362,6
	f)	Ressources hydriques régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 393,5	2 359,6
		2) Autres dépenses	586,4	586,4
		Sous-total f)	2 979,9	2 946,0
	g)	Entretien des voies d'eau	4 067,2	4 033,1
25.3	3.	Pêche et qualité de l'eau	6 577,3	7 039,5
		Gestion stratégique des ressources de la pêche au Manitoba. Surveillance et entretien de la qualité des eaux provinciales.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	222,8	221,8
		2) Autres dépenses	384,2	406,7
		Sous-total a)	607,0	628,5
	b)	Pisciculture		
		1) Salaires et avantages sociaux	664,7	692,3
		2) Autres dépenses	202,6	225,2
		Sous-total b)	867,3	917,5
	c)	Gestion de l'écosystème aquatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	400,3	466,2
		2) Autres dépenses	28,3	31,5
		Sous-total c)	428,6	497,7
	d)	Gestion de la pêche commerciale et sportive		
		1) Salaires et avantages sociaux	615,6	654,8
		2) Autres dépenses	35,1	39,1
		Sous-total d)	650,7	693,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (25), suite				
	e)	Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	410,0	410,0
	f)	Initiative de mise en valeur de la pêche	350,0	350,0
	g)	Gestion de la qualité de l'eau		
	1)	Salaires et avantages sociaux	500,2	514,3
	2)	Autres dépenses	219,7	219,7
		Sous-total g)	719,9	734,0
	h)	Service de l'eau potable		
	1)	Salaires et avantages sociaux	967,4	869,9
	2)	Autres dépenses	675,3	975,2
		Sous-total h)	1 642,7	1 845,1
	i)	Ressources de la pêche dans les régions		
	1)	Salaires et avantages sociaux	723,8	785,5
	2)	Autres dépenses	177,3	177,3
		Sous-total i)	901,1	962,8
25.4	4.	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba . . . Ressources sur le terrain qui offrent des conseils et des renseignements techniques permettant d'installer et d'améliorer les infrastructures d'égouts et d'approvisionnement en eau.	1 913,8	2 009,6
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 592,0	1 652,0
	b)	Autres dépenses	321,8	357,6
25.5	5.	Programmes de subventions en capital Subventions de fonctionnement et d'immobilisations pour appuyer les administrations locales.	12 575,0	12 575,0
	a)	Programmes de service d'eau et d'égouts	10 800,0	10 800,0
	b)	Districts de conservation	3 975,0	3 975,0
			14 775,0	14 775,0
	c)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(2 200,0)	(2 200,0)
25.6	6.	Projets mineurs se rapportant aux immobilisations Entretien des voies d'eau, des ponts, des barrages et des ouvrages de régularisation des eaux.	754,7	1 073,6
	a)	Projets d'aménagement hydraulique	754,7	1 073,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (25), suite				
25.7	7.	Coûts liés aux immobilisations	7 134,2	6 757,5
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Services de bureautique		
		1) Amortissement - Transition	22,2	22,2
		2) Permis d'utilisation générale de logiciels	40,9	40,9
		Sous-total a)	63,1	63,1
	b)	Actif général		
		1) Amortissement	103,1	93,7
		2) Frais d'intérêts	22,9	27,0
		Sous-total b)	126,0	120,7
	c)	Infrastructure		
		1) Amortissement	2 958,8	2 824,6
		2) Frais d'intérêts	3 986,3	3 749,1
		Sous-total c)	6 945,1	6 573,7
		Total des crédits pour la Gestion des ressources hydriques	44 723,2	44 298,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CRÉDITS D'AUTORISATION (26)

Sommaire des programmes

1. Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	44 991,6	(19,1)	55 615,2
2. Fonds des innovations de développement durable	3 400,0	-	3 400,0
3. Initiatives concernant l'administration de la justice	2 250,0	-	2 250,0
4. Initiatives concernant la sécurité	300,0	(40,0)	500,0
5. Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	8 000,0	133,9	3 420,7
Total pour les Crédits d'autorisation	58 941,6	(9,6)	65 185,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	36 222,3	7,7	33 620,7
Subventions en capital	22 719,3	(28,0)	31 565,2
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total pour les Crédits d'autorisation	58 941,6	(9,6)	65 185,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2003-2004	96 765,2
Transfert de crédits venant de Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires, et allant à :	
- Énergie, Sciences et Technologie	(9 782,2)
Transfert de crédits venant de Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires - Augmentation générale des salaires en 2003-2004, et allant à :	
- Assemblée législative	(292,4)
- Conseil exécutif	(62,1)
- Affaires autochtones et du Nord	(145,3)
- Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	(576,0)
- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	(870,4)
- Commission de la fonction publique	(100,8)
- Conservation	(1 830,5)
- Culture, Patrimoine et Tourisme	(536,8)
- Éducation, Citoyenneté et Jeunesse	(885,7)
- Énergie, Sciences et Technologie	(213,5)
- Services à la famille et Logement	(4 306,6)
- Finances	(976,3)
- Santé	(2 136,2)
- Enfants en santé Manitoba	(37,5)
- Industrie, Développement économique et Mines	(407,9)
- Affaires intergouvernementales et Commerce	(473,8)
- Justice	(3 450,3)
- Travail et Immigration	(464,4)
- Direction générale des services aux personnes âgées	(14,3)
- Sport	(3,8)
- Transports et Services gouvernementaux	(3 649,1)
- Gestion des ressources hydriques	(363,4)
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	65 185,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
26.1	1.	Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	44 991,6	55 615,2
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes intergouvernementales.		
	a)	Programme de protection contre les inondations	2 319,9	4 340,0
	b)	Travaux d'amélioration et d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge	9 212,3	10 000,0
	c)	Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités	450,0	450,0
	d)	Entente-cadre sur la promotion des langues officielles	850,0	850,0
	e)	Infrastructures Canada-Manitoba	2 699,4	3 325,2
	f)	Entente de partenariat économique	200,0	-
	g)	Entente sur le développement urbain	200,0	-
	h)	Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	10 200,0	8 500,0
	i)	Fonds pour l'achat d'appareils médicaux	5 300,0	17 900,0
	j)	Fonds pour l'achat d'appareils diagnostiques médicaux	12 000,0	6 000,0
	k)	Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord	1 000,0	3 750,0
	l)	Initiative des lieux historiques	500,0	500,0
	m)	Conseil de la fédération	60,0	-
26.2	2.	Fonds des innovations de développement durable	3 400,0	3 400,0
		Fonds visant l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion de projets du gouvernement, d'entreprises privées et de groupes communautaires se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		
26.3	3.	Initiatives concernant l'administration de la justice	2 250,0	2 250,0
		Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant les questions autochtones et autres questions relatives à l'administration de la justice.		
26.4	4.	Initiatives concernant la sécurité	300,0	500,0
		Fonds destinés à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant la sécurité.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
26.5	5.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires	8 000,0	3 420,7
		Coût prévu de diverses initiatives en matière de réforme interne, et coût de l'adaptation de la main-d'œuvre pouvant découler de modifications au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes. Coûts de l'augmentation générale des salaires qui ne sont pas compris dans les crédits des ministères.		
		Total pour les Crédits d'autorisation	58 941,6	65 185,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)*
AUTRES CRÉDITS (27)			
Sommaire des programmes			
1. Urgences diverses	25 000,0	(73,1)	93 000,0
2. Provision pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	810,0	2,5	790,0
Total des Autres crédits	25 810,0	(72,5)	93 790,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	25 810,0	(72,5)	93 790,0
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total des Autres crédits	25 810,0	(72,5)	93 790,0

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 2003-2004	25 790,0
Budget des dépenses supplémentaire 2003-2004	68 000,0
Budget des dépenses 2003-2004 (après rajustement)	93 790,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2004-2005 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004 (milliers de \$)
AUTRES CRÉDITS (27), suite				
27.1	1.	Urgences diverses Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres désastres naturels; dépenses liées aux interventions en cas d'éco- urgences; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes. Remboursement partiel accordé aux ministères pour pertes de biens non assurés.	25 000,0	93 000,0
27.2	2.	Provision pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux Financement des pertes et des dépenses des sociétés de la Couronne, des organismes, commissions, conseils et autres entités gouvernementales pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget. Manitoba Potash Corporation Société Odyssees manitobaines Itée	810,0 135,0 675,0	790,0 115,0 675,0
Total des Autres crédits			25 810,0	93 790,0

PARTIE B
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

PARTIE B
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2003-2004 (milliers de \$)*
Investissements en immobilisations			
Total des crédits législatifs	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter	<u>140 591,9</u>	7,5	<u>130 748,7</u>
Total Partie B - Investissements en immobilisations	<u><u>140 591,9</u></u>	7,5	<u><u>130 748,7</u></u>

*** Conciliation**
(milliers de \$)

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie B - Investissements en immobilisations			
Prévisions des investissements en immobilisations publiées 2003-2004	-	58 000,0	58 000,0
Retraitement des dépenses en immobilisations :			
- Plus : Transfert de la Partie A - Dépenses de fonctionnement ..	-	84 498,7	84 498,7
- Moins : Recettes - Recouvrements de tiers	-	(11 750,0)	(11 750,0)
Prévisions des investissements en immobilisations 2003-2004 (après rajustement)	<u>-</u>	<u>130 748,7</u>	<u>130 748,7</u>

PARTIE B
PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2004-2005 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2003-2004	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2003-2004 (milliers de \$)
<u>Actif général</u>			
Assemblée législative	61,0	(28,2)	85,0
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	3 120,0	-	-
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	242,0	61,3	150,0
Conservation	994,6	42,1	700,0
Culture, Patrimoine et Tourisme	150,0	-	-
Énergie, Sciences et Technologie	5 080,0	s.o.	300,0
Services à la famille et Logement	1 890,0	(14,9)	2 220,0
Finances	700,0	45,8	480,0
Santé	3 204,0	(52,7)	6 775,0
Justice	1 600,0	50,9	1 060,0
Transports et Services gouvernementaux	26 358,4	(3,9)	27 440,0
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation)	11 600,0	(38,3)	18 790,0
Total pour l'Actif général	55 000,0	(5,2)	58 000,0
<u>Infrastructure</u>			
Conservation	2 658,6	355,9	583,1
Transports et Services gouvernementaux	78 917,6	15,3	68 468,8
Gestion des ressources hydriques	4 015,7	8,6	3 696,8
Total pour l'Infrastructure	85 591,9	17,7	72 748,7
Total des Investissements en immobilisations	140 591,9	7,5	130 748,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2004-2005 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2003-2004 (milliers de \$)
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite ACTIF GÉNÉRAL				
B.1	1.	Assemblée législative Acquisition de matériel informatique pour l'Assemblée législative.	61,0	85,0
B.2	2.	Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Prise en charge des coûts de développement de systèmes de technologie de l'information.	3 120,0	-
B.3	3.	Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Acquisition de matériel.	242,0	150,0
B.4	4.	Conservation Acquisition de matériel et prise en charge des coûts de développement de systèmes de technologie de l'information.	994,6	700,0
B.5	5.	Culture, Patrimoine et Tourisme Acquisition de matériel.	150,0	-
B.6	6.	Énergie, Sciences et Technologie Prise en charge des coûts liés à la poursuite du développement de la gestion globale des systèmes du gouvernement, et acquisition, élaboration ou amélioration d'autres projets de technologie de l'information. a) Gestion globale des systèmes b) Autres projets de technologie de l'information	5 080,0 2 280,0 2 800,0	300,0 100,0 200,0
B.7	7.	Services à la famille et Logement Acquisition de matériel et prise en charge des coûts de développement de systèmes de technologie de l'information.	1 890,0	2 220,0
B.8	8.	Finances Prise en charge des coûts de développement de systèmes de technologie de l'information.	700,0	480,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2004-2005 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2003-2004 (milliers de \$)
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite ACTIF GÉNÉRAL				
B.9	9.	Santé Acquisition de matériel et prise en charge des coûts de développement de systèmes de technologie de l'information.	3 204,0	6 775,0
B.10	10.	Justice Acquisition de matériel et prise en charge des coûts de développement de systèmes de technologie de l'information.	1 600,0	1 060,0
	a)	Acquisition de matériel	250,0	60,0
	b)	Système de notification des victimes et de localisation des délinquants	1 350,0	1 000,0
B.11	11.	Transports et Services gouvernementaux Acquisition de biens corporels; projets de construction et de rénovation majeurs; acquisition et entretien des aéronefs du gouvernement.	26 358,4	27 440,0
	a)	Projets d'immobilisations et matériel - Transports	9 227,4	9 509,1
		Moins : Somme récupérable de tiers	(929,7)	(2 569,1)
		Sous-total a)	8 297,7	6 940,0
	b)	Projets d'immobilisations - Services gouvernementaux	14 160,7	14 000,0
	c)	Projets d'immobilisations - Service de transport aérien	3 900,0	6 500,0
B.12	12.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation) Prise en charge des coûts prévus d'investissements en immobilisations nécessaires à diverses initiatives de réforme interne.	11 600,0	18 790,0
	a)	Initiatives de cybergouvernement	6 500,0	13 490,0
	b)	Autres projets de technologie de l'information	5 000,0	5 000,0
	c)	Autres	100,0	300,0
		Total pour l'Actif général	55 000,0	58 000,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2004-2005 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2003-2004 (milliers de \$)
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite INFRASTRUCTURE				
B.13	13.	Conservation Construction liée à l'infrastructure des parcs.	2 658,6	583,1
B.14	14.	Transports et Services gouvernementaux Construction et amélioration des routes provinciales. a) Capital pour l'infrastructure routière b) Moins : Sommes récupérables de tiers	78 917,6 87 167,6 (1) (8 250,0)	68 468,8 80 218,8 (11 750,0)
B.15	15.	Gestion des ressources hydriques Construction liée à l'infrastructure des ressources hydriques.	4 015,7	3 696,8
		Total pour l'Infrastructure	85 591,9	72 748,7

1. De plus, Hydro-Manitoba engage des dépenses de 7,5 millions de dollars pour la construction de la route de South Indian Lake et du pont Netnak menant à Cross Lake.

ANNEXE A

ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

Comme l'indique l'introduction à la page 7, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et auxquels on accorde une plus grande souplesse de gestion. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent.

ANNEXE A
ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

	PLAN STRATÉGIQUE 2004-2005				PLAN STRATÉGIQUE 2003-2004 BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)	PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	
Bureau du contentieux civil	5 240,6	5 159,9	80,7	200,0	105,6
Office des compagnies	4 979,0	4 260,0	719,0	1 500,0	72,0
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	30 399,0	28 889,0	1 510,0	1 500,0	1 887,0
Centre de développement de produits alimentaires	2 966,5	2 966,5	-	-	-
Centre de technologie industrielle	1 876,0	2 246,0	(370,0)	-	-
Services de gestion foncière	2 924,3	2 664,0	260,3	250,0	318,2
Organisme de gestion du courrier	6 748,0	6 718,0	30,0	-	87,0
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)	3 062,0	3 062,0	-	-	20,0
Commission des valeurs mobilières du Manitoba	8 199,0	3 655,0	4 544,0	7 000,0	3 493,0
Centre des manuels scolaires du Manitoba	8 157,0	8 156,9	0,1	-	9,3
Organisme chargé de la distribution du matériel	20 125,0	19 790,0	335,0	400,0	360,0
Bureau du commissaire aux incendies	7 651,8	7 627,0	24,8	-	(1 271,3)
Perfectionnement et formation	1 197,1	1 195,4	1,7	-	(40,1)
Pépinière forestière Pineland	2 982,6	3 107,6	(125,0)	-	41,0
Office d'enregistrement des titres et des instruments	16 852,5	13 873,9	2 978,6	5 600,0	1 126,2
Curateur public	5 207,2	5 245,7	(38,5)	-	(121,0)
Bureau de l'état civil	2 858,0	2 786,0	72,0	75,0	91,0

Remarque : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les suppléments budgétaires du ministère responsable.

Des renseignements généraux sur les organismes de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial.

ANNEXE B

CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

ANNEXE B

CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, la Province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles générales, selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). À partir de l'exercice financier 2004-2005, les immobilisations d'infrastructure seront traitées de la même manière que les immobilisations générales. En vertu des normes de l'ICCA, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation, et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La Province a adopté une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer un coût constant, en fonction de la durée de vie utile des biens en cause.

Les tableaux ci-dessous résument les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de cette convention comptable.

Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
<u>ACTIF GÉNÉRAL</u>			
BIENS-FONDS	s. o.	s. o.	s. o.
IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
VÉHICULES	10 000	5	20,00
AÉRONEFS ET NAVIRES			
- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
- navires	10 000	24	4,17
MATÉRIEL ET OUTILLAGE - autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
MATÉRIEL ET OUTILLAGE - construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
MATÉRIEL INFORMATIQUE - macro-ordinateurs et mini-ordinateurs	50 000	10	10,00
MATÉRIEL INFORMATIQUE - ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
INFORMATIQUE - application majeure	500 000	15	6,67
LOGICIELS - autre	10 000	4	25,00
MOBILIER	10 000	10	10,00
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	sur la durée du bail	

ANNEXE B
CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
<u>INFRASTRUCTURE</u>			
AMÉNAGEMENT DES TERRAINS	100 000	30	3,33
CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE	100 000	20	5,00
PONTS ET STRUCTURES	100 000	40	2,50
ROUTES PROVINCIALES SECONDAIRES - REVÊTEMENT	100 000	20	5,00
ROUTES PROVINCIALES SECONDAIRES - PLATE-FORME	100 000	40	2,50
ROUTES PROVINCIALES À GRANDE CIRCULATION - REVÊTEMENT	100 000	20	5,00
ROUTES PROVINCIALES À GRANDE CIRCULATION - PLATE-FORME	100 000	40	2,50
PISTES D'ATTERRISSAGE - PLATE-FORME	100 000	40	2,50
BARRAGES ET INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE	100 000	40	2,50

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\begin{array}{rcccl}
 \text{coût d'origine} & & \text{durée de vie utile} & & \text{amortissement} \\
 \hline
 30\,000 \$ & \div & 15 & = & 2\,000 \$ \text{ par an}
 \end{array}$$